



15 RAPPORT ANNUEL

2015

CHAMBRE DE COMMERCE
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

WWW.CC.LU



VOTRE PARTENAIRE POUR LA RÉUSSITE



L'ACTIVITÉ EN CHIFFRES 2015

Chiffres 2014 entre parenthèses

- 206** (167) avis émis sur des projets de loi et de règlements grand-ducaux
- 10.316** (9.490) demandes traitées par courrier électronique par l'Espace Entreprises
- 2.079** clients conseillés sur place à l'Espace Entreprises
- 17.646** (16.446) certificats d'origine délivrés
- 19** (14) missions économiques, visites d'Etat et bourses de contact internationales
- 19** (17) visites accompagnées et stands collectifs à des foires internationales
- 76** (163) entreprises luxembourgeoises ont participé aux missions économiques
- 57** (60) journées d'opportunités d'affaires
- 34.000** (33.000) exemplaires du magazine « Merkur » diffusés tous les deux mois
- 14.692** (14.011) visiteurs uniques par mois sur www.cc.lu



p. 6

EVOLUTION ÉCONOMIQUE EN 2015

Reprise modérée et divergences croissantes



p. 10

SERVICES AUX PME

Accompagner les créateurs et repreneurs d'entreprise et promouvoir l'esprit d'entreprendre



p. 24

AVIS ET AFFAIRES JURIDIQUES

Défendre les intérêts des ressortissants



p. 30

AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Au service d'une économie durablement compétitive et attractive



p. 40

FORMATION

Mieux répondre aux besoins en qualification d'un marché compétitif



p. 54

AFFAIRES INTERNATIONALES

Promouvoir le développement des entreprises luxembourgeoises à l'étranger



p. 76

COMMUNICATION

Informier et convaincre

LE MOT DU PRÉSIDENT



Du point de vue économique, 2015 aura été une année plutôt positive pour le Luxembourg, puisqu'en affichant une croissance de 4,7%, le pays ne s'en sort pas seulement mieux que l'année précédente (4,1%), mais fait aussi figure d'exception dans la zone euro, qui a enregistré une croissance de 1,6%.

L'on doit donc se féliciter que le Grand-Duché - et à travers lui, les entreprises - ait finalement assez bien géré le «triple choc» annoncé, auquel son économie devait faire face en début d'année 2015, avec une importante perte de recettes fiscales pour l'Etat due au changement de régime de taxation indirecte du commerce électronique, la hausse de la TVA et l'échange automatique d'informations bancaires pour les acteurs de la place financière.

Le marché luxembourgeois du travail a lui aussi connu une évolution positive en 2015 en retrouvant quasiment ses performances d'avant-crise avec une progression de l'emploi de 2,5% et 8.500 emplois nets créés sur l'année. Cette évolution montre qu'une économie performante profite à tous et que le Grand-Duché reste le moteur de l'emploi de la Grande Région. En effet, 56% des emplois créés au Luxembourg entre octobre 2014 et octobre 2015 ont été pourvus par des travailleurs frontaliers. Si l'on doit évidemment se réjouir du repli du chômage, qui se stabilise à 6,7% fin 2015 après avoir atteint un maximum de 7,2% mi-2014, on peut regretter que la baisse du chômage ne soit pas plus forte, étant donné la forte création nette d'emploi. Cet apparent paradoxe s'explique par l'inadéquation persistante entre l'offre et la demande de travail sur le territoire national, induisant un relèvement progressif du taux de chômage structurel et du chômage de longue durée. Pour contrecarrer cette situation, le programme «Entreprises, partenaires pour l'emploi» a été le signe d'une action forte en matière de lutte contre le chômage, grâce à l'implication de l'ADEM et des entreprises.

C'est justement pour réduire cette inadéquation que la Chambre de Commerce a multiplié ses efforts en matière de formation en 2015. En formation continue, avec le lancement officiel en novembre de la «House of Training», qui se positionne aujourd'hui comme le partenaire de référence de l'économie luxembourgeoise en matière de formation continue et qui adapte constamment son offre pour toujours mieux répondre aux attentes sans cesse en évolution du marché du travail. La création de l'Institut Supérieur de l'Economie (ISEC) constitue une autre étape importante dans la mise en place d'un écosystème de formation tertiaire performant et contribuera à assurer un niveau de compétences des salariés en phase avec les besoins des entreprises, à répondre aux défis technologiques et à améliorer la compétitivité du Luxembourg en offrant à ses acteurs économiques des formations supérieures, de type «Bachelor» et «Master» professionnels dans un système dual.

La formation professionnelle initiale n'est pas en reste, puisque la Chambre de Commerce gère un nombre toujours croissant de contrats d'apprentissage (1.660 en 2015) et vient de lancer une campagne nationale pour la promotion de l'apprentissage comme voie royale vers le marché du travail. Cette campagne est soutenue par la mise à disposition d'un nouvel outil d'orientation, le «Talent Check», qui permet aux jeunes d'évaluer leurs compétences en vue de la conclusion d'un contrat d'apprentissage et aux patrons formateurs de mieux aiguiller leurs apprentis.

Améliorer les compétences et l'employabilité des acteurs économiques ne sera cependant pas suffisant pour assurer la soutenabilité du modèle socio-économique luxembourgeois. Il faudra également continuer à promouvoir l'esprit d'entreprise dans notre pays. De nombreuses initiatives ont récemment vu le jour pour faire du Luxembourg une «start-up nation». Nombre de ces initiatives ont été soutenues directement par la Chambre de Commerce, en particulier nyuko, Seed4Start, BusinessScan, Fit4Entrepreneurship, LBAN... Pourtant, si les avancées en la matière sont bien réelles, l'évolution des mentalités se fait lentement. Le lancement à la rentrée d'un grand guichet unique au sein de la nouvelle «House of Entrepreneurship», qui réunira sous un seul toit une multitude d'acteurs intervenant dans le processus de création et de développement d'une entreprise, sera un pas supplémentaire en direction d'une amélioration du cadre entrepreneurial au Luxembourg. Tout comme la refonte des activités et de l'organisation de la «Mutualité de Cautionnement et d'Aide aux Commerçants» (MCAC), qui profitera notamment d'une augmentation des fonds propres.

Je me réjouis du dynamisme de la Chambre de Commerce qui, tout au long de l'année 2015, a fait une nouvelle fois preuve d'une grande inventivité pour soutenir l'activité économique et les entreprises du pays. Ce dynamisme couplé à l'apparente résilience de l'économie luxembourgeoise aux intempéries conjoncturelles ne doit cependant pas nous faire baisser la garde, puisque de nouveaux défis se profilent déjà à l'horizon. Bien que le Luxembourg n'ait pas d'emprise sur les développements



LE MOT DU PRÉSIDENT

2015

internationaux inquiétants, comme la crise des réfugiés, la situation politique explosive au Moyen-Orient ou encore la possible sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, son économie largement tournée vers l'extérieur sera forcément impactée par l'actualité internationale. Dans un contexte géopolitique incertain, il est d'autant plus important que le Luxembourg anticipe les «chocs» extérieurs en renforçant la compétitivité de ses entreprises et en créant un environnement politique et législatif soutenable favorisant la croissance et la création d'entreprises, qui restent les meilleurs garants de prospérité.

Le Luxembourg devra par ailleurs continuer à jouer un rôle moteur au niveau de l'approfondissement du marché unique à l'échelle européenne et à défendre l'importance de l'ouverture progressive des marchés internationaux, notamment à travers des accords de libre échange. Grâce aux efforts entrepris dans le contexte de la «Troisième révolution industrielle», un processus qui se caractérise notamment par la transition vers un nouveau modèle économique défini par le couplage des technologies de l'information, des énergies renouvelables et des réseaux de transport intelligents, le Luxembourg dispose d'autant de facteurs pouvant jouer en faveur de son attractivité, donc au profit des investissements, de la création d'emplois, des bases d'imposition et de la capacité redistributive contribuant au bien-être de tout un chacun. L'embellie conjoncturelle actuelle est une occasion à saisir pour poser les jalons d'une politique réformatrice ambitieuse, et ce d'autant plus que les prévisions à moyen terme s'inscrivent sur une pente légèrement descendante. Pour ce faire, le Luxembourg pourra encore tirer parti pendant un certain temps des impulsions toujours très positives émanant de la politique monétaire expansive de la BCE et des coûts de l'énergie et des matières premières très bas. Afin de mieux servir la promotion du Luxembourg à l'étranger, des discussions sont en cours en vue d'adapter le rôle de l'agence de promotion «Luxembourg for Business» aux besoins de la prospection à l'international.

En 2016, la croissance luxembourgeoise devrait atteindre, grâce, avant tout, à la contribution de l'exportation nette et à une demande intérieure accrue, 3,8% du produit intérieur brut (PIB), ce qui placerait le Luxembourg dans le peloton de tête des pays les plus performants d'Europe. Il conviendrait donc de s'atteler sans attendre aux défis structurels posés par les insuffisances du marché du travail, par la persistance des rigidités et lenteurs administratives et par l'impact de l'évolution démographique sur nos infrastructures, sur l'aménagement des territoires, sur notre système d'éducation et sur notre régime de pensions.

La Chambre de Commerce, ses membres élus et ses collaborateurs engagés, que je remercie vivement pour le grand travail fourni, resteront aussi en 2016 le partenaire ouvert, fiable et réactif que les entreprises et les pouvoirs publics sont en droit d'attendre d'une institution qui fêtera le 30 septembre son 175^e anniversaire.

Michel Wurth
Président



L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

GOUVERNANCE



Les élections de l'Assemblée Plénière constituante de 2014 ont désigné les membres élus de la Chambre de Commerce pour un mandat de 5 ans.

L'Assemblée Plénière est l'organe de décision suprême de la Chambre de Commerce et représente l'ensemble des plus de 50.000 entreprises membres. Elle fixe l'organisation interne de la plus grande organisation professionnelle du pays, approuve son budget et détermine les grandes orientations stratégiques de son action.

La composition de l'Assemblée Plénière de la Chambre de Commerce reflète l'ensemble des secteurs économiques luxembourgeois (hormis l'artisanat et le secteur agricole). Les 6 groupes électoraux représentés comptent au total 25 membres élus.



L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

En application du règlement grand-ducal du 21 juillet 2012 portant règlement de l'organisation des élections et de la procédure électorale pour la Chambre de Commerce, ont été proclamés élus pour une période de 5 ans en tant que membres effectifs :

GRUPE 1 - COMMERCE ET AUTRES ACTIVITÉS COMMERCIALES NON SPÉCIALEMENT DÉNOMMÉES (8 SIÈGES)

- M. DECKER Marc, commerçant, Esch-Alzette ;
- M. ERNSTER Fernand, commerçant, Luxembourg ;
- M. RODENBOURG Michel, commerçant, Luxembourg ;
- M. SALES Jos, associé-gérant, Hautcharage ;
- M. SCHONCKERT Laurent, dirigeant, Luxembourg ;
- M. GOERES Robert, commerçant, Heispelt
(remplace Mme FELGEN-SUARDI Anna, commerçante, Esch-sur-Alzette depuis 2015) ;
- M. WALTÉ Robert, employé privé, Waldbredimus ;
- Mme WELTER Marianne, dirigeante, Luxembourg
(remplace M. SINNER Robert, commerçant, Luxembourg depuis 2016).

GRUPE 2 - SOCIÉTÉS DE PARTICIPATIONS FINANCIÈRES (1 SIÈGE)

- M. FABER Robert, expert-comptable, Heisdorf.

GRUPE 3 - INDUSTRIE, PMI ET PME (8 SIÈGES)

- M. DELÉ François, directeur des opérations, Ehlinge
(remplace M. WAGENER Marc, gérant de société, Howald depuis 2015) ;
- M. DENNEWALD Robert, ingénieur, Strassen ;
- M. LANNERS Jacques, ingénieur, Steinsel ;
- M. NICK Alex, vice-président, Rédange ;
- Mme ROOS Evie, vice-présidente, Sandweiler ;
- M. THIRY Christian, industriel, Mondorf-les-Bains ;
- M. WAGENER Frank, C.A.F. Officer, Reckange-sur Mess ;
- M. WURTH Michel, membre du Conseil d'Administration, Sandweiler.

GRUPE 4 - BANQUES, CAISSES RURALES ET AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES (5 SIÈGES)

- M. AHLBORN Pierre, banquier, Mersch ;
- M. AMATO Massimo, banquier, Luxembourg ;
- M. HOFFMANN Guy, banquier, Pontpierre ;
- M. THILL Carlo, banquier, Leudelange ;
- M. VERBEKEN Luc, banquier, Bruxelles.

GRUPE 5 - ASSURANCES (1 SIÈGE)

- M. HENTGEN Pierre, directeur général, Roedgen.

GRUPE 6 - HÔTELLERIE, RESTAURATION ET CAFETIERS (2 SIÈGES)

- M. KOEPP François, hôtelier, Luxembourg ;
- M. SCHINTGEN Jean J., hôtelier, Hesperange.

L'Assemblée plénière peut déléguer certains de ses pouvoirs au président et au Bureau de la Chambre de Commerce, qui se compose du président, Michel Wurth et de quatre vice-présidents, à savoir Robert Dennewald, Fernand Ernster, Jean J. Schintgen et Carlo Thill, élus par l'assemblée plénière.

LES COMMISSIONS

L'Assemblée Plénière a également désigné, pour une durée de 5 ans, les commissions spécialisées suivantes :

COMMISSION DES COMPTES

Pierre Ahlborn (Président), Evie Roos, Frank Wagener et Bob Walté

COMMISSION ECONOMIQUE

Laurent Schonckert (Président), Marc Decker, Pit Hentgen, François Koepp, Jacques Lanners et Alex Nick

COMMISSION «INTERNATIONAL»

Robert Dennewald (Président), Bob Faber, Jos Sales, Christian Thiry, Luc Verbeken et Frank Wagener

COMMISSION PME

Michel Rodenbourg (Président), Marc Decker, Robert Goeres, Guy Hoffmann, François Koepp, Jean J. Schintgen et Marianne Welter

COMMISSION FORMATION

Fernand Ernster (Président), Robert Goeres, François Koepp, Jacques Lanners, Jean J. Schintgen, Laurent Schonckert, Carlo Thill et Marianne Welter

COMMISSION LUXEXPO

Jos Sales (Président), Jacques Lanners, Michel Rodenbourg et Jean-J. Schintgen

Ces commissions, présidées par un membre élu désigné par l'Assemblée Plénière, sont assistées par les services de la Chambre de Commerce. Elles font un rapport régulier de leurs activités lors de l'Assemblée Plénière.

LE COMITÉ DE DIRECTION

Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce (au centre), entouré des membres du Comité de direction : Marc Wagener, directeur Affaires Économiques, Patrick Ernzer, directeur Communication et Médias, Anne-Sophie Theissen, directrice Avis et Affaires juridiques, Gérard Eischen, directeur Formation et directeur Services aux PME et Steve Breier, directeur Administratif et Financier (de gauche à droite)

COMITÉ DE DIRECTION



ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE EN 2015

REPRISE MODÉRÉE

ET DIVERGENCES CROISSANTES

Tant à l'international qu'au sein de la zone euro, l'évolution de la conjoncture des pays a été disparate en 2015. Le Luxembourg s'en sort mieux que l'année précédente (2014 : 4,1%) avec une croissance sur l'année substantiellement révisée à la hausse à 4,7%, du fait de la révision des comptes nationaux et de la bonne tenue de l'activité au troisième trimestre, selon les prévisions d'hiver de la Commission européenne¹. La croissance luxembourgeoise est ainsi près de trois fois plus élevée que celle de la zone euro, se situant à 1,6%.





En 2016, une croissance luxembourgeoise de 3,8% du produit intérieur brut (PIB) est attendue, avant tout grâce à la contribution de l'exportation nette et à une demande intérieure accrue.

L'embellie conjoncturelle actuelle doit être mise à profit pour poser les jalons d'une politique réformatrice ambitieuse, et ce d'autant plus que les prévisions à moyen terme s'inscrivent sur une pente légèrement descendante ; soulignant de ce fait que le Luxembourg se trouve déjà aujourd'hui sur la « vague haute » du cycle conjoncturel, avec des impulsions toujours très positives émanant de la politique monétaire expansive de la BCE et des coûts de l'énergie et des matières premières très bas.

CONJONCTURE INTERNATIONALE : DES ÉVOLUTIONS CONTRASTÉES

En 2015, la conjoncture internationale a été marquée par une dégradation de la situation économique de l'ensemble des pays émergents (BRICS) sauf de l'Inde et en particulier de la Chine, et des pays exportateurs de pétrole.

Pour la première fois depuis 2009, la croissance économique de la Chine est tombée sous la barre des 7%, le PIB n'ayant progressé « que » de 6,9%, la plus faible performance depuis 1990, contre 7,3% en 2014. Le ralentissement de l'économie chinoise a des répercussions sur tous les pays liés à sa chaîne de production, et pas uniquement sur la zone Asie-Pacifique. La baisse de ses achats de matières premières et des produits énergétiques, due au recul des investissements publics en matière d'infrastructures et de constructions, entraîne dans son sillage les pays producteurs et exportateurs de matières premières (pétrole, métaux, minerais), comme le Brésil, l'Afrique du Sud et la Russie. Le Brésil, dont le PIB s'est contracté de 3% en 2015, devrait connaître une nouvelle récession en 2016, en raison du resserrement de la politique monétaire destiné à juguler l'inflation, et de la confiance insuffisante des investisseurs liée à l'incertitude politique. La Russie pâtit des sanctions économiques imposées suite à la crise avec l'Ukraine, ainsi que des prix énergétiques bas, les produits énergétiques alimentant fortement les exportations russes. Le PIB de la Russie a chuté de 3,7% en 2015 et devrait encore décroître de 0,6% en 2016. Seule l'Inde réussit à tirer son épingle du jeu. Ainsi, en 2015, elle a dépassé la Chine et les Etats-Unis tant en termes d'investissements directs étrangers que de croissance de son PIB (7,2%), qui devrait encore gagner 0,2 point en 2016².

Très attendue à l'automne dernier, la décision de la réserve fédérale américaine (FED) de relever les taux d'intérêt d'un quart de point au mois de décembre, premier resserrement monétaire depuis plus de neuf ans, témoigne de la confiance retrouvée sur sa capacité à réaliser ses objectifs de retour au plein-emploi et d'inflation à 2%. Le PIB des Etats-Unis a progressé de 3,9% au second trimestre 2015 et devrait passer de 2,6% en 2015 à 2,8% en 2016, selon les prévisions du FMI, grâce à une hausse soutenue de la consommation et des investissements et à la faveur d'un marché immobilier en convalescence. Le chômage continue de baisser tandis que la demande intérieure profite de la baisse des prix pétroliers et de la modération des ajustements budgétaires. La FED estime que le chômage baissera jusqu'à 4,8% en 2016³.

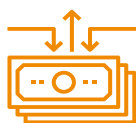
In globo, la croissance mondiale devrait ainsi s'établir à 3,1% en 2015 (soit 0,3 point de moins qu'en 2014) et à 3,4% en 2016, selon le FMI⁴.

¹ « Prévisions économiques d'hiver » de la Commission européenne (février 2016).

² « Perspectives de l'économie mondiale » du FMI (octobre 2015) et « Perspectives économiques » de l'OCDE (novembre 2015).

³ Federal Reserve Board and Federal Open Market Committee release economic projections from the September 16-17 FOMC meeting.

⁴ FMI, Mise à jour des « Perspectives de l'économie mondiale (janvier 2016) », « Atonie de la demande, dégradation des perspectives ».



La reprise de l'économie européenne reste soutenue par un certain nombre de facteurs positifs tels que les prix bas du pétrole, le taux de change de l'euro ainsi que des exportations et une consommation intérieure accrues.

Les investissements restent quant à eux bridés par l'incertitude économique et politique notamment en vue d'un éventuel « Brexit⁵ » et par la lenteur des progrès réalisés par certains pays dans la mise en œuvre des réformes structurelles requises.

Selon les prévisions économiques d'hiver de la Commission européenne, la croissance pour 2015 en zone euro s'élève à 1,6% et devrait s'établir à 1,7% en 2016, respectivement à 1,9% et 2% pour l'UE dans son ensemble. Le taux de chômage est au plus bas depuis 2012 pour la zone euro (11% en 2015) et depuis 2009 pour l'UE des 28 (9,5%) et devrait encore baisser en 2016.

L'Espagne, qui a renoué avec la croissance économique en 2014, affiche un dynamisme certain et enregistre une hausse de son PIB en passant de 1,4% en 2014 à 3,2% en 2015, et affiche un taux de chômage en recul, bien qu'encore élevé (20,4% de la population active en 2015). La reprise se consolide également au Portugal, où la croissance devrait s'accélérer pour atteindre 1,5% en 2015 et 1,6% en 2016 et où le chômage continue sa baisse (12,6% en 2015). Les réformes structurelles entreprises notamment au niveau du marché du travail et des finances publiques, assorties d'un rebond de la consommation intérieure et d'une hausse des exportations, semblent commencer à porter leurs fruits pour ces pays. L'Italie aussi émerge, après des années de récession.

La troisième économie de la zone euro montre des tendances haussières, tout en restant à des niveaux de croissance inférieurs à la moyenne européenne (0,8% et 1,4% respectivement pour 2015 et 2016). Avec la flexibilisation du marché du travail (« Jobs Act ») centrée sur la fiscalité du travail, le redressement de la compétitivité-coût italienne est en cours.

Toutes les conditions semblent donc à présent réunies pour que la croissance redémarre dans l'ensemble des pays de la zone euro : un euro faible, du pétrole bon marché, des taux d'intérêt bas, ainsi que l'effet positif sur les investissements du « Plan Juncker ». L'activité économique européenne pourrait même accélérer si les effets de ces catalyseurs se matérialisaient. Cependant, l'afflux de réfugiés met à l'épreuve les capacités d'absorption de l'économie et des marchés du travail de l'UE, mais surtout les systèmes politiques. Les tensions qui en découlent, concernant notamment la libre circulation des personnes en Europe, constituent un défi majeur. Par ailleurs, l'Europe doit encore et toujours faire front à d'autres situations critiques d'ordre politique et économique, de la péninsule ibérique à l'Ukraine en passant par la Grèce.

Du côté des pays voisins du Grand-Duché, la Commission européenne maintient ses prévisions conjoncturelles relativement moroses pour la France (1,1% en 2015 ; 1,3% en 2016), dont l'économie peine à redécoller. Bien que la France ait gagné une place dans le *Global Competitiveness Report* (GCR) 2015-2016 du *World Economic Forum* (WEF) au niveau de sa compétitivité (22^e), une baisse des parts de marché à l'exportation, un fort endettement du secteur public, des rigidités dans la fixation des salaires et des coûts du travail toujours élevés persistent. La Belgique a reculé de la 18^e à la 19^e place dans le classement du WEF, notamment en raison de sa dette d'Etat et de son déficit budgétaire. La croissance étant légèrement en-dessous de celle de la moyenne de la zone euro, le récent « virage fiscal » entrepris par le gouvernement belge laisse espérer que les mesures structurelles porteront leurs fruits dans un avenir proche, notamment sur le marché du travail.

Les prévisions de croissance pour l'Allemagne sont légèrement plus élevées que celles de la moyenne de la zone euro : 1,7% prévu pour 2015 et 1,8% pour 2016. Les salaires réels sont en progression et la consommation intérieure bénéficie de la baisse du prix des matières premières, palliant ainsi à une relative faiblesse de la demande extérieure. Le taux de chômage est tombé à 4,8% en 2015, le taux le plus bas depuis 1991. Le nombre de personnes sur le marché du travail s'élève à 43,3 millions, le nombre le plus élevé depuis la réunification. L'afflux de réfugiés depuis le début d'année, avec les défis implicites au niveau de l'intégration sur le marché du travail et de la société allemande, pourrait présenter une solution au déclin démographique, à condition de mener une politique migratoire inclusive et concertée au niveau européen et en supposant une intégration fluide et ordonnée des bénéficiaires de protection internationale sur le marché du travail.

⁵ Le terme Brexit est utilisé pour désigner le scénario de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Cette expression vient de la contraction de deux mots anglais, « British » [britannique] et « Exit » [sortie].



Depuis 2012, le sentier de croissance suivi par le Luxembourg s'est montré plus dynamique que celui de ses pays voisins et de la zone euro.

Après la forte croissance du PIB luxembourgeois en 2014⁶, la croissance 2015 au Luxembourg a été révisée substantiellement vers le haut à 4,7% suite à la révision à la hausse de comptes nationaux et suite à la bonne tenue de l'activité au troisième trimestre 2015, selon la Commission européenne. Les perspectives de croissance en 2016-2017 pour le Luxembourg ont également été favorablement révisées : 3,8% pour 2016 et 4,4% en 2017. Le « triple choc » redouté, auquel l'économie du pays devait faire face en début d'année 2015, avec une importante perte de recettes fiscales pour l'Etat due au changement de régime de taxation indirecte du commerce électronique, la hausse de la TVA de 2% notamment sur tous les produits (à l'exception de ceux taxés au taux super-réduit) et l'échange automatique d'information bancaire pour les acteurs de la place financière, semble avoir été bien absorbé. D'ailleurs, le secteur financier a continué à contribuer positivement à la hausse de la valeur ajoutée malgré un été tempétueux sur les marchés financiers⁷.

Du côté du marché du travail, le Luxembourg renoue quasiment avec ses performances d'avant-crise avec une progression de l'emploi de 2,5% sur l'année, et 8.500 emplois nets créés⁸. Le Grand-Duché reste le moteur de l'emploi de la Grande Région. Ainsi, 56% des emplois créés au Luxembourg entre octobre 2014 et octobre 2015 ont été pourvus par des travailleurs frontaliers⁹. Le chômage a continué son repli, se stabilisant à 6,7% en décembre 2015, selon les derniers chiffres de l'ADEM, après un maximum de 7,2% atteint entre avril et septembre 2014. Malgré ces résultats, la baisse très lente du chômage en dépit d'une forte création nette d'emploi montre que l'inadéquation entre l'offre et la demande de travail sur le territoire national persiste, induisant un relèvement progressif du taux de chômage structurel et du chômage de longue durée. Afin de réduire cette inadéquation, la formation et son adaptation aux besoins actuels et futurs de main-d'œuvre sont des éléments clés, au-delà de la réticulation du système d'incitation au travail.

En tant que pays tourné vers l'extérieur, le Luxembourg est fortement soumis aux chocs économiques « importés », qu'il convient donc d'anticiper afin de les absorber au mieux. Dans le GCR 2015-2016 du WEF, la perte d'une place (20^e) démontre que certaines nations avancent à une cadence plus élevée que le Grand-Duché lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre des réformes confortant la compétitivité des entreprises, condition indispensable afin de pouvoir continuer à offrir un niveau et une qualité de vie parmi les plus élevés du monde. Pour favoriser la croissance, à côté de la stratégie de multi-spécialisation sectorielle que soutient le Gouvernement dans les secteurs dits « porteurs », la consolidation des finances publiques et la réforme de l'architecture afférente, les réformes en matière de marché du travail et de simplification administrative et les challenges liés à l'évolution démographique en termes d'infrastructures et d'aménagement du territoire font partie des défis structurels auxquels il serait sage de s'atteler dans les meilleurs délais, tout comme la réforme fiscale annoncée et celles de l'éducation, de la formation professionnelle et des retraites notamment. Le Luxembourg devra par ailleurs continuer à jouer un rôle moteur au niveau de l'approfondissement du marché unique à l'échelle européenne et à défendre l'importance de l'ouverture progressive des marchés internationaux, notamment à travers des accords de libre-échange. Grâce aux efforts entrepris dans le contexte de la « Troisième révolution industrielle », un processus qui se caractérise notamment par la transition vers un nouveau modèle économique défini par le couplage des technologies de l'information, des énergies renouvelables et des réseaux de transport intelligents, le Luxembourg dispose d'autant de facteurs pouvant jouer en faveur de son attractivité, donc en faveur des investissements, de la création d'emplois, des bases d'imposition et de la capacité redistributive contribuant au bien-être de tout un chacun.



⁶ 4,1% pour 2014 suite à la révision des comptes nationaux annuels d'octobre 2015 par le STATEC.

⁷ STATEC, Conjoncture Flash, janvier 2016.

⁸ Tableau de bord du marché de l'emploi, octobre 2015.

⁹ 69^e Tableau de Bord économique et social de la Lorraine.

SERVICES AUX PME

● ACCOMPAGNER LES CRÉATEURS ET REPRENEURS D'ENTREPRISE ET ●

● PROMOUVOIR L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE ● ●

Le domaine d'activités Services aux PME a pour mission de défendre les intérêts des ressortissants de la Chambre de Commerce, en particulier de tous les créateurs et repreneurs d'entreprise souhaitant développer une activité commerciale, industrielle ou libérale au Grand-Duché de Luxembourg, d'assister et de conseiller les porteurs de projet et dirigeants établis dans leurs différentes démarches entrepreneuriales, ainsi que de promouvoir l'esprit d'entreprendre tout en œuvrant à la simplification administrative et réglementaire.





Les moyens mis en œuvre à cet effet sont variés : interventions auprès des pouvoirs publics, campagnes de sensibilisation et d'information (conférences, manifestations, publications, interventions auprès des médias...), soutien actif aux projets de création, développement et cession/reprise d'entreprises, concertation aux niveaux national, régional et international avec d'autres organisations poursuivant des objectifs similaires, etc.

Les activités d'assistance et de conseil aux entreprises prises en charge par les collaborateurs du Services aux PME s'articulent autour des services suivants :

- » support administratif via la « cellule formalités » de l'Espace Entreprises,
- » conseil et aiguillage personnalisés aux porteurs de projet de création, de développement ou de reprise d'entreprise via la « cellule conseil » de l'Espace Entreprises,
- » consolidation des soft skills et compétences managériales inhérentes aux entrepreneurs via les programmes BusinessMentoring, BusinessScan et Fit4entrepreneurship,
- » soutien au repreneuriat via l'initiative BusinessExchange et la plateforme de cession-reprise Opportunet,
- » facilitation à l'accès au financement via l'octroi de cautionnements par la Mutualité de Cautionnement et d'Aide aux Commerçants et la mise en relation avec des investisseurs via le Luxembourg Business Angel Network,
- » soutien aux entreprises en difficulté via le VaccinAntiCrise,
- » mise en relation entre entrepreneurs et acteurs clés de l'écosystème entrepreneurial via les Journées Création, Développement et Reprise d'Entreprises.

L'ESPACE ENTREPRISES

UN GUICHET UNIQUE POUR FACILITER LES DÉMARCHES

ESPACE ENTREPRISES



La mission de conseil et d'assistance personnalisés est principalement assurée par l'Espace Entreprises (EE) du domaine d'activités Services aux PME. L'Espace Entreprises est un guichet unique qui accueille et informe les porteurs de projets à la recherche de réponses à des interrogations relevant de la gestion d'entreprise.

Les collaborateurs de l'EE orientent et conseillent les demandeurs souhaitant concrétiser leur projet de création, de développement ou de reprise relevant du domaine commercial, industriel ou libéral, en vue de l'obtention de leur autorisation d'établissement, mais aussi les entreprises déjà établies, dans le cadre de diverses démarches administratives.

En tant que partenaire de premier ordre pour tout ce qui relève de l'exportation, de la traçabilité et de la sécurisation des échanges commerciaux, l'Espace Entreprises:

- » délivre des certificats d'origine,
- » procède à la légalisation de documents,
- » intervient dans la création de certificats numériques Luxtrust,
- » vend des carnets A.T.A. de passage en douane pour l'exportation temporaire.

En 2015, l'Espace Entreprises s'est vu renouveler son certificat ISO9001:2008 pour ses activités de service et de conseils aux entreprises. Dans ce cadre, des audits internes et externes sont menés chaque année, en collaboration avec les collaborateurs de l'EE.

En 2015, suite à sa démarche entamée en vue du renforcement de sa culture de services, l'Espace Entreprises a obtenu le label ServicePlus délivré par la ServiceAcademy.

UNE « CELLULE CONSEIL » ÉLARGIE



Si le conseil et l'aiguillage en matière de création d'entreprise demeure le cœur de métier de l'Espace Entreprises, son offre de services en matière de conseil « à valeur ajoutée » s'est considérablement étoffée au cours de ces dernières années, lui permettant aujourd'hui de couvrir le cycle de vie complet d'une entreprise, et ce dans le plus grand respect du principe de non-concurrence envers les ressortissants de la CC.

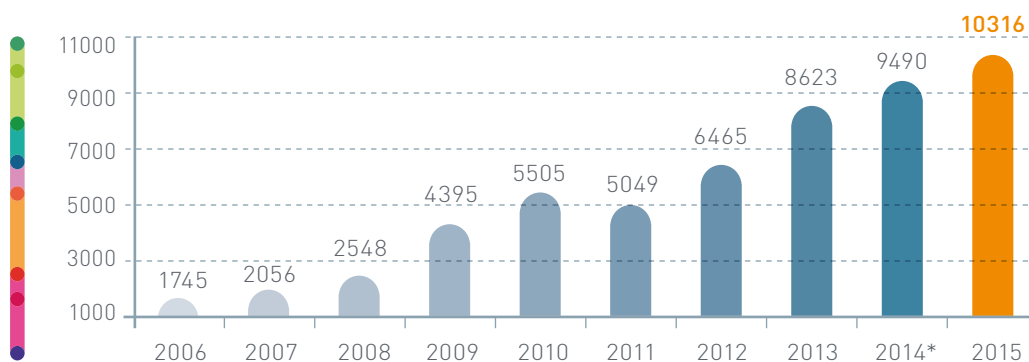
La « cellule conseil » apporte son aide dans les domaines suivants:

- » la création d'entreprise,
- » les aides et financements publics,
- » le développement et la transmission d'entreprises,
- » le droit du travail individuel, droit des assurances sociales, droit de la concurrence, droit des sociétés et du commerce, ainsi que la fiscalité directe et indirecte.

L'Espace Entreprises participe également aux efforts de simplification administrative entrepris par le Gouvernement depuis 2013, au travers de la mise en place du dépôt dématérialisé des demandes en autorisation via Guichet.lu. Cette dématérialisation est à la fois synonyme de gain de temps pour les demandeurs et les collaborateurs de l'Espace Entreprises, qui peuvent ainsi se concentrer davantage sur le conseil et encadrer un plus grand nombre de personnes.

En 2015, les collaborateurs de l'Espace Entreprises ont envoyé 10.316 courriels en réponse à des demandes émanant de porteurs de projets ou d'entrepreneurs établis, ce qui équivaut à une hausse de 8,70% par rapport à 2014.

Nombre de demandes traitées par e-mail par l'Espace Entreprises depuis 2006



En plus des demandes écrites, plus de 7 400 appels ont été enregistrés. Les collaborateurs ont également accueilli 1 200 clients sur rendez-vous et ont pris en charge 879 clients sans rendez-vous, soit un total de 2 079 clients conseillés sur place. 5 000 entretiens téléphoniques portant sur la création, le développement ou la reprise d'entreprise ont également été enregistrés.

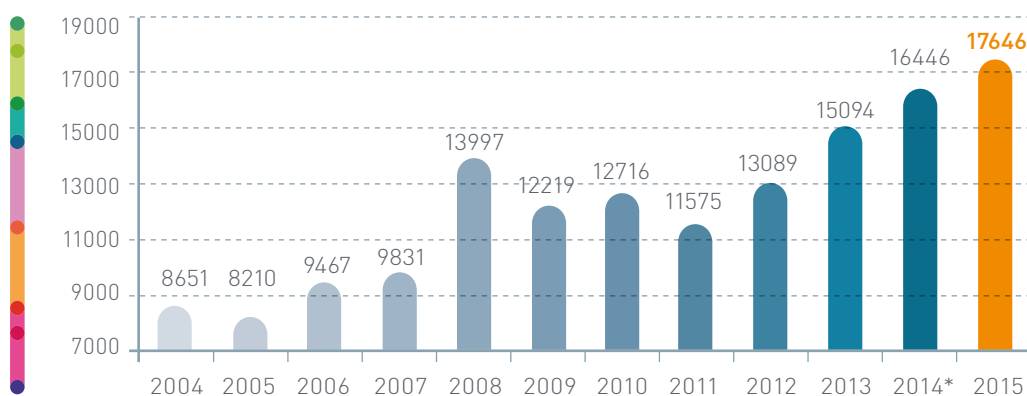
D'autre part, on observe depuis 2013 une évolution de la clientèle cible de l'EE, qui se compose aussi bien de porteurs de projets que de dirigeants déjà établis, à la recherche de soutien dans le cadre de projets de diversification, de modernisation ou d'expansion. Plus de 400 demandes écrites ou téléphoniques portant sur différentes initiatives (cautionnement/levée de fonds, accompagnement et matchmaking cession-reprise) ont ainsi été traitées.

En termes de typologie des clients, on constate que :

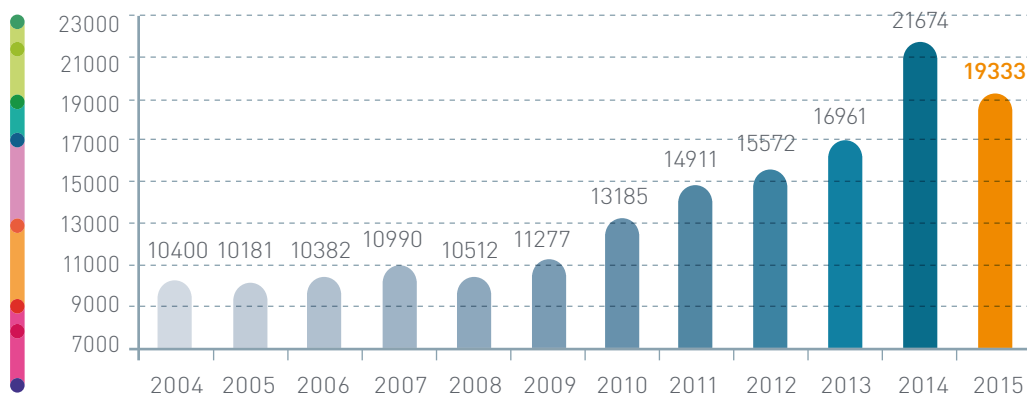
- » les demandeurs sont essentiellement de nationalité luxembourgeoise (36%) et française (33%), le reste de la clientèle se composant de ressortissants de l'UE (dont 14% issus de Belgique et d'Allemagne) et de clients hors UE (3%);
- » 73% d'entre eux sont résidents, contre 27% de non-résidents;
- » 1/3 des demandeurs sont des femmes.

En 2015, le service a émis 17 646 certificats d'origine, a procédé à 19 333 légalisations et a pris en charge 137 carnets A.T.A. en matière d'exportation temporaire.

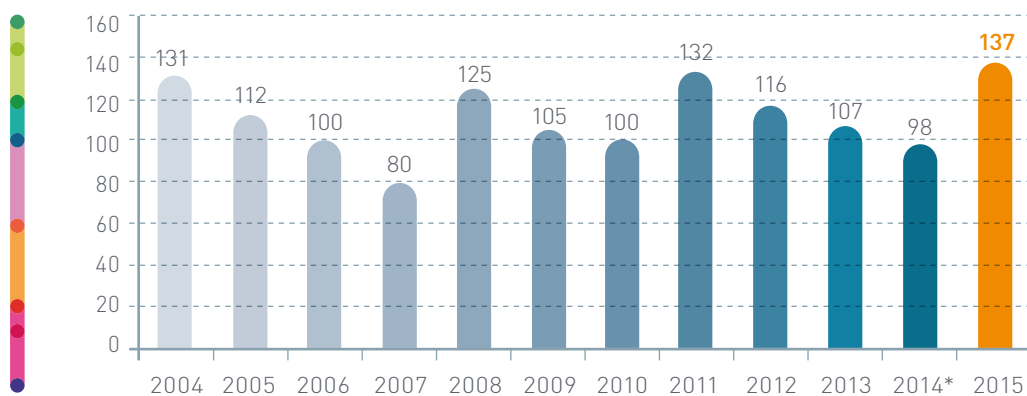
Nombre de certificats d'origine émis par l'Espace Entreprises depuis 2004



Nombre de légalisations effectuées par l'Espace Entreprises depuis 2004

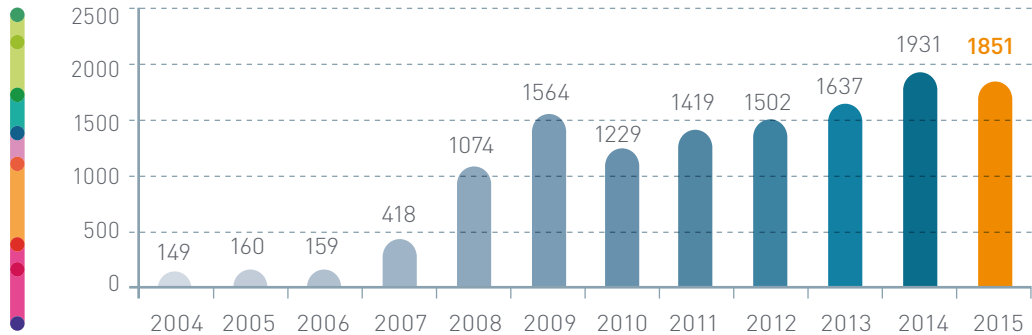


Nombre de carnets ATA émis par l'Espace Entreprises depuis 2004



En 2015, l'Espace Entreprises a également délivré 1 851 certificats numériques LuxTrust.

Nombre de certificats et produits LuxTrust émis par l'Espace Entreprises depuis 2004



INITIATIVES ET ACCOMPAGNEMENT

LES JOURNÉES CRÉATION,

DÉVELOPPEMENT ET REPRISE D'ENTREPRISES 2015



Depuis 2002, les Journées sont l'occasion pour les entrepreneurs et les porteurs de projets d'obtenir conseils et informations et de mettre en avant l'esprit d'entreprise au Luxembourg.

Cette 14^e édition organisée conjointement avec la Chambre des Métiers et l'Enterprise Europe Network-Luxembourg et avec le soutien actif du ministère de l'Economie, a été entièrement repensée : le format, les partenariats et les services proposés aux entreprises.

Le coup d'envoi des Journées a été donné le 12 novembre 2015 à l'occasion de l'Entrepreneur's Day qui a réuni quelque 350 participants au Centre de conférences de la Chambre de Commerce, ainsi que 39 exposants venus conseiller les visiteurs en matière de création, développement, transmission d'entreprise, financement, assurance, formation et innovation. Tout au long de la journée, 280 rendez-vous individuels et personnalisés ont été réalisés.

Une table ronde sur le thème : « Entrepreneurs, en route vers une seconde chance » à laquelle des représentants d'Eurochambres, du Centre pour Entreprises en difficultés de Bruxelles, de la fiduciaire Müller & Associés, du ministère de l'Economie et de Luxinnovation se sont joints, ainsi que plusieurs entrepreneurs s'étant relevés après un échec, a fait salle comble.

JOURNÉES CRÉATION
2015

12 NOVEMBRE 2015

350 participants et
39 exposants ont pris part
à l'Entrepreneur's Day
qui a donné le coup d'envoi
aux Journées 2015



Les Journées se sont poursuivies sur une durée de plusieurs semaines, ponctuées par douze conférences, workshops et tables rondes, couvrant des thématiques variées (financement, marketing et communication, développement de start-up innovantes, diversité et gouvernance...).

LE PROGRAMME BUSINESSEXCHANGE



BusinessExchange est l'outil dédié au reprenariat au sein de la Chambre de Commerce. Il s'articule autour d'une bourse d'entreprises et d'un service d'accompagnement personnalisé en matière de cession/reprise (recherche de profils de repreneurs/cédants et matching) respectant un haut degré de confidentialité.

La plateforme web de cessions-reprises - www.opportunet.net - a été refondue et mise à jour en novembre 2015. En marge des annonces de cession, il est maintenant possible pour les repreneurs de publier une annonce sous couvert d'anonymat. La plateforme, opérationnelle depuis le 3^e trimestre 2012, est issue d'une collaboration entre les Chambre de Commerce et d'Industrie d'Alsace et de Lorraine et la Chambre de Commerce du Luxembourg. Le portail est régulièrement alimenté en offres par les services de l'Espace Entreprises.

Pour 2015, 25 nouvelles offres d'entreprises à céder au GDL ont été publiées et 58 nouvelles demandes de reprise ont été enregistrées. En termes de conseil personnalisé, 56 entretiens ont été réalisés. Finalement, 35 mises en contact (*matching* personnalisé) ont pu être réalisées par les conseillers de l'Espace Entreprises au cours de cet exercice.

Un guide détaillé de la « transmission d'entreprise au Luxembourg » a également été élaboré avec la coopération active de la Fédération des Jeunes Dirigeants d'Entreprises (FJD). Ce dernier est paru à l'automne 2015.

Opportunet Cession et reprise d'entreprises
Une initiative des CCI Alsace, Lorraine et Luxembourg

LES ANNONCES | VOUS CÉDEZ VOTRE ENTREPRISE | VOUS REPRENEZ UNE ENTREPRISE | QUI SOMMES-NOUS ? | ACTUALITÉS | MA SÉLECTION | SE CONNECTER (Créer un compte)

Vous souhaitez trouver un repreneur
4 Repreneurs
DÉPOSER UNE ANNONCE | CHERCHER UN REPRENEUR

Vous souhaitez reprendre une entreprise
805 Annonces de cessions
VOIR LES ANNONCES | CRÉER UN PROFIL REPRENEUR

RECHERCHER UNE ENTREPRISE OU UN REPRENEUR
Remplissez les critères pour faire votre recherche.

Vous recherchez: [dropdown]
Secteur d'activité: [dropdown]
Localisation: [dropdown]
Mot-clé: [input]
N° d'annonce: [input]
RECHERCHER

Demiers ANNONCES | Demiers PROFILS

- Institut de beauté Services aux particuliers - Moselle (57)
- Restaurant Hôtels, cafés, restaurants - Moselle (57)
- bat commercial Commerce de détail - Bas-Rhin (67)
- Salon de coiffure et esthétique Autres activités - Bas-Rhin (67)
- Electricité Générale et tertiaire Bâtiment et travaux publics - Bas-Rhin (67)
- E-Commerce Animalerie Spécialisée Accessoires pour petits chiens Commerce de détail non alimentaire - Moselle (57)

L'INITIATIVE VACCIN-ANTI-CRISE

vaccinanticrise

Le VaccinAntiCrise a été mis en place en juin 2009 dans un but double : permettre aux entrepreneurs en difficultés de se voir adjoindre un conseiller chevronné et pouvoir bénéficier de certains avantages financiers leurs permettant d'honorer la facture du consultant.

L'idée est à présent de repositionner cette initiative en tenant compte notamment des avancées prévues par le projet de loi concernant la faillite et d'en faire un centre de prévention qui s'attacherait non seulement à la réparation des difficultés mais également à la prévention de ces dernières et ce, dès la mise en place d'un projet entrepreneurial, avant même l'apparition de difficultés, afin d'éviter une prise de conscience trop tardive des problèmes.

L'INITIATIVE BUSINESSMENTORING



Devenu le programme de référence en matière de mentorat d'affaires au Luxembourg, BusinessMentoring offre un service structuré qui permet aux entrepreneurs établis au Grand-Duché de se prévaloir de l'accompagnement d'une personne de confiance et expérimentée.

Les 5 ans de BusinessMentoring ont été célébrés le 3 décembre 2015 à la Chambre de Commerce, à l'occasion d'une cérémonie qui a réuni 120 participants. Depuis le lancement du programme en février 2010, 125 dirigeants ont pris part au programme, dont 53 mentors bénévoles et 72 mentorés. En termes de retombées, on retiendra notamment que 75% des entrepreneurs suivis ont connu une progression significative sur le plan du savoir-être, que 83 emplois ont été créés par les mentorés, et que le taux de survie à 2 ans des entreprises participantes s'élève à 92%.

Les faits marquants pour l'exercice 2015 ont été les suivants :

- » organisation d'une mission de découverte sur 3 jours à Montréal, en collaboration avec le Département Affaires Internationales,
- » rattachement des activités de BusinessMentoring à la plateforme nyuko (depuis novembre 2015),
- » lancement de la Promotion Tatiana Fabeck – Saison 6,
- » renouvellement de la certification ISO9001:2008.

BUSINESSMENTORING

3 DÉCEMBRE 2015

Les 5 ans de BusinessMentoring ont été célébrés à la Chambre de Commerce et ont réuni 120 participants





Mise en place en septembre 2012, d'abord sur une phase test d'un an, l'initiative BusinessScan (anciennement BusinessCheck) a pour but d'accompagner les créateurs et repreneurs dans la gestion de leur activité nouvellement lancée, par la mise à disposition d'un accompagnateur, sous condition qu'ils bénéficient d'un prêt de création ou de reprise octroyé par la Société Nationale de Crédit et d'Investissement (SNCI) ou d'un cautionnement accordé par la Mutualité de Cautionnement et d'Aide aux Commerçants (MCAC),

Dans ce cadre, un accompagnateur (conseiller de l'Espace Entreprises) est mis à disposition du dirigeant pour une durée de six mois, à raison d'un entretien mensuel de 2 heures, chaque entretien faisant l'objet d'un reporting via une check-list complétée régulièrement par l'entrepreneur.

L'objectif est de vérifier le business plan de l'entreprise créée ou reprise par rapport à sa situation actuelle dans le but de détecter, avec le dirigeant et sous sa responsabilité, des écarts pouvant porter atteinte au bon fonctionnement de la société, et prendre les mesures préventives/correctives qui s'imposent.

L'entrepreneur et l'accompagnateur sont liés par une convention d'accompagnement, garantissant la confidentialité des données échangées et reprenant les modalités de la relation ainsi que les engagements réciproques. A ce jour, une dizaine de dossiers ont été acceptés.

LA MUTUALITÉ DE CAUTIONNEMENT

ET D'AIDE AUX COMMERÇANTS (MCAC)



Les démarches de la société coopérative MCAC – lancée en 1969 par la Chambre de Commerce, la Confédération luxembourgeoise du Commerce (clc) et la Fédération Nationale des Hôteliers Restaurateurs et Cafetiers (Horesca), avec le soutien de l'ancien ministère des Classes moyennes - s'inscrivent dans la promotion de l'esprit d'entreprise moyennant l'assistance pratique et financière à la création et au développement des entreprises.

L'objectif principal est de faciliter l'accès au financement bancaire des PME affiliées à la Chambre de Commerce en se portant garant pour les prêts d'investissement auprès des établissements de crédit agréés au Luxembourg, lorsque les garanties s'avèrent insuffisantes. L'obtention d'un crédit professionnel est souvent difficile car les acteurs financiers doivent de plus en plus tenir compte du risque spécifique véhiculé par le client individuel et, par conséquent, ils réclament plus de sûreté au demandeur de prêt. Les conditions et modalités de prêt sont fonction de la qualité des garanties offertes. Un cautionnement de la MCAC fournit ainsi à l'entrepreneur un outil important pour négocier les conditions de son financement bancaire.

Tout au long de l'année 2015, les responsables de la MCAC ont assisté et conseillé plus de 400 personnes en matière de création, de reprise et de financement d'entreprises. Sur 61 demandes de cautionnement reçues, le comité d'évaluation a approuvé 21 dossiers pour un montant total de 536 900 euros. Seize dossiers (dont 10 créations nouvelles) ont été finalement cautionnés, contre 9 dossiers (dont 6 créations nouvelles) pour 2014. La plupart (57%) des cautionnements accordés en 2015 porte sur les activités relevant du secteur Horeca, des entreprises de prestation de services (27%) et du commerce traditionnel (16%).

En 2015, la MCAC a déboursé un montant de 2.640,37 euros suite à l'appel de caution des banques pour un dossier. Un groupe de travail a été mis en place au courant de l'année 2015 afin d'identifier des pistes de développement et de diversification de ses activités.



Sous l'impulsion de la Chambre de Commerce, le réseau luxembourgeois de « Business Angels » a pu être revitalisé fin 2011 sous la forme d'une association sans but lucratif.

L'année 2014 a été caractérisée par une croissance organique, l'embauche d'un manager et par la recherche d'une formule adéquate permettant de mettre efficacement en relation investisseurs et porteurs de projets.

En 2015, LBAN a connu de nombreux faits marquants :

- » l'augmentation du nombre de « Business Angels » (passage de 31 à 44 membres),
- » l'implication dans de nouveaux projets, majoritairement innovants,
- » l'organisation de 11 « Angels Café », soirées de rencontre et d'échange pour les investisseurs du réseau,
- » la participation à divers événements EBAN (European Business Angel Network),
- » la participation à la SME Assembly.

LBAN a pour ambition principale de mettre à la disposition de ses membres les outils nécessaires pour devenir des investisseurs privés aguerris.

LBAN

LUXEMBOURG
BUSINESS ANGEL NETWORK

LBAN

9 FÉVRIER 2015

Candace Johnson, Présidente du EBAN, Founder/Co-Founder de SES, Europe Online, Teleport Europe et Success Europe a donné une présentation intitulée « Bringing Angel Investing to a New Global Level » qui a rassemblé de nombreux participants



En 2015, l'équipe de l'Espace Entreprises a mis à profit son expertise dans le cadre de la réalisation du projet Fit4Entrepreneurship, en collaboration avec le domaine d'activités Formation, ayant initialement participé aux réflexions conceptuelles en amont du développement du projet.

Le programme a pour objectif de contribuer à une évolution positive de l'entrepreneuriat via la mise en place d'un dispositif de formation et d'accompagnement structuré à destination des demandeurs d'emploi à potentiel entrepreneurial.

Fonctionnant selon l'approche d'un incubateur virtuel pour des entrepreneurs en devenir issus de l'AD&M, le programme se déroule en plusieurs étapes. Afin de pouvoir intégrer des candidats régulièrement, plusieurs sessions ont été organisées en 2015 et ce en langue française, allemande, ou encore luxembourgeoise. Le déroulement des sessions ainsi que le nombre de participants enregistré à chaque étape du cycle 2015 sont repris ci-après:

- » 18 ateliers de sensibilisation à la création d'entreprise, impliquant plus de 620 participants
- » 7 séances d'entretiens individuels sous forme de table tournante, comptant plus de 150 participants,
- » 6 workshops d'approfondissement dédiés à la définition du profil entrepreneurial, avec 63 participants,
- » 6 sessions de formation portant sur la modélisation d'une idée d'affaires et l'introduction à la théorie du business plan en présence de 63 participants, dont l'accompagnement individuel a été assuré en aval par des dirigeants d'entreprise.

Par ailleurs, les collaborateurs du domaine d'activités Services aux PME participent à chaque atelier de sensibilisation et interviennent lors de chaque table-ronde. L'équipe de l'Espace Entreprises a aussi développé les modules de formation «Modélisation d'une idée d'affaires» et «Introduction à la théorie du business plan»; elle en assure l'animation et épaula les coaches dans l'accompagnement des futurs créateurs du Luxembourg (FEALU).

PROMOTION DE L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE



La direction Services aux PME est également chargée d'une mission générale de « lobbying » en faveur des PME, à un niveau plus stratégique.

Il s'agit d'abord de déceler les besoins des ressortissants de la Chambre de Commerce d'après l'expérience terrain des entrepreneurs, et d'élaborer ensuite des propositions en vue d'améliorer l'environnement juridique et fiscal des petites et moyennes entreprises, afin d'accroître l'efficacité du soutien public qui leur est accordé. La direction Services aux PME est ainsi notamment amenée à intervenir dans la procédure législative, en émettant des avis sur divers projets de lois liés directement ou indirectement aux PME.

Dans le cadre de ses interventions dans la procédure législative, le domaine d'activités Services aux PME a émis en 2015 11 avis, repris ci-après:

- 1) 4141ter - Organisation des services de taxi - amendements
- 2) 4354 - Marchés publics
- 3) 4378 - TVA Agriculture
- 4) 4414 - Architectes et ingénieurs conseils
- 5) 4417 - Transport d'alcool
- 6) 4430 - Organisation des services de taxi
- 7) 4456 - Appellation d'origine
- 8) 4493 - Tatouage, branding, cutting
- 9) 4510 - Acidification Récolte 2015
- 10) 4523 - Podologue
- 11) 5407 - Système eTVA

Les collaborateurs de l'E.E. travaillent aussi en liaison étroite avec le Gouvernement, les associations professionnelles, les Fédérations et les groupes d'intérêt chargés de venir en aide aux PME, en vue de la mise en place de mesures visant l'allègement des contraintes administratives, réglementaires et fiscales au niveau local.

Parmi les actions de lobbying et de réseautage réalisées en 2015, on peut citer :

- » les interventions dans différentes commissions techniques (normes comptables, autorisations d'établissement, permis de séjours pour entrepreneurs hors UE (MAE), liquidation, immigration, commodo-incommodo et évaluation des demandes en obtention d'un label écologique...),
- » la participation à l'élaboration du 4^{ème} plan d'action en faveur des PME via les groupes de travail « esprit d'entreprendre », « simplification administrative », « financement », et « intérêts sectoriels »,
- » la participation à la mise en place de la House of Entrepreneurship, via un groupe de travail réunissant la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers et le ministère de l'Economie,
- » la représentation annuelle auprès du Business club France – Luxembourg (BCFL),
- » la représentation au sein des comités d'évaluation nyuko (parcours interrégionaux) et le coaching ponctuel de porteurs de projet (évaluation de business plans et concepts entrepreneuriaux).

Les collaborateurs de l'EE participent également activement à la promotion de l'esprit d'entreprendre au travers d'actions de sensibilisation récurrentes. L'objectif de ces interventions est de faire découvrir à l'ensemble des communautés éducative, associative et économique locales le monde de l'entrepreneuriat dans sa diversité (création d'entreprises, conception et gestion de projets, « profit » et « non profit ») et de toucher du doigt la notion d'esprit d'entreprendre.

En 2015, de nombreuses actions de sensibilisation et de « formation » ont ainsi été réalisées¹:

- » présentations régulières et workshops liés à l'entrepreneuriat dans les lycées dans le contexte du programme « Relation Ecoles-Entreprises » en collaboration avec la LSC,
- » workshops d'introduction à la création d'entreprise pour les doctorants de l'Université de Luxembourg, les étudiants du Master E-ship & Innovation de la Luxembourg Business Academy, les participants au séminaire FUSE, les étudiants de HEC Paris et dans le cadre des matinales Silicon Luxembourg,
- » présentations auprès des chambres patronales et des services régionaux d'action sociale (Ministère de la Famille),
- » soutien aux nouveaux arrivants dans leurs démarches de démarrage d'entreprise via permanences lors Journées d'intégration OLAI,
- » conseil aux visiteurs lors de la Foire de Printemps et des GR Business Days 2015,
- » soutien à l'entrepreneuriat au féminin (collaborations diverses avec la FFCEL et l'association Mumpreneurs),
- » organisation d'une table-ronde sur les métiers créatifs, en collaboration avec le Creativity Hub 1535°C à Differdange,
- » organisation d'une table-ronde sport vs. e-ship dans le cadre du tournoi international de tennis féminin BGL OPEN Luxembourg, en collaboration avec le SportLycée et la LSC,
- » ateliers de sensibilisation à l'entrepreneuriat, en collaboration avec l'ADEM, (...)

1 Liste non-exhaustive

SENSIBILISATION À L'ENTREPRENEURIAT

22 AVRIL 2015

Table-ronde sur les métiers créatifs, en collaboration avec le Creativity Hub 1535°C à Differdange



PUBLICATIONS ET ÉTUDES



Par ailleurs, en 2015, le domaine d'activités Services aux PME a été à l'origine de plusieurs contributions rédigées en collaboration avec la rédaction du Merkur (dossiers thématiques et articles). On citera notamment les dossiers suivants :

- » Merkur – édition de Nov/Déc . 2015 : dossier « Entrepreneurs : next gen is here ! ».
Ce dossier dessine une autre image de l'entrepreneuriat local. Ce numéro dresse aussi le tableau du monde actuel de l'entrepreneuriat au Luxembourg, qui a beaucoup évolué ces dernières années, et passe en revue d'autres pratiques inspirantes observées en Grande-Région.
- » Entreprises Magazine – édition de Nov/Déc. 2015 : dossier « L'esprit d'entreprise ».
Cette édition consacrée à l'entrepreneuriat en Grande-Région propose de mettre l'accent sur les services clés de l'Espace Entreprises de la Chambre de Commerce du GDL, au travers notamment de nombreux témoignages d'entrepreneurs couplés à des informations théoriques et pratiques.

L'équipe de l'Espace Entreprises à également eu une implication active dans des études locales ou internationales :

- » participation à la rédaction du 4^e plan d'action en faveur des PME,
- » contribution à l'organisation de l'exposition « Femmes Pionnières Luxembourg » en collaboration avec la FFCEL,
- » participation à différents sondages et interviews dans le cadre de l'étude GEM (General Entrepreneurship Monitor),
- » Participation aux groupes de travail et études d'Eurochambres sur l'entrepreneuriat et les PME.

Chaque année, l'Espace Entreprises effectue également la mise à jour du Cadastre du Commerce, fichier unique reprenant les données qualitatives, quantitatives et géographiques de chaque établissement commercial au Luxembourg. Une étude de terrain a ainsi été poursuivie en août 2015. Un nombre total de 2304 surfaces commerciales a été relevé fin 2015 (uniquement les ressortissants de la Chambre de Commerce ont été pris en compte), dont 452 disposant de plus de 400m² de surface de vente.

NYUKO A.S.B.L.

Start-Up Nation Luxembourg



Partenariat public-privé créé en mars en 2015 suite à la fusion de la structure d'accompagnement Business Initiative a.s.b.l. et de la plateforme de co-working « The Impactory », nyuko œuvre pour que le Luxembourg « Start-up Nation » prenne sa place sur l'échiquier mondial, dans la course à l'innovation.

nyuko

Il se positionne comme fédérateur de l'écosystème entrepreneurial et souhaite révolutionner le support aux entrepreneurs (formations, workshops, coaching, mentoring, financement et mise en relation) en créant des ponts entre l'économie traditionnelle et la nouvelle économie qui se déploie dans le contexte de la 3ème révolution technologique que représente le numérique.

S'adressant à tous les entrepreneurs, indépendamment du stade d'avancement de leur projet/ de développement de leur entreprise, les services nyuko visent aussi bien les start ups luxembourgeoises qu'étrangères, souhaitant s'implanter au Grand-Duché.

Les services de nyuko s'articulent autour de 4 axes ambitieux – changemaker, startup supporter, training hub and knowledge network/community. En 2015, son activité s'est articulée autour de 3 volets: nyuko sharing, nyuko funding et nyuko learning.

NYUKO SHARING

Suite au passage d'un monde individualiste marqué par la possession et l'accumulation de biens matériels à un environnement collaboratif favorisant la transmission et l'interconnexion de connaissances (consilience), nyuko sharing a souhaité s'inscrire dans une véritable démarche de partage.

Un espace de coworking a ainsi ouvert en mai 2015. Accueillant 19 personnes en mai, partiellement venues de l'Impactory, l'espace a été investi par 60 coworkers dès décembre 2015 (53 nomades et 7 résidents). Pour 2015, la fréquentation journalière était en moyenne de 12 à 15 coworkers.

Depuis le 1^{er} octobre 2015, un community manager gère les relations et les interconnexions de la communauté nyuko, tandis qu'un event manager gère l'ensemble des conférences, workshops et événement de tiers qui se tiennent sur place.

NYUKO LEARNING

1,2,3 GO, le parcours interrégional de plan d'affaires pour entrepreneurs innovants

Le réseau interrégional 1,2,3 GO, composé de plus de 400 experts et entrepreneurs qui accompagnent gratuitement les porteurs de projets dans le cadre du parcours de plans d'affaires 1,2,3 GO est désormais géré par nyuko.

L'objectif principal de ce parcours, organisé en éditions qui se déroulent entre septembre et juin de chaque année, est d'aider les porteurs de projets de création ou de diversification de PME à transformer leurs idées en un plan d'affaires convaincant par le biais de coaching gratuit.

Une des forces du réseau 1,2,3 GO est son caractère interrégional, permettant aux futurs créateurs de générer rapidement des contacts transfrontaliers et d'élargir leur business au-delà de leur région d'origine.

Dès l'acceptation de leur projet, les candidats sont mis en relation avec un ou plusieurs coaches du réseau - entrepreneurs, cadres ou dirigeants, issus de tous secteurs d'activité (finance, droit, comptabilité, biotechnologie...), afin de finaliser leurs plans d'affaires et bénéficier en fin de parcours d'une évaluation par trois jurés indépendants. Cette évaluation est basée sur une méthodologie développée par le cabinet de conseil McKinsey, permettant de récompenser les meilleurs plans d'affaires.

La prospection de projets et la mise en relation entre porteurs de projets et coaches est assurée par les partenaires locaux d'1,2,3 GO.

Lors de la soirée de clôture de l'édition 2014/2015, organisée en septembre 2015 à la CCI de Sarrebruck, quatre projets luxembourgeois ont été primés. Sur les 223 projets déposés pour cette 15ème édition (125 au Luxembourg), 78 projets innovants ont été intégrés au parcours, dont 28 provenant du Luxembourg.

Depuis sa création, 1,2,3 GO a contribué à la réalisation de 653 plans d'affaires en Grande-Région et à la création de 428 start-ups, dont 125 au Luxembourg. Ce sont plus de 1.300 emplois qui ont ainsi été durablement créés, dont près de 400 au Luxembourg.

1,2,3 GO Social, le parcours pour porteurs de projets à finalité sociale ou solidaire au Luxembourg

Le 24 novembre 2011, Business Initiative a.s.b.l. a lancé 1,2,3 GO Social, un dispositif d'accompagnement pour les projets d'entreprises à finalité sociale ou solidaire au Grand-Duché de Luxembourg, intégré au plan d'actions pour le développement de l'économie solidaire au Luxembourg (PLES-2012).

Concrètement, 1,2,3 GO Social offre un coaching gratuit et personnalisé dans l'élaboration de plans d'affaires pour les porteurs de projets à finalité sociale ou solidaire.

1,2,3 GO Social est soutenu par le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, la Chambre de Commerce, la Banque de Luxembourg et des partenaires méthodologiques tels que l'Union luxembourgeoise de l'économie sociale et solidaire (ULESS), la Social Factory (Paris), Uni.lu, le CRP Tudor, la Fondation Grand-Ducale et l'a.s.b.l. Etika.

Lors de la 4^e édition lancée en janvier 2015, 24 projets à finalité sociale et solidaire ont été reçus, dont 10 ont été acceptés dans un premier temps pour bénéficier de l'accompagnement gratuit dans le cadre du parcours 1,2,3 GO Social. Suite à une sélection intermédiaire, les 10 projets ont été jugés suffisamment aboutis et les entrepreneurs ont pu terminer leur parcours avec la finalisation d'un business plan à la clé. Lors de la Soirée de Clôture du 16 février 2016 à la Banque de Luxembourg, les projets ayant remis un « Business Plan Social » ont été présentés au public et mis à l'honneur.

Depuis sa création, 1,2,3 GO Social a contribué à la réalisation de 35 business plans et à la création de 18 entreprises sociales.

NYUKO FUNDING

Seed4Start, le « Forum Transfrontalier du Capital Risque »

Seed4Start, le « Forum Transfrontalier du Capital Risque », a été lancé en septembre 2012 avec pour objectif de mettre en relation les startups à potentiel avec des investisseurs privés en Grande Région, facilitant ainsi la rencontre entre l'offre et la demande de capitaux sur des projets de création, de reprise ou de développement d'entreprises à fort potentiel économique.

Seed4start aide ainsi les entrepreneurs de la Grande Région à trouver les capitaux nécessaires au démarrage de leur entreprise et offre aux investisseurs privés (Business Angels, fonds de capital-risque...) des opportunités d'investissements prometteurs.

Seed4Start intègre également un important volet d'accompagnement, de formation et de mises en relation, via l'organisation de nombreux événements et rencontres individuelles.

Ce projet, initialement financé par l'Union Européenne sur 3 ans, est animé par un ensemble d'experts fortement ancrés dans leur région (Ader Investissements, BeAngels, LBAN - Luxembourg Business Angels Network), sous l'égide de nyuko et de CCI O2 Bilan Lorraine.

Ces partenaires sélectionnent chaque année entre dix et vingt jeunes entreprises prometteuses de la Grande Région parmi une cinquantaine de candidats, afin qu'elles se présentent aux investisseurs privés lors d'un roadshow dans trois pays.

Fort des résultats des trois premières éditions Seed4Start Pitching days, nyuko a lancé une 4^e édition en juin 2015. Sur une cinquantaine de candidatures reçues, une trentaine ont été retenues lors des phases de présélection. Au final, quinze entrepreneurs ont été accompagnés et formés, en prévision de leur rencontre avec des investisseurs dans le cadre de la 4^e édition des Seed4Start Pitching Days, qui s'est tenue le 24 novembre 2015 au Technoport à Belval à Luxembourg, le 27 novembre 2015 à la Chambre de Commerce de Meurthe-et-Moselle, à Nancy en France et le 2 décembre 2015 à l'Axisparc de Mont-Saint-Guibert en Belgique.

Depuis sa création, le dispositif Seed4Start a permis d'accompagner près de 130 entreprises dont 69 ont pu se présenter à des investisseurs privés au cours des Seed4Start Pitching Days. Suite aux trois premières éditions, plus de 9 millions d'euros ont été levés et des négociations sont en cours.

AVIS ET AFFAIRES JURIDIQUES

DÉFENDRE

LES INTÉRÊTS DES RESSORTISSANTS

Pour l'ensemble des lois et règlements grand-ducaux et ministériels ayant trait aux professions ressortissant de la Chambre de Commerce, l'avis de cette dernière doit être demandé. La Chambre de Commerce donne également son avis sur le budget de l'Etat à soumettre aux délibérations et vote de la Chambre des députés, présente ses observations à cette dernière sur l'emploi des crédits du budget de l'Etat alloués pour les exercices écoulés dans l'intérêt du commerce, de l'industrie, des finances et des services et elle émet ses recommandations sur les nouvelles allocations à proposer pour l'exercice suivant. La Chambre de Commerce peut se saisir elle-même pour formuler tout avis au Gouvernement sur des sujets relatifs à son objet ou ses missions. La Chambre de Commerce a le droit de faire des propositions au Gouvernement, que ce dernier doit examiner et soumettre à la Chambre des députés, lorsque leur objet entre dans son champ de compétence.





Dans ses avis, la Chambre de Commerce défend les intérêts de ses ressortissants, ainsi que les intérêts sectoriels à condition que ceux-ci ne soient pas préjudiciables à ceux de l'ensemble de ses ressortissants. Par ce biais, elle soumet aux autorités publiques ses points de vue et propositions concernant directement ou indirectement l'économie et la société luxembourgeoise, en général et les différents secteurs ou les entreprises, en particulier. Les avis sont rédigés par les différents services de la Chambre de Commerce et coordonnés par le service Avis et Affaires juridiques.

En 2015, la Chambre de Commerce a émis 206 avis sur des projets de loi ou de règlement grand-ducal, dont 136 ont été émis par le service Avis et Affaires Juridiques dont certains en collaboration avec les Affaires Economiques^(*)

Parmi les avis rendus en 2015 sur les projets de lois ou de règlements les plus importants, il y a lieu de citer :

➤ **02/02/2015 Comptes annuels - CBCR.**

Projet de loi concernant le rapport sur les paiements effectués au profit de gouvernements et portant modification de diverses dispositions relatives à la comptabilité et aux comptes annuels des entreprises ainsi qu'aux comptes consolidés de certaines formes de sociétés et - portant transposition de la directive 2013/34/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 relative aux états financiers annuels, aux états financiers consolidés et aux rapports y afférents de certaines formes d'entreprises, modifiant la directive 2006/43/CE du Parlement européen et du Conseil et abrogeant les directives 78/660/CEE et 83/349/CEE du Conseil ; - portant modification : - du titre II de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises ; - de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales ; - du titre II du livre Ier du Code de commerce. [4311PMR]

➤ **05/05/15 AUTO-SAISINE: Transposition des exigences de fonds propres (CRD IV) Amendements**

Projet de loi portant :

- » transposition de la directive 2013/36/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 ;
- » transposition des articles 2 et 3 de la directive 2011/89/UE du Parlement européen et du Conseil du 16 novembre 2011 ;
- » transposition de l'article 6, paragraphe 6 de la directive 2011/61/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011 ;
- » modification de :
 1. la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier ;
 2. la loi modifiée du 23 décembre 1998 portant création d'une commission de surveillance du secteur financier ;
 3. la loi du 12 juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs. [4223bisPMR]

➤ **21/05/15 FATCA - Foreign Account Tax Compliance Act**

Projet de loi portant approbation

- » 1. de l'Accord entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique en vue d'améliorer le respect des obligations fiscales à l'échelle internationale et relatif aux dispositions des États-Unis d'Amérique concernant l'échange d'informations communément appelées le « Foreign Account Tax Compliance Act », y compris ses deux annexes ainsi que le « Memorandum of Understanding » y relatif, signés à Luxembourg le 28 mars 2014 ;
- » 2. de l'échange de notes y relatives, signées le ... [4427PMR]

➤ **04/06/15 POST Luxembourg**

Projet de loi portant modification de la loi modifiée du 10 août 1992 portant création de l'entreprise des postes et télécommunications. [4413MST/PMR]*

➤ 16/06/15 Directive Solvabilité 2 – Amendements

Amendements gouvernementaux relatif au projet de loi n°6456 sur le secteur des assurances.
(4008bisPMR)

➤ 30/06/15 Casier judiciaire

Projet de loi portant modification :

- » 1) de la loi du 29 mars 2013 relative à l'organisation du casier et aux échanges d'informations extraites du casier judiciaire entre les Etats membres de l'Union européenne,
- » 2) du Code d'instruction criminelle,
- » 3) du Code pénal.

Projet de règlement grand-ducal fixant la liste des administrations et personnes morales de droit public pouvant demander un extrait du casier avec l'accord de la personne concernée.
(4449SMI)

➤ 23/09/15 Réforme des prestations familiales

Projet de loi portant réforme des prestations familiales.

Projet de règlement grand-ducal du x/y/ 2015 portant exécution des dispositions de la loi du x/y/2015 portant réforme des prestations familiales et

- » fixant les montants de l'allocation familiale, de l'allocation de rentrée scolaire, des allocations de naissance et de l'allocation spéciale supplémentaire;
- » déterminant les modalités des examens médicaux et de l'examen dentaire de la femme enceinte et de l'examen postnatal de la mère ainsi que sur le carnet de maternité;
- » déterminant les modalités des examens médicaux des enfants en bas âge, sur la périodicité de ces examens et sur le modèle du carnet de santé et les inscriptions qui devront y être portées obligatoirement;
- » portant sur les modalités des consultations complémentaires pouvant être exécutées par la sage-femme;
- » déterminant la composition du Conseil arbitral et du Conseil supérieur de la sécurité sociale;
- » portant fixation de l'assiette et des modalités de paiement des cotisations en matière d'allocation familiale pour les salariés relevant des régimes de pension statutaires;
- » portant fixation des cotisations à verser à la Caisse pour l'avenir des enfants par les personnes exerçant une profession libérale, industrielle, commerciale ou artisanale et par les personnes n'exerçant pas de profession;
- » portant fixation des cotisations à verser à la Caisse pour l'avenir des enfants par les personnes exerçant une profession agricole ou viticole. (4466CCH/SMI)*

➤ 07/10/15 Echange automatique d'informations

Projet de loi concernant l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers en matière fiscale et portant : 1. transposition de la directive 2014/107/UE du Conseil du 9 décembre 2014 modifiant la directive 2011/16/UE en ce qui concerne l'échange automatique et obligatoire d'informations dans le domaine fiscal; 2. approbation de l'Accord multilatéral entre Autorités compétentes concernant l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers, signé à Berlin le 29 octobre 2014; 3. modification de la loi modifiée du 29 mars 2013 relative à la coopération administrative dans le domaine fiscal. (4497PMR)

➤ 22/10/15 Sociétés mères – filiales

Projet de loi portant transposition

- » de la directive 2014/86/UE du Conseil du 8 juillet 2014 modifiant la directive 2011/96/UE concernant le régime fiscal commun applicable aux sociétés mères et filiales d'Etats membres différents;
- » de la directive 2015/121/UE du Conseil du 27 janvier 2015 modifiant la directive 2011/96/UE concernant le régime fiscal commun applicable aux sociétés mères et filiales d'Etats membres différents; portant modification
- » de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu; de la loi modifiée du 16 décembre 1934 sur l'évaluation des biens et valeurs;
- » de la loi modifiée du 1^{er} décembre 1936 concernant l'impôt commercial;
- » de la loi générale des impôts modifiée du 22 mai 1931 (« Abgabenordnung »);
- » de la loi modifiée du 24 décembre 1996 portant introduction d'une bonification d'impôt sur le revenu en cas d'embauchage de chômeurs.

Projet de règlement grand-ducal portant exécution de l'article 164bis, alinéa 10 de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu. (4489PMR)

➤ 30/10/15 Société d'impact sociétal – PL et PRG

Projet de loi portant création des sociétés d'impact sociétal et modifiant l'article 1832 du Code Civil, l'article 6 de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises et modifiant certaines autres dispositions légales et l'article 112 de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu.

Projet de règlement grand-ducal relatif à la composition et au fonctionnement de la Commission Consultative pour les sociétés d'impact sociétal prévue à l'article 10 du projet de loi portant création des sociétés d'impact sociétal. *(4462 et 4463 PMR/MST)**

➤ 04/11/15 Société à responsabilité limitée simplifiée

Projet de loi ayant pour objet d'instituer la société à responsabilité limitée simplifiée et portant modification de 1° la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales ; et 2° la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises. *(4381SMI)*

➤ 06/11/15 UCITS V

Projet de loi

- » portant transposition de la directive 2014/91/UE du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 modifiant la directive 2009/65/CE portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), pour ce qui est des fonctions de dépositaire, des politiques de rémunération et des sanctions ;
- » portant modification de :
- » la loi modifiée du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif ;
- » la loi du 12 juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds d'investissements alternatifs. *(4490PMR)*

➤ 27/11/15 Impôt sur la fortune

Projet de loi n° 6891 du 13.10.2015 portant modification

- » de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu ;
- » de la loi modifiée du 16 octobre 1934 concernant l'impôt sur la fortune ;
- » de la loi modifiée du 22 mars 2004 relative à la titrisation ;
- » de la loi modifiée du 15 juin 2004 relative à la Société d'investissement en capital à risque (SICAR) ;
- » de la loi modifiée du 13 juillet 2005 relative aux institutions de retraite professionnelle sous forme de société d'épargne-pension à capital variable (sepcav) et d'association d'épargne-pension (assep). *(4529PMR)*

➤ 09/12/15 BRRD : Redressement et la résolution des crises bancaires

Projet de loi relative aux mesures de résolution, d'assainissement et de liquidation des établissements de crédit et de certaines entreprises d'investissement ainsi qu'aux systèmes de garantie des dépôts et d'indemnisation des investisseurs, portant :

- » 1. transposition de la directive 2014/59/UE du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 établissant un cadre pur le redressement et la résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement et modifiant la directive 82/891/CEE du Conseil ainsi que les directives du Parlement européen et du Conseil 2001/24/CE, 2002/47/CE, 2004/25/CE, 2005/56/CE, 2007/36/CE, 2011/35/UE, 2012/30/UE et 2013/36/UE et les règlements du Parlement européen et du Conseil (UE) n° 1093/2010 et (UE) n° 648/2012 ;
- » 2. transposition de la directive 2014/49/UE du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 relative aux systèmes de garantie des dépôts ;
- » 3. modification :
 - a) de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier ;
 - b) de la loi modifiée du 23 décembre 1998 portant création d'une commission de surveillance du secteur financier ;
 - c) de la loi modifiée du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière portant :
 - transposition de la directive 2002/47/CE du Parlement Européen et du Conseil du 6 juin 2002 concernant les contrats de garantie financière ;
 - modification du Code de Commerce ;
 - modification de la loi du 1^{er} août 2001 concernant la circulation de titres et d'autres instruments fongibles ;

- modification de la loi du 5 avril 1993 relative au secteur financier ;
 - modification du règlement grand-ducal du 18 décembre 1981 concernant les dépôts fongibles de métaux précieux et modifiant l'article 1^{er} du règlement grand-ducal du 17 février 1971 concernant la circulation de valeurs mobilières ;
 - abrogation de la loi du 21 décembre 1994 relative aux opérations de mise en pension ;
 - abrogation de la loi du 1^{er} août 2001 relative au transfert de propriété à titre de garantie ;
- d) de la loi du 19 mai 2006 portant transposition de la directive 2004/25/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 avril 2004 concernant les offres publiques d'acquisition ;
- e) de la loi du 24 mai 2011 concernant l'exercice de certains droits des actionnaires aux assemblées générales de sociétés cotées. *[4516PMR/BMU]**

➤ 10/12/15 Règlement extrajudiciaire des litiges de consommation – Amendements parlementaires

Projet de loi no 6769 portant introduction du règlement extrajudiciaire des litiges de consommation dans le Code de la consommation et modifiant certaines autres dispositions du Code de la consommation (Dir. 2013/11). Amendements parlementaires *[4365bisSMI]*

➤ 2/12/2015 Accord sur le Fonds de résolution.

Projet de loi portant approbation de l'Accord concernant le transfert et la mutualisation des contributions au Fonds de résolution unique signé à Bruxelles le 21 mai 2014. *[4548PMR]*

Tous les avis émis en 2015 peuvent être consultés sur le site Internet de la Chambre de Commerce (www.cc.lu/services/avis-legislation/).

La direction Avis et Affaires Juridiques coordonne également les prises de positions de la Chambre de Commerce au sujet des propositions de règlements et directives que la Commission européenne adresse à la Chambre des députés dans le cadre de la procédure de consultation des parlements nationaux.

En tant que membre d'Eurochambres, l'association européenne des chambres de commerce et d'industrie, la Chambre de Commerce et tout particulièrement la direction Avis et Affaires juridiques sont amenées à contribuer aux activités d'Eurochambres à travers des prises de position défendant les intérêts de ses ressortissants.

La direction Avis et Affaires juridiques a continué à participer activement au *think tank* pour la révision du cadre législatif relatif à l'arbitrage au Luxembourg. Il a également continué à contribuer à la sensibilisation du public à la médiation en tant que voie de résolution alternative et au financement du Centre de Médiation Civile et Commerciale.

La direction Avis et Affaires Juridiques a encore été à l'origine de contributions publiées dans le magazine Merkur concernant directement ou indirectement les PME.

Enfin, les représentants de la direction Avis et Affaires Juridiques ont participé à de nombreuses réunions de groupe d'experts, soit dans le cadre des avis à rendre par la Chambre de Commerce, soit dans le cadre de consultations et coordinations internes ou externes, tant au niveau national, européen qu'international.



AFFAIRES ÉCONOMIQUES

AU SERVICE D'UNE ÉCONOMIE

DURABLEMENT COMPÉTITIVE ET ATTRACTIVE

Les Affaires Économiques ont pour missions d'observer, d'analyser et de commenter l'environnement socio-économique dans lequel évoluent les entreprises nationales, ainsi que de promouvoir l'économie luxembourgeoise, ce qui passe par quatre domaines d'activité principaux à savoir :

- l'articulation des intérêts des entreprises et de l'économie luxembourgeoise ;*
- la promotion d'un cadre propice au développement durable et compétitif de l'économie luxembourgeoise ;*
- la promotion du Luxembourg comme centre international d'affaires et comme site d'implantation de premier choix devant diverses audiences ;*
- le conseil, l'information et la documentation des entreprises et du grand public.*

Les missions des Affaires économique sont atteintes via la rédactions d'avis et de contributions de fond, la réalisation d'enquêtes, l'organisation de conférences, l'animation d'un réseau de collaborations avec des partenaires tant nationaux qu'internationaux, la mise à disposition des entreprises et du public d'informations socio-économiques et de statistiques, la sensibilisation de publics avertis et non-avertis aux concepts économiques et la participation à une multitude de groupes de travail, de cercles de réflexion et de commissions.

AVIS



Dans le cadre de l'intervention de la Chambre de Commerce dans la procédure législative et règlementaire du Grand-Duché de Luxembourg, les Affaires Economiques élaborent des avis en lien avec des projets de loi ou de règlement grand-ducal, qui impactent, directement et/ou sensiblement, le fonctionnement et la compétitivité de l'économie luxembourgeoise ainsi que la vie des entreprises.

Ainsi, les Affaires Economiques ont émis, en 2015, 63 avis, dont certains en collaboration avec le service «Avis et Affaires Juridiques» de la Chambre de Commerce. Les thématiques abordées par ces avis sont variées et comprennent, entre autres, les finances publiques, la politique économique et sociale, la politique fiscale, la politique environnementale et énergétique, le logement, la simplification administrative, les études supérieurs et la recherche, ainsi que l'aménagement du territoire.

Parmi les principaux avis juridiques à connotation fortement économique émis en 2015, citons notamment les textes suivants :

- **Subvention de loyer - Amendements gouvernementaux.** Projet de loi n°6542 portant introduction d'une subvention de loyer et modifiant la loi modifiée de 25 février 1979 concernant l'aide au logement. Projet de règlement grand-ducal fixant les conditions et modalités d'octroi de la subvention de loyer prévue par la loi modifiée du 25 février 1979 concernant l'aide au logement. Amendements gouvernementaux.
- **POST Luxembourg.** Projet de loi n°6794 portant modification de la loi modifiée du 10 août 1992 portant création de l'entreprise des postes et télécommunications.
- **Bonus-malus Assurance accident.** Projet de règlement grand-ducal déterminant le champ et les modalités d'application du système bonus-malus de l'assurance accident.
- **Société d'impact sociétal.** Projet de loi n°6831 portant création des sociétés d'impact sociétal et modifiant l'article 1832 du Code Civil, l'article 6 de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises et modifiant certaines autres dispositions légales et l'article 112 de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu.
- **Réforme des prestations familiales.** Projet de loi n°6832 portant réforme des prestations familiales.
- **Réorganisation de l'Administration de l'environnement.** Projet de loi n°6865 portant réorganisation de l'Administration de l'environnement.
- **Protection de l'environnement.** Projet de loi n°6855 relative à un régime d'aides à la protection de l'environnement.
- **Aides et promotion de la recherche et de l'innovation.** Projet de loi n°6854 ayant pour objet :
 1. le renouvellement des régimes d'aides à la recherche, au développement et à l'innovation;
 2. les missions de l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche et modifiant la loi modifiée du 5 juin 2009 relative à la promotion de la recherche, du développement et de l'innovation.
- **Mécanisme d'obligations en matière d'efficacité énergétique.** Projet de règlement grand-ducal relatif au fonctionnement du mécanisme d'obligations en matière d'efficacité énergétique.

ENQUÊTES



Les Affaires Economiques sont par ailleurs en charge de la coordination et de la conduite de diverses enquêtes nationales et internationales.

Dans ce contexte, il y a tout d'abord lieu de citer l'enquête de conjoncture, qui est réalisée conjointement avec le STATEC et relative aux secteurs du commerce et des services. Cette enquête, mensuelle et revêtant un caractère obligatoire en vertu du cadre légal relatif au STATEC, vise à recueillir le point de vue et la perception des chefs d'entreprises des deux secteurs mentionnés en matière de développement économique.

De même, il convient de mentionner le soutien apporté par les Affaires Economiques aux organisations et institutions internationales, et ce via la coordination des principales enquêtes comparatives sur la compétitivité au niveau mondial :

- » *World Competitiveness Yearbook* de l'International Institute for Management Development (IMD) (mai 2015) : «IMD World Competitiveness Yearbook (WCY) 2015 : Le retour du Luxembourg dans le palmarès des nations les plus compétitives : belle surprise sur fond de regain de confiance».

Dans l'édition 2015, publiée fin mai et réalisée au premier trimestre de l'année, le Luxembourg se hissait à la 6^e place des économies les plus performantes parmi 61 pays, soit une avancée de 5 rangs par rapport à 2014. Cette progression réjouissante résultait notamment des bons scores attribués au Grand-Duché pour son efficacité économique et son environnement propice aux affaires, ainsi que de l'état d'esprit plus positif des entrepreneurs suite à l'actuelle embellie conjoncturelle et à l'agenda réformateur des autorités publiques. Cette ambiance positive était considérée comme l'occasion idéale pour poursuivre et accélérer les réformes afin de relever les défis traditionnels du Luxembourg, liés notamment au chômage, à la politique fiscale, à la productivité et aux investissements privés en R&D.

- » *Global Competitiveness Report* du Forum Economique Mondial (septembre 2015) :

«Global Competitiveness Report (GCR) 2015-2016 : Le Luxembourg vingtième dans le palmarès des pays les plus compétitifs : une rentrée 2015 sous le signe de l'incertitude».

Dans le GCR paru en septembre 2015, le Grand-Duché a perdu une place par rapport à 2014, et atteint le 20^e rang mondial parmi 140 pays. La conclusion du rapport était que le Luxembourg devait s'investir davantage s'il compte maintenir à l'avenir sa place dans le Top 20 des pays les plus compétitifs, voire ambitionner le Top 10, et ce sans pour autant délaissier les entreprises des secteurs traditionnels et les PME, représentant la colonne vertébrale de l'économie luxembourgeoise.

EUROCHAMBRES

9 DÉCEMBRE 2015

Présentation de l'enquête «Eurochambres» et des perspectives économiques pour 2016 à la presse : «Cinq repères pour naviguer dans les eaux internationales agitées»



Ces enquêtes demeurent très utiles aux autorités politiques et aux opérateurs économiques pour appréhender et se forger une idée éclairée de l'environnement général dans lequel évoluent les entreprises luxembourgeoises. La comparaison du Luxembourg avec d'autres économies européennes ou mondiales est susceptible d'alimenter la réflexion sur de possibles pistes d'amélioration ou de potentielles mesures visant à favoriser la compétitivité, la création d'entreprises, la prise de risque et l'esprit d'entreprise en général. Lesdites enquêtes sont par ailleurs cruciales eu égard à l'attractivité du Luxembourg dans le chef d'investisseurs internationaux et de créateurs d'entreprises.

La Chambre de Commerce contribue également, par la voie des Affaires Economiques, à la conduite de l'enquête qualitative «Eurochambres» dont l'objectif de la 23^e édition menée en octobre 2015 était d'apprécier l'évolution des principaux indicateurs de la vie économique en 2015 et d'appréhender les prévisions des entreprises pour l'année 2016. Les résultats de l'enquête «Eurochambres» ont été présentés au public dans le cadre d'une conférence de presse dédiée aux perspectives économiques pour 2016, organisée en date du 9 décembre 2015, et intitulée : «Cinq repères pour naviguer dans les eaux internationales agitées».

De la lecture des résultats de l'enquête Eurochambres 2016 se dégage un certain optimisme, de la part des entreprises luxembourgeoises, quoiqu'à interpréter avec prudence. En effet, une amélioration généralisée du climat des affaires, ainsi que du chiffre d'affaires des entreprises sondées, tant au niveau national qu'à l'exportation a été observée. Cependant, la situation est plus contrastée concernant l'emploi et les investissements, pourtant essentiels pour la croissance future. Si la tendance à l'embauche apparaît positive depuis la crise dans les services, l'évolution des effectifs s'inscrirait à la baisse dans l'industrie manufacturière. En 2016, les investissements seraient, quant à eux, majoritairement stables, voire en léger repli, tous secteurs confondus.

Les entreprises s'inquiètent fortement du manque de main d'œuvre qualifiée, ce qui, outre l'enjeu crucial de mieux préparer jeunes et moins jeunes au monde du travail, pourrait faire office de «preuve» additionnelle pointant en faveur d'une augmentation de l'emploi au Luxembourg, notamment dans l'industrie, où l'évolution des effectifs apparaît volatile jusqu'à présent. Le coût du travail et la demande intérieure demeurent des préoccupations fortes, tous secteurs confondus.

Enfin, les Affaires Economiques participent à l'enquête conjoncturelle trimestrielle menée par l'IFO-Institut ainsi qu'à une série d'enquêtes plus ponctuelles telles que la «Global Economic Survey» de Eurochambres ou encore la «Weltweite Konjunkturumfrage» de l'AHK DeBeLux.

CONTRIBUTIONS DE FOND



En 2015, les Affaires Economiques ont publié la 17^e édition de la série «Actualité & tendances» (A&T) intitulée «Des investissements publics efficaces : une formidable opportunité de redressement».



Les investissements publics pèsent en effet un poids certain au Luxembourg, où ils représentent près de 2 milliards EUR par an ou encore 3.000 EUR par résident. Diverses études mettent en avant leur potentiel socio-économique élevé, à long mais également à moyen terme. La réalisation de ce potentiel dépend cependant intimement du degré d'efficacité des projets d'investissement public. Dans le cas contraire, ces derniers n'affecteraient que les seules finances publiques tout en étant peu porteurs en termes d'activité économique.

En s'appuyant notamment sur un certain nombre de bonnes pratiques étrangères, la Chambre de Commerce a pu déceler les principaux facteurs favorisant une telle efficacité et élaborer sur cette base dix recommandations, qui viennent compléter et affiner sa traditionnelle «feuille de route du mieux investir». Ces dix recommandations soulignent notamment l'intérêt d'une grille d'évaluation précise et standardisée, assurant un traitement homogène des différents projets et permettant de comparer

objectivement leurs coûts et bénéfices respectifs. Une autre proposition est un meilleur ancrage à long terme de la politique d'investissement public, par le biais notamment de la mise en place d'une Commission nationale des infrastructures. Importent également la transparence budgétaire, une implication optimale du secteur privé, la simplification administrative, un monitoring continu de la mise en œuvre des projets et, enfin, une bonne coordination territoriale nationale et internationale.

BUDGET

18 NOVEMBRE 2016

Les Affaires Economiques ont présenté leur analyse du budget 2016 lors d'une conférence de presse



Dans son avis sur le projet de budget 2016 et sur le projet de loi de programmation financière pluriannuelle 2016-2019 présenté en novembre 2015 (« Le relâchement budgétaire, une menace pour le modèle luxembourgeois ? »), les Affaires Economiques analysent et commentent l'évolution des grands agrégats budgétaires. Ainsi, elles estiment que la transparence des deux projets précités un reste à parfaire, le fondement macroéconomique et analytique étant issu de sources variables. Elles regrettent par ailleurs que le volume du « Zukunftspak » soit fortement orienté à la baisse et estiment que les projections de certaines recettes interpellent. Les dépenses progresseraient certes toujours « plus vite qu'ailleurs » mais « moins que d'habitude » dans une perspective luxoluxembourgeoise. Les investissements seront ambitieux, la sécurité sociale demeure « durablement périlleuse » et le solde structurel-cible est trop faible pour asseoir la soutenabilité budgétaire : tels sont les grands messages qui émergent de l'analyse de la Chambre de Commerce. Celle-ci est complétée par des propositions de mesures de consolidation qui permettent, d'ici 2019, d'endiguer le déficit de l'Administration centrale - quelque 600 millions manquaient respectivement manqueraient par an dans les coffres publics entre 2008 et 2019 - et la progression galopante de la dette publique - non loin d'un triplement sur ce front est prévu entre 2008 et 2019. Seul un redoublement des efforts portant sur les comptes publics permettra à redonner confiance aux entreprises, aux citoyens et aux investisseurs. Or, l'Etat reste déficitaire à moyen terme et la sécurité sociale constitue l'épée de Damoclès à long terme alors que des solutions existent pour asseoir durablement la stabilité budgétaire et financière, pré-condition à la pérennisation du modèle socio-économique.

Les Affaires Economiques ont présenté leur analyse lors d'une entrevue avec le Rapporteur ainsi que lors d'une conférence de presse.

Au travers de contributions de fond, de dossiers, de documents à visée informative, de communiqués de presse, de courriers officiels et de recommandations, les Affaires Economiques se sont donc employées, en 2015, à défendre un modèle de développement national pertinent et propice à l'essor des entreprises à l'échelle nationale, de la Grande Région et au niveau international, fondé sur des principes de diversification économique, de simplification administrative, de croissance endogène et qualitative, de promotion d'activités à haute valeur ajoutée, de modernisation intelligente du cadre légal et réglementaire, et de défense de la soutenabilité des finances publiques. De la sorte, la Chambre de Commerce entend participer au débat public, et ceci en vue d'alimenter et d'enrichir les politiques publiques pour les années à venir, et ce auprès d'un public averti ou non.

INFORMATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET STATISTIQUES



Au cours de l'année 2015, les Affaires Economiques ont répondu à de très nombreuses consultations et sollicitations, écrites ou orales.

Les informations et statistiques ainsi distribuées portent sur l'économie luxembourgeoise dans sa globalité, la comptabilité nationale, la compétitivité, la Grande Région, le marché de l'emploi, les relations économiques internationales, la fiscalité, les finances publiques, la sécurité sociale, l'indice des prix à la consommation, soit tout un ensemble d'informations et de données qui permettent aux entrepreneurs, aux décideurs, aux chercheurs et aux étudiants d'orienter leur choix et de mener leurs actions au quotidien.

Via le Merkur, le magazine de la Chambre de Commerce, les Affaires Economiques tâchent en permanence d'informer et de sensibiliser les ressortissants sur les actualités économiques et sur l'évolution conjoncturelle et structurelle, via des articles et des dossiers. En 2015, deux dossiers ont été élaborés: «Environnement - Relever les défis verts» et «Le Luxembourg, à l'aube d'une nouvelle ère?».

SENSIBILISATION AUX CONCEPTS ÉCONOMIQUES



Les Affaires Economiques de la Chambre de Commerce ont collaboré étroitement avec PwC, le ministère de l'Économie et la Fedil, à l'organisation des « Journées de l'Économie » consacrées en 2015, aux nouvelles technologies.

Lors de ces journées, des experts internationaux et acteurs luxembourgeois ont réfléchi au rôle de l'Etat et aux grands enjeux que représente l'économie digitale pour le Luxembourg.

Les interventions des Affaires Economiques dans le cadre de la Relation Ecole-Entreprise se sont poursuivies en 2015 dans différents lycées classiques et techniques du pays.

JOURNÉES DE L'ÉCONOMIE

25 FÉVRIER 2015

Les « Journées de l'Économie » organisées par les Affaires Economiques en collaboration avec PwC, le ministère de l'Économie et la Fedil, étaient consacrées aux nouvelles technologies



L'objectif poursuivi par ces interventions est double : il s'agit non seulement de sensibiliser les élèves aux concepts économiques de base et au fonctionnement général de l'économie, mais également d'illustrer, à travers des exemples et des discussions, des concepts théoriques introduits dans le cadre des programmes scolaires (sur demande et après concertation avec le corps professoral).

En 2015, les collaborateurs des Affaires Economiques ont également poursuivi leurs interventions dans le cadre des cours à l'intention des délégués du personnel organisés par l'Ecole supérieure du Travail, en animant un module de formation intitulé « Compétitivité et diversification ».

Les collaborateurs des Affaires Economiques interviennent par ailleurs, régulièrement, devant des publics avertis ou non, pour présenter et commenter les nombreuses facettes de l'économie luxembourgeoise : présentations devant des étudiants (EUFOM, Haute Ecole de Flandre Occidentale, Université de Trèves, etc.), entrevues avec des organisations européennes ou internationales (délégation du MEDEF/AFEP/CI, Commission européenne, FMI, Agence de notation Fitch, etc.), participation à des tables rondes (Paperjam, Greater Region Business Days, Jones Lang LaSalle, etc.), ...

L'année 2015 a ainsi vu plus de soixante interventions, sous forme de présentations, d'allocutions, de participations au sein de panels et de tables rondes, d'interviews, de mots de bienvenue, de présentations dispensées à de délégations étrangères, etc.

PARTICIPATION AUX GROUPES DE TRAVAIL ET COMMISSIONS



La prospective et l'évaluation ont été des thèmes récurrents dans les activités des Affaires Economiques en 2015, et ce à travers notamment les travaux au sein de la SOLEP (Société luxembourgeoise de l'évaluation et de la prospective).

Une démarche prospective baptisée « Luxembourg 2030 » a été lancée par la SOLEP en 2011. Cette initiative visait à aborder la question du développement durable du Luxembourg à l'horizon 2030 en s'appuyant sur une démarche participative et structurée de prospective stratégique, par le biais notamment de groupes de travail constitués en 2012. Au terme de plus de trois années de réflexion méthodologique et citoyenne, la SOLEP a présenté le 1^{er} octobre 2015 le rapport « Luxembourg 2030 » compilant les résultats découlant des cinq groupes de travail, et ce au cours d'une conférence qui a présenté un certain nombre de recommandations que les auteurs jugent souhaitables à mettre immédiatement en œuvre, en particulier parmi 33 pistes d'action en lien avec l'aménagement du territoire et la mobilité, l'éducation et la formation tout au long de la vie ainsi que l'attractivité des secteurs public et privé.

S'agissant du pilier « Evaluation », un cycle d'ateliers traitant des étapes qui s'inscrivent dans tout exercice d'évaluation, en particulier en matière de politique publique, a été lancé en janvier 2013 et s'est poursuivi en 2015.

Le service siège, par ailleurs, au Comité de Pilotage de l'action « SuperDrecksKëscht fir Betriber » et, de ce fait, promeut activement une gestion écologique des déchets des entreprises. Il a également intensifié son implication dans le cadre des travaux d'Ecotrel et de Valorlux ; deux organismes agréés dans le domaine de la responsabilité élargie des producteurs de certains types de déchets.

Les Affaires Economiques ont également pris part, en 2015, aux groupes de travail « Indicateurs » et « Fiscalité » du Conseil économique et social (CES), à la Task Force « Fiscalité » de l'UEL et aux travaux du Conseil supérieur de la statistique, d'une part, et du Conseil supérieur de l'Aménagement du Territoire (CSAT), d'autre part. En outre, les Affaires Economiques animent et participent activement à divers groupes de travail du Comité économique et social de la Grande Région (CESGR).

Les Affaires Economiques représentent, enfin, la Chambre de Commerce au sein du Conseil d'administration de la Deutsch-Luxemburgische Wirtschaftsinitiative (DLWI), du Conseil de Gérance de l'ANEC, l'Agence pour la normalisation et l'économie de la connaissance, ainsi qu'au sein du Conseil national des finances publiques (CNFP) et du Fonds du Logement. La participation des Affaires Economiques à de nombreux groupes de travail lui permet de défendre les intérêts de ses ressortissants.

La Chambre de Commerce participe en coopération avec le ministère de l'Économie au financement d'une étude stratégique dénommée : « La Troisième Révolution Industrielle ». L'objet de l'étude consiste à établir une stratégie économique à long terme qui permet d'identifier de nouveaux modèles de production, d'échange et de consommation dans un contexte de transition économique majeur au niveau mondial vers une nouvelle ère économique plus durable et hautement interconnectée. Ce sont notamment les secteurs prioritaires identifiés dans le cadre de la politique de diversification du Gouvernement (TIC, écotéchnologies, logistique...) qui joueront un rôle central dans ce processus de transition, donc des secteurs clés pour renforcer le potentiel de croissance de l'économie luxembourgeoise. Le processus de la « Troisième Révolution Industrielle » porte également l'ambition de déclencher une démarche inclusive. Les mégatendances mondiales telles que la dé-carbonisation, l'efficacité des ressources ou encore la genèse de nouveaux modèles économiques tels que l'économie circulaire et l'économie du partage affecteront en réalité toute l'économie, y compris certains secteurs considérés comme plus traditionnels. Il s'agit de prendre conscience de ces technologies et modèles disruptifs, de s'y adapter, de les intégrer dans les modèles d'affaires existants afin de transformer des menaces perçues en opportunités réelles. En raison de la complexité identifiée des sujets et de leur importance pour le développement futur du Luxembourg, le ministère ainsi que la Chambre de Commerce et l'IMS, qui participe à l'étude stratégique, seront assistés par un consultant externe en la personne de Jeremy Rifkin.

BLOG DU CHEF ECONOMISTE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE



Au travers de l'outil de communication que constitue son blog, le Chef Economiste de la Chambre de Commerce, Carlo Thelen, a pu partager avec le grand public des informations sur l'économie luxembourgeoise, discuter sur les fondements et mécanismes économiques en général ainsi que sur l'actualité socio-économique. L'objectif est de proposer des contributions diversifiées et concises.

Le blog ne s'adresse pas prioritairement à un public averti, mais à toute personne s'intéressant aux rouages de l'économie et souhaitant en comprendre les enjeux de la situation actuelle et future du pays. Inflation, intérêts, prix, salaires, marché du travail, chômage, budget de l'Etat, PIB, les concepts économiques sont omniprésents et façonnent la vie en société. Que ce soit la conjoncture, nos différents secteurs économiques, les finances publiques ou encore le commerce extérieur, les thèmes économiques sont nombreux et hétérogènes. Depuis février 2012, les lecteurs ont pu trouver sur www.carlothelenblog.lu des analyses, des réflexions et des informations, destinées également à des non-économistes. Un descriptif détaillé, ainsi que des données statistiques du blog sont repris dans la partie Communication et médias.



FONDATION IDEA A.S.B.L.

Créée en mai 2014 à l'initiative de la Chambre de Commerce, la Fondation IDEA a.s.b.l. est un laboratoire d'idées autonome, pluridisciplinaire, qui a pour mission de mener des réflexions en faveur du développement durable et de l'intérêt économique général du Luxembourg.

Constituée sous forme d'association sans but lucratif, IDEA souhaite contribuer à l'amélioration de la qualité du débat socio-économique dans le pays, d'une part, en l'alimentant par des analyses socio-économiques et, d'autre part, en proposant des pistes novatrices pour relever les grands défis d'avenir.

Bilan quantitatif de l'année 2015 car qui dit économistes dit statistiques, non ?

Visitorat – "Pour toi public"

- 29 574 visiteurs uniques sur le site internet (10 408 en 2014 - +184%)
- 11 989 téléchargements (3056 en 2014 - +292%)
- 412 téléchargements en moyenne par publication (360 en 2014)
- 67 287 visionnages de blogs (44 676 en 2014 - +50,6%)
- 353 abonnés à la « Newsletter » (263 en 2014 - +34,2%)

Événements et Publications – "Verba volant, scripta manent" CAIUS TITUS

3 Matinales – événement au cours duquel IDEA invite le public à discuter contradictoirement ses analyses, idées et propositions sur des sujets très divers revêtant une importance capitale pour l'avenir socio-économique du Grand-duché de Luxembourg.

- Le 13 mai: **GDP an appropriate measure of prosperity** avec *John Verrinder, chef de l'unité des Comptes Nationaux à Eurostat*
- Le 12 juin: **Correction de distorsions économiques: complément bienvenu aux réformes structurelles?** avec *Serge Allegrezza, directeur du STATEC*
- Le 27 octobre: Echange autour du **marché du travail** avec *Arnaud Dupuy, directeur du département marché du travail au LISER*

idea

IDEA TEAM

De gauche à droite: Jérôme Merker, Michel-Edouard Ruben, Marc Wagener – Directeur IDEA, Muriel Bouchet et Sarah Mellouet



5 Idées du mois - lecture critique et analytique des grands défis socio-économiques du pays, tout en avançant des idées et pistes de réflexion pour y répondre

- 1. **Idée du mois n°6**: La **zone euro**, encore un machin bientôt une machine?
- 2. **Idée du mois n°7**: **Europe 2020**: quel avenir pour la stratégie européenne?
- 3. **Idée du mois n°8**: **Etats-Unis et zone euro**: le lièvre et la tortue?
- 4. **Idée du mois n°9**: La « **financial literacy** » au Luxembourg
- 5. **Idée du mois n°10**: Spécial **Marché du travail**

Première partie: 1985-2015: Trois décennies d'évolutions du marché du travail luxembourgeois

Deuxième partie: Quel(que)s remèdes contre le chômage

6 Tableaux de bord - publication phare qui propose une appréciation régulière de la situation économique nationale et internationale, graphiques et tableaux à l'appui.

37 blogs - contributions régulières et succinctes qui apportent un éclairage (personnel) autour d'un sujet d'actualité

4 billets invités - contributions à travers laquelle IDEA ouvre sa tribune au-delà de ses collaborateurs pour bénéficier de la vision d'invités qui ont à cœur de partager leur position ou leur expertise sur des sujets socio-économiques.

1 Avis Annuel sur la situation et les perspectives socio-économiques du Luxembourg: "ô des espoirs!" Avec cette publication IDEA entend apporter une voix fraîche au débat sur l'orientation future du Grand-Duché de Luxembourg, offrant également une analyse originale de la situation conjoncturelle nationale et internationale.

1 Dossier thématique «Europe» qui compile l'ensemble des contributions liées à ce vaste thème. L'ensemble des contributions rédigées en 2015 par l'équipe IDEA a été compilé dans un **Yearbook** téléchargeable sur le site Internet ou à commander gratuitement auprès d'IDEA.

Couverture presse - «*Il faut que la presse paraisse, surtout pas qu'elle paresse!*» Claude FRISONI

Avec **50** articles, reprises de contributions ou interviews (télé, radio), IDEA a acquis une certaine crédibilité et assis son expertise dans le champ médiatique. Elle entretient, en outre, des relations privilégiées, mais non exclusives, avec un vivier de journalistes au Luxembourg.

Réseaux sociaux - "You are what you share..."

Facebook et Twitter sont des **canaux privilégiés** de diffusion de nos publications et de promotion de nos événements. Ils permettent, par ailleurs, de revitaliser des contributions plus anciennes et d'échanger sur des thèmes ciblés avec des journalistes, des décideurs politiques, économiques ou des leaders d'opinion.

246 likes Facebook (171 likes le 31.12.2014)

217 followers Twitter (24 followers en janvier 2015)

FORMATION

MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS EN QUALIFICATION

D'UN MARCHÉ COMPÉTITIF

La Chambre de Commerce intervient sur toute la chaîne de valeur de la formation dans le but de soutenir et de valoriser l'engagement des entreprises en faveur d'une amélioration continue des compétences de leurs salariés.

Loin de se limiter à la seule création d'une offre de formation de qualité en adéquation avec les demandes du marché, la Chambre de Commerce est un partenaire incontournable dans tout ce qui a trait à l'encadrement et à l'organisation de la formation professionnelle. La Chambre de Commerce gère l'apprentissage dans les professions des secteurs relevant de sa compétence et se porte garant de la qualité du parcours d'apprentissage, notamment grâce à la formation des tuteurs en entreprises. Par ailleurs, elle contribue à ancrer le concept du «lifelong learning» dans le contexte professionnel pour permettre à chacun de participer pleinement aux processus de changements économiques et sociaux au Luxembourg.





La Chambre de Commerce, par sa présence et ses multiples interventions auprès des organismes et administrations qui façonnent le cadre législatif et réglementaire, favorise l'éclosion d'un écosystème de la formation au Grand-Duché. Grâce aux liens privilégiés qu'elle entretient avec des partenaires économiques et académiques, la Chambre de Commerce s'engage également dans la création de nouvelles synergies et la mutualisation de plates-formes de formation, tant continue qu'universitaire.

FORMATION INITIALE

Agir pour un système d'enseignement de qualité

En matière de formation initiale, la Chambre de Commerce s'engage pour la qualité de l'enseignement et plus particulièrement de l'enseignement professionnel. Elle propose des programmes pour l'enseignement secondaire technique et s'implique activement dans l'organisation de l'apprentissage, notamment en identifiant de nouvelles formations et en élaborant des programmes. La Chambre de Commerce assure la surveillance générale et la définition des modalités de fonctionnement. Elle contribue activement au développement de la compétitivité des entreprises. C'est dans ce contexte que la Chambre de Commerce a mené les négociations avec le ministre en ce qui concerne le cofinancement des investissements en formation des entreprises, notamment des PME.

Toute amélioration de l'image de marque de la formation professionnelle passe par des critères de qualité stricts :

- » une meilleure comparabilité des diplômes d'une même profession au niveau national,
- » une meilleure acceptation des diplômes luxembourgeois au-delà des frontières,
- » un encadrement approprié de la démarche menant au droit de former suite à l'introduction de la formation pour tuteurs en entreprise,
- » l'amélioration de l'image de marque de certaines professions, entre autres, par le biais de formations du type « Culture du service » et « Connaissances de base des produits ».

Les chiffres clés pour 2015:

- » 662 diplômes délivrés et un taux de réussite de plus de 90%
- » 1.660 contrats gérés
- » Lancement de 2 nouvelles formations

REMISE DES DIPLÔMES ET CERTIFICATS

1 MARS 2015

662 lauréats ont été honorés en présence de S.A.R. le Grand-Duc Héritier, du ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Claude Meisch, et du ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, Nicolas Schmit





La Chambre de Commerce accompagne la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle depuis ses prémices.

La réforme aspire au rapprochement du monde scolaire et du monde économique à travers une approche par compétences, fondée sur un système modulaire; le but étant de donner les bons outils aux jeunes pour résoudre des situations professionnelles complexes.

Après le lancement de la réforme, un premier bilan a été tiré par la Chambre de Commerce et ses réflexions et propositions d'amélioration ont été soumises au ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. En 2015, la Chambre de Commerce a avisé un nouveau projet de loi en vue de la modification de la loi modifiée du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle et de certains règlements grand-ducaux.

Dans cette perspective, la Chambre de Commerce soutient le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse dans une démarche de révision permanente des résultats de la réforme de la formation professionnelle et d'une adaptation en continu du cadre réglementaire en fonction des nécessités. Les premiers résultats quantitatifs et qualitatifs sont plutôt encourageants.

Le développement de nouvelles formations dans l'intérêt de l'économie luxembourgeoise est une préoccupation de la Chambre de Commerce.

En collaboration avec des experts du monde économique ainsi que les responsables du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, de la Chambre des salariés et des enseignants des différents lycées techniques, la Chambre de Commerce a pu finaliser les travaux nécessaires au lancement de deux nouvelles formations sous contrat d'apprentissage dans la filière du diplôme de technicien. Depuis la rentrée scolaire 2015/2016, l'offre scolaire a été complétée par les formations suivantes :

- » le DT- division logistique : Une formation de 4 ans en filière mixte avec une classe de 10^e plein temps. Les classes de 11^e, 12^e et 13^e seront en filière concomitante avec 2 jours de cours par semaine et 3 jours en organisme de formation.
- » le DT- division administrative et commerciale : Une formation de 4 ans dont la 4^{ème} année peut se faire au choix, sous contrat d'apprentissage ou à plein temps au lycée.



En 2015, la Chambre de Commerce a continué à développer la plateforme pour tuteurs en entreprise, une plateforme virtuelle dédiée à l'échange et au partage d'informations, mises à disposition des tuteurs via l'adresse www.former.lu

La plateforme recense les dernières actualités en matière d'apprentissage, permet de s'inscrire en ligne à la formation pour tuteurs ainsi que d'accéder à des documents de support. Le tuteur a accès à un espace virtuel sécurisé par un mot de passe personnel, lui permettant de procéder à l'évaluation de ses apprentis. Il peut y créer son propre profil et partager ses expériences avec d'autres tuteurs en participant à des groupes de discussion.

Depuis mai 2010, la Chambre de Commerce organise la « Formation pour Tuteurs ». Il s'agit d'une formation à l'attention des tuteurs en entreprise qui s'inscrit dans une démarche d'assurance-qualité de la formation professionnelle initiale. Depuis le lancement de la formation, la LSC a déjà formé plus de 3.600 tuteurs.

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE



Une offre en phase avec les besoins en formation des entreprises

L'approche stratégique de la Chambre de Commerce, se traduit par une offre de formation professionnelle continue :

➤ **élaborée en étroite concertation avec les**

- » entreprises et institutions publiques
- » experts sectoriels et formateurs professionnels
- » acteurs de la formation au niveau international

➤ **réactive aux desiderata des entreprises :**

- » développement de formations sur mesure
- » adaptation du format, avec différents types de formation (cours en journée, cours du soir)
- » alternance d'enseignements théoriques, méthodologiques et pratiques

Les chiffres clés pour 2015:

- » 7 252 inscriptions
- » 31 nouvelles formations
- » 383 actions de formation

REMISE FISCALITÉ

3 JUILLET 2015

Remise des certificats et diplômes aux candidats ayant réussi les cours de fiscalité « cycle A et B », organisée par la LSC, l'organisme de formation de la Chambre de Commerce, en collaboration avec la Société de Comptabilité du Grand-Duché de Luxembourg



LANCEMENT

DE LA «HOUSE OF TRAINING»



HOUSE OF TRAINING
YOUR GATEWAY TO SUCCESS

House of Training, la maison de formation du patronat créée fin 2014 sur initiative de la Chambre de Commerce et de l'Association des Banques et Banquiers Luxembourg (ABBL), a été officiellement lancé en novembre 2015.

La House of Training s'inscrit dans la continuité de la politique de la Chambre de Commerce en ce que le nom de marque «LSC» est maintenu pour toutes les formations ne touchant pas le monde de la finance et de l'artisanat.

LANCEMENT DE LA HOUSE OF TRAINING

16 NOVEMBRE 2015

La House of Training présente son offre de formation 2016 à la presse et annonce de nouveaux partenariats. (De g. à dr.) Gérard Eischen, Directeur Formation Chambre de Commerce; Carlo Thelen, Directeur Général Chambre de Commerce; Karin Scholtes, Co-Présidente de la House of Training; Fernand Ernster, Co-Président de la House of Training; Serge de Cillia, CEO ABBL et Nico Binsfeld, CEO House of Training



L'ambition de la House of Training est claire: devenir le partenaire de référence dans la formation professionnelle continue pour l'économie luxembourgeoise. Ainsi ses fondateurs l'ont dotée d'une vision, d'objectifs et de valeurs bien définis.

Afin de mettre en œuvre cette vision, trois missions centrales, axées sur les valeurs d'excellence, d'innovation et de qualité, ont été arrêtées. Ces missions sont:

- » l'accompagnement des entreprises dans la consolidation, le développement et l'anticipation des connaissances et compétences de leurs collaborateurs,
- » la proposition d'actions de formations professionnelles continues aux particuliers afin de les soutenir dans leur développement personnel et professionnel, et d'encourager l'esprit d'entreprise,
- » la collaboration avec des acteurs partenaires (fédérations, associations professionnelles, institutions publiques,...) afin d'agir en tant que plateforme de compétences offrant des formations certifiantes de qualité.

La House of Training a officiellement été agréée comme organisme de formation professionnelle continue par arrêté ministériel du 16 décembre 2015.

2015: DES RÉSULTATS À LA HAUSSE



La Chambre de Commerce s'efforce depuis toujours d'adapter continuellement ses offres afin qu'elles soient en parfaite adéquation avec les missions.

Ainsi en 2015, la Chambre de Commerce a proposé des formations qui répondent aux besoins en innovation des entreprises tout en veillant à adapter sa politique tarifaire en fonction de l'utilité que son offre présente pour les entreprises.

Evolution du total des inscriptions 2013-2015



Après le résultat solide de 2014, les inscriptions en 2015 ont totalisé 7 252 participants. Ce bon résultat est dû au travail efficace et ciblé de l'organisme de formation, qui ne se limite pas à offrir des formations bien établies à une clientèle classique, mais entend également anticiper les besoins des entreprises en innovant dans le choix des thèmes enseignés ainsi qu'au choix des méthodes pédagogiques.

LES FORMATIONS EN MATIÈRE DE CRÉATION, GESTION ET DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISE



Les formations en matière de création, gestion et développement d'entreprise offertes sous le branding « LSC Entrepreneurship » reste l'une des missions phares de la Chambre de Commerce.

Ainsi les formations du programme « LSC Entrepreneurship » sont entre autres organisées en vertu du règlement grand-ducal précisant les modalités des formations prévues par la nouvelle loi d'établissement du 2 septembre 2011. Elles permettent aux candidats de se voir octroyer une autorisation d'établissement pour différentes professions relevant du commerce, au sens large, telles que les professions du secteur de l'HORECA, inhérentes au transport de marchandises et voyageurs par route ainsi qu'aux professions de l'immobilier.

Les formations du programme « LSC Entrepreneurship » ont aussi pour vocation de stimuler l'esprit d'entreprise, puisqu'elles s'adressent à des personnes désireuses de se familiariser avec les différentes techniques de gestion d'entreprise, en amont et en aval du lancement d'une activité économique. Les dirigeants ayant été impliqués dans une faillite ou cherchant à éviter les déconvenues liées à une faillite peuvent ainsi s'inscrire à des cours répondant plus spécifiquement à leurs besoins.

Evolution des inscriptions aux formations du programme « LSC Entrepreneurship »



Le taux de fréquentation des formations « LSC Entrepreneurship » est en hausse par rapport aux années précédentes avec un total de 2087 inscriptions.

LES FORMATIONS SUR MESURE ET SUR DEMANDE DES ENTREPRISES



Dans le cadre du programme « LSC Inhouse », des formations sur mesure sont adaptées aux besoins spécifiques des entreprises.

Pour les entreprises, le grand atout de ce programme est évidemment sa flexibilité, puisque tous les paramètres relatifs à l'organisation des formations (lieu de formation, jour, horaire) sont déterminés par le client. En 2015, le programme « LSC Inhouse » a connu une augmentation au niveau du nombre d'inscriptions. La Chambre de Commerce a ainsi répondu à la demande de 28 d'entreprises avec l'aboutissement de 43 actions différentes.

Evolution des inscriptions aux formations du programme « LSC Inhouse »



FORMATION SUPÉRIEURE



LE DIPLÔME UNIVERSITAIRE À L'HONNEUR



Un élément clé de la stratégie de développement de la Chambre de Commerce est la création de synergies avec des acteurs académiques luxembourgeois et de la Grande Région.

Une offre de formation universitaire organisée en partenariat avec la Chambre de Commerce permet d'accéder aux diplômes du type « Bachelor » et « Master » qui englobent les filières entrepreneuriat, innovation et management. Les cursus académiques sont organisés aussi bien en cours à plein temps qu'en cours à temps partiel et s'adressent tant aux étudiants qu'aux actifs professionnels.

COLLABORATION

AVEC L'UNIVERSITÉ DU LUXEMBOURG



L'Université du Luxembourg est un partenaire privilégié de la Chambre de Commerce en ce qui concerne la promotion de la création et le développement d'entreprises innovatrices.

Le but de cette coopération est d'outiller les étudiants avec les connaissances avancées de l'entrepreneuriat, la gestion d'entreprise et la gestion du changement technologique et organisationnel, notamment à travers le Master "Entrepreneurship and Innovation" qui a été entièrement retravaillé et est proposé depuis 2015 sur deux années académiques.

Après avoir entretenu par le passé des liens privilégiés via la « Luxembourg Business Academy », les partenaires souhaitent dorénavant adapter leur coopération aux besoins d'une économie confrontée aux changements multiples.

DES PARTENARIATS FORTS POUR PROMOUVOIR

LA FORMATION CONTINUE UNIVERSITAIRE



En vue de compléter l'écosystème de formation et en particulier afin de parachever l'offre de formation tertiaire au Luxembourg, d'assurer un niveau de compétences des salariés élevé en phase avec les besoins des entreprises, de répondre aux défis technologiques et d'améliorer les compétitivités des entreprises, la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers ont constitué en octobre 2015 l'Institut Supérieur de l'Economie (ISEC) pour offrir aux différents secteurs économiques des formations supérieures dans un système dual, de type « Bachelor » et « Master » professionnels.

L'offre en question sera positionnée en tant que filière tertiaire avec des titres de qualification mettant en évidence le caractère professionnel de ces formations afin d'en assurer la complémentarité par rapport à l'offre académique de l'Université du Luxembourg. L'ISEC vise à assurer une implication significative des entreprises, et donc des ressortissants des deux chambres, aussi bien au niveau du développement de l'offre de formation professionnelle tertiaire que dans la gouvernance des activités.

L'ISEC permettra d'étoffer le concept de «lifelong learning» en mettant en place une chaîne de valeur complète de la formation professionnelle continue par son élargissement vers les qualifications diplômantes. L'offre de formation de l'ISEC se veut «hybride», maintenant les particularités de la formation professionnelle traditionnelle tout en intégrant l'approche déductive à orientation théorique du monde académique. Il s'agira aussi de développer de nouveaux concepts de formation dans la prolongation de la formation en alternance, plus particulièrement des formations professionnelles combinant dès le départ le secondaire avec le tertiaire.

L'ISEC ambitionne en premier lieu de proposer des formations en partenariat avec d'autres universités, notamment avec la «FOM Hochschule», avec qui la Chambre de Commerce entretient des liens privilégiés à travers la «eufom University». Dans cette veine, les promoteurs de l'ISEC ont conclu un partenariat avec la FOM en vue de consolider l'offre de formation continue universitaire au Luxembourg et en Grande Région. Les formations offertes jusqu'alors par la «eufom University» seront alors reprises progressivement par le futur institut.

Dans le cadre de la coopération transfrontalière en matière de formation universitaire, la Chambre de Commerce a déjà par le passé organisé des modules spécifiques portant sur l'économie luxembourgeoise, le secteur bancaire et financier et l'entrepreneuriat pour les étudiants de la 4^e année du Master "International Business Development" proposé par l'établissement d'enseignement supérieur lorrain ICN Business School.

PROMOTION DU «LIFELONG LEARNING» (LLL)

SENSIBILISER À LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE



La sensibilisation aux enjeux de la formation tout au long de la vie («Lifelong Learning») est une préoccupation de la Chambre de Commerce.

Ainsi la Chambre de Commerce organise, en complément de ses formations, des conférences, des séances d'information et des événements sociaux destinés aux entreprises. Outre les informations pratiques, ces événements permettent aux participants de multiplier les rencontres avec des décideurs et experts, d'échanger et de partager d'expérience.

L'exercice 2015 a été marqué par plusieurs événements phares.

2^e édition des Spring Awards

Le 30 avril 2015, la Chambre de Commerce a organisé la seconde édition des Spring Awards afin de récompenser les personnes et entreprises qui ont démontré un engagement exemplaire à l'égard de la formation professionnelle.

SPRING AWARDS

30 AVRIL 2015

Fernand Ernster, Vice-Président de la Chambre de Commerce, Gérard Eischen, Directeur Formation de la Chambre de Commerce et Roger Thoss, Responsable Formation Professionnelle Initiale de la Chambre de Commerce, entourés des lauréats des Spring Awards 2015



MEET ADEM

9 FÉVRIER 2015

De gauche à droite : Guy Pütz, responsable du service employeur de l'Adem, Nicolas Schmit, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire, Isabelle Schlessler, directrice de l'Adem et Carlo Thelen, Directeur Général de la Chambre de Commerce



En tout, 9 prix ont été décernés dans les catégories « Formation Initiale / apprentissage (FPI) », « Formation Professionnelle Continue (FPC) », « Formation Universitaire (FUN) », ainsi que « Formateur ». De plus, 3 « Prix d'honneur » ont été attribués à des partenaires fidèles de la Chambre de Commerce pour valoriser un engagement exemplaire et de longue date dans le domaine de la formation professionnelle. Les prix ont été remis en présence de Monsieur Fernand Ernster, Vice-Président de la Chambre de Commerce et de l'invité d'honneur Monsieur Jean-Claude Biver, Président de Hublot et Directeur du pôle horloger du groupe LVMH.

La 9^e séance d'information « MEET Adem » a été organisée par l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) en collaboration avec l'équipe formation de la Chambre de Commerce en date du 9 février 2015. Cet événement s'inscrit dans l'ensemble des démarches réalisées entre l'ADEM et la Chambre de Commerce pour sensibiliser les entreprises sur les dispositifs d'aides et les services proposés aux employeurs par l'ADEM. L'événement a réuni plus de 130 entreprises issues de nombreux secteurs de l'économie luxembourgeoise. La rencontre s'est tenue en présence de Monsieur Nicolas Schmit, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire.

SOUTIEN DE L'INITIATIVE VISANT L'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE

DES NOUVEAUX ARRIVANTS ÉTRANGERS



La Chambre de Commerce a souvent mis en exergue l'importante contribution étrangère aux performances économiques du Luxembourg.

Ainsi la Chambre de Commerce accueille périodiquement dans ses locaux les participants des Journées d'Orientation pour les signataires du contrat d'accueil et d'intégration, organisées par l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration pour faire connaître les démarches administratives et citoyennes susceptibles de promouvoir l'intégration sociale et professionnelle au Grand-Duché. Outre les informations pratiques, ces manifestations ont permis en 2015 à quelques 250 nouveaux arrivants étrangers de multiplier les rencontres avec les services publics en vue de faciliter leur insertion sur le marché du travail et dans la société luxembourgeoise. A l'occasion de ces journées, les collaborateurs sont appelés à fournir aux participants notamment des renseignements sur l'offre de formation continue ainsi que la création d'entreprise au Luxembourg.

QUALITÉ



La Chambre de Commerce s'engage à une échelle politique pour la mise en place d'un système d'assurance qualité pour la formation afin d'amorcer un processus de reconnaissance des efforts issus de la formation professionnelle continue dans le cadre des cursus diplômants et de permettre aux adultes d'entamer plus facilement une reconversion professionnelle.

La Chambre de Commerce œuvre pour un système de certification transparent ainsi que pour des dispositifs de formation initiale et continue plus flexibles s'inscrivant dans une approche d'apprentissage tout au long de la vie. Dans ce contexte, une importance particulière est accordée à l'implémentation de partenariats stratégiques ainsi qu'à la collaboration au sein de différents groupes de travail européens.

Cet engagement politique va de pair avec la mise en œuvre de projets, notamment dans le domaine de la réinsertion professionnelle et de la qualité de la formation, mais également la réalisation de travaux de recherche sur des sujets d'actualités dans la formation.

L'EMPLOI, L'EMPLOYABILITÉ ET L'ORIENTATION

AU CŒUR DU PARTENARIAT AVEC L'ADEM



En tant que partenaire stratégique de l'emploi, la Chambre de Commerce a consolidé au cours de l'année 2015 sa collaboration avec l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM).

Dans ce contexte, la Chambre de Commerce a su apporter un support pour fédérer le contact entre l'ADEM et le monde économique notamment en sensibilisant les entreprises quant aux services et dispositifs d'aides proposés aux employeurs. Un autre axe de collaboration porte sur la formation des demandeurs d'emploi à travers des solutions de formations sur mesure ou encore le financement de la formation des demandeurs d'emploi au travers des programmes proposés par son organisme de formation.

Les « Ateliers carrière et projet professionnel », proposés dans le cadre de la garantie pour la jeunesse, visent à faciliter l'intégration dans la vie professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi par le biais d'une formation ciblée et d'un accompagnement en vue de l'identification d'un projet professionnel sous considération des forces et axes de développement individuels. Au cours de 2015, 6 sessions en langues française et luxembourgeoise ont été réalisées avec plus de 60 jeunes demandeurs d'emploi qui ont également pu bénéficier d'une mise en relation avec des entreprises grâce aux simulations d'entretiens dirigés par des DRH à l'issue des ateliers.

FIT4ENTREPRENEURSHIP

27 NOVEMBRE 2015

Les partenaires du programme Fit4Entrepreneurship ont rendu hommage à l'engagement des dirigeants et chefs d'entreprise assurant l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans un projet d'affaires



Les participants au parcours «Fit4Entrepreneurship» ont été mis à l'honneur au café littéraire «Le Bovary», un des projets d'entreprise ayant vu le jour à l'issue du programme «Fit4Entrepreneurship»



2015 fut également marqué par le lancement opérationnel du «Fit4Entrepreneurship», programme phare en vue de la promotion de l'entrepreneuriat parmi les demandeurs d'emploi et ce avec le support du Fonds Social Européen et en collaboration avec la Chambre des Métiers. Développé d'après les lignes directrices du concept Fit4Job, le projet vise à identifier au travers de différentes étapes des demandeurs d'emploi à potentiel entrepreneurial pour ensuite en former et accompagner ceux qui se trouvent au début du parcours entrepreneurial. Pour les personnes dont le projet d'affaires représente un état d'avancement plus important, le programme crée des liens avec d'autres incubateurs en réorientant les candidats concernés vers ces derniers.

Sur 2015, 63 demandeurs d'emploi ont pu bénéficier du programme de formation et d'accompagnement Fit4Entrepreneurship dont 20 ont présenté leur projets d'affaires devant un jury externe en vue de la certification du programme. A la fin de l'année 2015, le projet a comptabilisé 15 créations d'entreprise.

Le programme est une initiative de l'équipe formation qui en assure la gestion et la coordination. Les différentes étapes du programme sont réalisées en collaboration avec les experts de l'Espace Entreprise ainsi qu'avec le support de l'ADEM et de la Chambre des Métiers. Pour l'accompagnement des futurs créateurs, la Chambre de Commerce peut compter sur l'engagement d'une vingtaine de chefs d'entreprise.

A noter que Fit4Entrepreneurship prévoit également, au-delà de la formation propre au projet, un accès à la formation LSC d'initiation à la gestion d'entreprise dont le financement est pris en charge intégralement par la Chambre de Commerce

Enfin, la Chambre de Commerce a financé la formation de 150 demandeurs d'emploi au cours de l'année 2015 à travers les programmes de formation LSC ordinaires de son organisme de formation.

DÉVELOPPEMENT D'UN DISPOSITIF COHÉRENT D'ASSURANCE QUALITÉ

EN COLLABORATION AVEC LA CHAMBRE DES SALARIÉS

DANS LE CADRE DE L'ASSURANCE STRATÉGIQUE

ENTRE LES DEUX CHAMBRES PROFESSIONNELLES



Le marché de la formation a connu une forte expansion en termes d'organismes, de formateurs et de programmes.

Or, à défaut d'un cadre national en matière d'assurance qualité pour les activités non-formelles de la formation professionnelle continue, l'apprenant continuera à être confronté à une vaste offre peu transparente et lisible dont la reconnaissance par le marché de l'emploi restera souvent incertaine.

Sur base de ces constats et de l'enjeu que représente la formation non-formelle pour leurs ressortissants respectifs, la Chambre de Commerce et la Chambre des salariés ont consolidé, en référence à leur partenariat stratégique, leur coopération en matière d'assurance qualité au cours de l'année 2015.

Grâce à un travail de développement conjoint réalisé en 2015, les deux chambres professionnelles ont su poser le socle pour la mise en œuvre d'un dispositif d'assurance qualité cohérent qui cible en premier lieu l'excellence et la valorisation des formateurs intervenant dans la formation professionnelle continue. Au-delà de la simple technicité, des compétences pédagogiques et

didactiques accrues combinées à l'amélioration continue de ce savoir-faire sont indispensables pour que le formateur puisse mener à bien sa mission. Dans cette optique, les deux chambres ont adopté un référentiel des compétences commun selon lequel elles entendent former et certifier désormais ensemble leurs formateurs respectifs.

Au travers des différents programmes organisés par leurs organismes de formation respectifs, les chambres professionnelles forment ensemble chaque année près de 14.000 apprenants grâce à l'intervention d'un pool de plus de 400 formateurs occasionnels et professionnels au total.

A une échelle politique, le partenariat a permis d'initier un positionnement commun des deux chambres en matière d'assurance qualité. Ce-dernier s'inscrit dans le respect du travail de mise en œuvre de la stratégie gouvernementale en matière de « Lifelong Learning », communément appelée « S3L », auquel les deux chambres participent. Enfin, il tient compte des lignes directrices européennes en matière d'assurance qualité telles que définies au travers du cadre européen de référence pour l'assurance qualité dans l'enseignement et la formation professionnels (« European Quality Assurance in Vocational Education and Training », EQAVET).

ORIENTATION ET CONSEIL



Le principe d'apprentissage tout au long de la vie doit aller de pair avec la mise en œuvre d'un système d'orientation pour adultes selon les principes du « Lifelong Guidance » facilitant les évolutions professionnelles des salariés sous considération des besoins en compétences de leurs employeurs respectifs.

A cet effet, la Chambre de Commerce a continué en 2015 à proposer un service de conseil et d'orientation pour accompagner les professionnels vers l'accomplissement de leurs projets de formation. Les informations en matière de formation au sens large, de parcours individualisés et de mesures d'aide à la formation visent notamment les personnes souhaitant acquérir de nouvelles compétences, approfondir leurs connaissances, réorienter leur carrière ou rechercher un emploi.

Dans le cadre des projets de reconversion professionnelles faisant l'objet du partenariat avec l'ADEM, la Chambre de Commerce attache une importance particulière à l'analyse des forces et axes de développements individuels sous forme de bilan de compétences et avec le support du savoir-faire de coaches professionnels.

Dans une optique de sensibilisation et de promotion, la Chambre de Commerce a participé en 2015, ensemble avec son organisme de formation, à différents salons d'emploi et foires d'information.

RELATION ÉCOLE-ENTREPRISE



Préparer les jeunes à leur vie future et semer l'envie d'entreprendre : dans un contexte où l'insertion professionnelle des jeunes constitue un enjeu socio-économique majeur au Luxembourg, la priorité reste, aux yeux de la Chambre de Commerce, le renforcement du dialogue entre acteurs publics et privés et la modernisation du cadre institutionnel des établissements scolaires.

Convaincue que la mise en œuvre d'une forte relation école-entreprise relève de la responsabilité de chacun – élèves, parents, enseignants, chefs d'entreprise, acteurs économiques – la Chambre de Commerce a organisé en 2015 de nombreuses manifestations en faveur du rapprochement entre le monde économique et celui de l'éducation.

Sous le slogan « Mieux comprendre l'économie pour mieux comprendre le monde », la Chambre de Commerce, en partenariat avec les Jonk Entrepreneuren Lëtzebuerg, la Fédération des Jeunes Dirigeants d'Entreprise, la Commission nationale pour les programmes en sciences économiques et sociales et la Conférence nationale des professeurs de sciences économiques et sociales, propose périodiquement des ateliers de sensibilisation et d'information visant à sensibiliser des jeunes aux spécificités du monde économique et à éveiller leur intérêt pour le secteur privé et la diversité de carrières qu'il recèle.

La Chambre de Commerce, en étroite collaboration avec l'Institut de formation de l'Éducation nationale, a accompagné par ailleurs les enseignants luxembourgeois à une visite d'entreprise chez Mercedes-Benz Luxembourg dans le cadre de l'initiative « A la découverte d'entreprises luxembourgeoises ». Ce programme a pour but de sensibiliser les enseignants de l'enseignement secondaire – technique et classique – aux mécanismes de fonctionnement de l'entreprise et aux spécificités du marché de l'emploi afin qu'ils puissent mieux orienter les étudiants dans leur plan de carrière professionnelle.

En 2015, près de 50 manifestations ont été organisées au total, dans les différents lycées classiques et techniques du pays, mais également dans les entreprises luxembourgeoises.

RAPPROCHEMENT ÉCOLES-ENTREPRISES

15 JUILLET 2015

Remise des prix aux jeunes gagnants du quiz « mieux comprendre l'économie pour mieux comprendre le monde ». De gauche à droite : Marc Wagener (Chambre de Commerce), Carlo Thelen (Chambre de Commerce), Riad Caka (3^{ème} place - iPod), Alain Hippert (2^{ème} place - iPod), Igor Jankovic (1^{ère} place - iPad), Daniel Pillatsch (Lycée Aline Mayrisch), Lynn Schetgen (Fondation ID&A asbl / Chambre de Commerce)





Le 13 janvier 2015, la Chambre de Commerce a eu le plaisir d'organiser en étroite collaboration avec le Sportlycée une table ronde intitulée « Sport und Wirtschaft: Voneinander und Miteinander lernen » en présence de champions olympiques et mondiaux de voile de l'Allemagne, de passage à la Chambre de Commerce dans le cadre de leur formation continue sur le leadership.

Soutenant les efforts de l'association « Norddeutscher Regatta Verein » (NRV) de préparer les sportifs à la vie professionnelle aussi bien pendant qu'après leur carrière sportive, la Chambre de Commerce a invité les anciens champions mondiaux et olympiques Erik Heil et Johannes Polgar ainsi que des personnalités des mondes sportif et économique luxembourgeois à apporter aux élèves, enseignants et parents du Sportlycée leur témoignage sur leurs parcours respectifs, mettant ainsi en lumière ce que les univers du sport et de l'entreprise s'apportent mutuellement.

„SPORT UND
WIRTSCHAFT:
VONEINANDER UND
MITEINANDER LERNEN“

13 JANVIER 2015

Table ronde en présence de champions olympiques et mondiaux de voile en Allemagne, de passage à la Chambre de Commerce dans le cadre de leur formation continue sur le leadership



AFFAIRES INTERNATIONALES

PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

LUXEMBOURGEOISES À L'ÉTRANGER

La mission principale des Affaires Internationales de la Chambre de Commerce est de promouvoir les activités d'internationalisation des entreprises et de les assister en vue du développement des exportations et des importations de leurs biens et services. Dans ce contexte, ses activités sont très vastes et multiples et s'expriment à travers des actions concrètes en faveur des entreprises implantées au Grand-Duché :

- *aider les entreprises à accéder aux marchés étrangers et à promouvoir leurs biens et services sur ces marchés ;*
- *promouvoir en général les relations économiques et commerciales, tant au niveau international qu'au niveau régional ;*
- *faciliter les procédures lors de l'exportation ou de l'importation de produits ;*
- *faciliter l'accès à des informations concernant les biens et services étrangers et le commerce extérieur ;*
- *assister et conseiller les entreprises en matière communautaire.*





Les activités des Affaires Internationales sont organisées de façon à ce que les entreprises luxembourgeoises intéressées, issues de tout secteur et de toute taille, trouvent une offre complète et variée de services sur mesure en matière d'internationalisation et d'exportation. Font également partie des Affaires Internationales, l'Enterprise Europe Network-Luxembourg et le secrétariat de l'Office du Ducroire.

L'année 2015 a été caractérisée par l'organisation de 11 missions économiques, 2 visites d'Etat, 5 stands collectifs, 9 visites accompagnées, 5 conférences à connotation communautaire, 6 bourses de contacts internationales *b2fair* ainsi que par l'accueil de plusieurs délégations étrangères, une vaste offre de services de conseil et d'information aux entreprises et par l'organisation de multiples séminaires, conférences et journées d'opportunités d'affaires, le tout dans l'intérêt de l'internationalisation des entreprises luxembourgeoises. De plus, en 2015, les « Services européens & Grande Région » des Affaires Internationales ont organisé la quatrième édition du salon « Greater Region Business Days ». Dans un souci de capitaliser sur le niveau de qualité atteint depuis son lancement en 2012, la Chambre de Commerce a jugé opportun de réévaluer le concept afin d'innover davantage et de lui donner une dimension qui sera tournée encore plus à l'international. Le salon aura dorénavant lieu tous les deux ans. La prochaine édition sera ainsi organisée en juin 2017.



Le réseau commercial et diplomatique luxembourgeois, les représentants commerciaux belges ainsi que le réseau international des partenaires de la Chambre de Commerce, soutiennent le processus d'internationalisation des entreprises luxembourgeoises. De plus, la Chambre de Commerce, en tant que membre fondateur, continue son engagement dans les agences Luxembourg for Finance et Luxembourg for Business. Les Affaires Internationales sont étroitement impliquées dans la définition stratégique et dans l'exécution des actions et initiatives de ces agences.



Luxembourg for Finance réunit les intérêts de l'Etat luxembourgeois et des acteurs de PROFIL, l'association des professionnels du secteur financier, dont la Chambre de Commerce est également membre.

L'agence Luxembourg for Business fédère les principaux acteurs du commerce extérieur, à savoir le ministère de l'Economie, la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers, la Société Nationale de Crédit et d'Investissement, l'Office du Ducroire et la Fedil.

LES MISSIONS ÉCONOMIQUES

MAROC

27-30 AVRIL 2015

Signature de l'Accord de Coopération entre la Chambre de Commerce du Luxembourg et l'UTICA. Devant, de g. à dr. : Jeannot Erpelding, directeur Affaires Internationales de la Chambre de Commerce et Kais Sellami, membre du Bureau de l'UTICA en charge des relations BeNeLux. Arrière, de g. à dr. : S.A.R. le Grand-Duc héritier ; Ouided Bouchamoaoui, présidente UTICA ; Étienne Schneider, Vice-Premier ministre, ministre de l'Économie et Yassine Brahim, ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale de la République tunisienne

En 2015, près de 110 participants issus de 76 entreprises ont participé aux missions économiques que la Chambre de Commerce a organisées seule ou en coopération étroite avec les autorités gouvernementales.



MISSION	DATE	PARTICIPANTS
Mission officielle en Turquie	10-13 février	25 sociétés / 36 représentants
Visite d'Etat au Cap-Vert	9-12 mars	4 sociétés / 5 représentants
Visite d'Etat au Maroc et en Tunisie	27-30 avril	47 sociétés / 68 représentants

MISSIONS ÉCONOMIQUES EN RÉGIE PROPRE



Les missions en régie propre sont organisées à l'initiative de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg en collaboration avec son réseau mondial de partenaires.

Les pays ciblés par ces missions sont déterminés par la Chambre de Commerce. Il s'agit de pays identifiés comme représentant un grand intérêt pour les entreprises luxembourgeoises.

L'organisation régulière (au moins annuelle et en alternance géographique) des Joint Business Council Taiwan-Luxembourg (8 entreprises) et Luxembourg-Turkey Business Council (6 entreprises) ont par ailleurs permis à nouveau en 2015 à une quinzaine d'entreprises luxembourgeoises intéressées par les marchés respectifs à intensifier leurs contacts.

Pour toutes les missions économiques, la Chambre de Commerce met un accent très fort sur le développement des relations économiques et commerciales entre les entreprises luxembourgeoises et locales et organise des rendez-vous d'affaires personnalisés pour chaque société participante.

DANEMARK

24-26 NOVEMBRE 2015

De Copenhague à Lund (au sud de la Suède), un programme pointu et diversifié attendait la délégation d'entreprises luxembourgeoises. 4 programmes sectoriels ICT, maritime, logistique et eco-innovation ont été proposés aux 40 participants à la mission



MISSIONS EN RÉGIE PROPRE	DATE	PARTICIPANTS
USA West Coast - Mission sectorielle	30 mars au 5 avril	7 sociétés / 7 représentants
Iran - Project Iran	7 au 10 juin	7 entreprises / 7 représentants
Espagne - Mission sectorielle Logistique	9 au 11 juin	7 entreprises / 10 représentants
Nice/Côte d'Azur - Innovative City	26 juin	17 entreprises / 28 représentants
Cuba - Pré-mission / Mission CBL/ACP	26 au 30 août	2 entreprises / 3 représentants
Mexique / Colombie	4 au 10 octobre	12 entreprises / 17 représentants
Israël	24 au 28 octobre	17 entreprises / 21 représentants
Russie	27 au 30 octobre	10 entreprises / 12 représentants
Philippines	9 au 13 octobre	3 entreprises / 10 représentants
Danemark / Suède	24 au 26 novembre	20 entreprises / 20 représentants

ACCUEIL DE DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES, SÉMINAIRES ET JOURNÉES D'OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES



La Chambre de Commerce a accueilli 12 délégations étrangères dans le cadre de sa mission de promotion du site d'implantation luxembourgeois et d'information sur le marché grand-ducal.

Les délégations accueillies à la Chambre de Commerce sont issues des pays suivants : Allemagne, Belgique, Chine, Congo, Etats-Unis, Japon, Pérou, Portugal, Russie, Sénégal, Tatarstan et Turquie.

Lors de l'accueil de ces délégations, les Affaires Internationales ont donné un aperçu de l'économie luxembourgeoise et ont informé les participants sur les opportunités d'affaires avec les sociétés luxembourgeoises. Des contacts individuels, conclus au préalable avec des entreprises luxembourgeoises, ont permis d'apporter une valeur ajoutée élevée aux participants.

Au cours de l'année 2015, 9 séminaires pays ont été organisés par la Chambre de Commerce et visaient les marchés suivants : Canada, Colombie/Mexique, Inde, Lituanie, Maroc/Tunisie, les pays arabes du Golfe, République tchèque, Sénégal/Ethiopie et Vietnam.

Au total, 57 journées d'opportunités d'affaires (JOA) ont été organisées en 2015 par les Affaires Internationales. Chaque journée, axée sur un ou plusieurs pays, a permis aux entreprises participantes d'obtenir, par le biais de rendez-vous individuels, des informations concrètes sur le(s) marché(s) ciblé(s). Ces journées ont été organisées en collaboration avec les attachés économiques et commerciaux belges. Les rendez-vous individuels ont permis à de nombreuses entreprises d'obtenir des informations précises sur le(s) marché(s) d'intérêt.

Le 15 Octobre 2015, la Chambre de Commerce avait organisé en étroite collaboration avec Eurochambres, l'Association européenne des Chambres de Commerce et d'Industrie, la 2^e édition du Eurochambres Economic Forum (EEF) sous le slogan « Chambers moving forward ». L'EEF est un rendez-vous phare pour tous les décideurs au sein des chambres de commerce, lors duquel ils discutent et réfléchissent sur l'avenir des chambres. Cet événement a vu Jeremy Rifkin en tant qu'invité d'honneur, qui a su inspirer les 200 participants à travers sa vision du futur. Son keynote speech était suivi de 6 workshops à thématique spécifique en relation directe avec les services et produits proposés par les chambres à leurs membres.



EUROCHAMBRES

15-16 OCTOBRE 2015

Dans le cadre de la 2^e édition du Eurochambres Economic Forum (EEF) sous le slogan « Chambers moving forward » Jeremy Rifkin a su inspirer les 200 participants à travers sa vision du futur



Le 16 Octobre 2015, la Chambre de Commerce était également l'hôte de la 118^e Assemblée Plénière, la réunion des hauts dirigeants de chambre de commerce et d'industrie venus d'Europe. Lors de cette assemblée, le président sortant, Dr Richard Weber, a été réélu pour un mandat de 2 ans.

STANDS COLLECTIFS



Dans l'optique de promouvoir les entreprises luxembourgeoises à l'étranger et de mettre en avant le Luxembourg comme terre d'exportation, la Chambre de Commerce a mis en place 5 stands collectifs régionaux et nationaux, en régie propre ou en collaboration avec le ministère de l'Économie, à l'occasion notamment des salons professionnels suivants :

- » Le salon « MIPIM », Marché International des Professionnels de l'Immobilier à Cannes (F), avec la mise en place du 10 au 13 mars 2015 et pour la 10^e année consécutive d'un pavillon national qui a accueilli 15 sociétés et institutions luxembourgeoises. À l'occasion de cette date anniversaire, le vice-Premier ministre et ministre de l'Économie, Étienne Schneider a participé à la cérémonie officielle d'inauguration du salon.
- » Sur une initiative conjointe avec le ministère de l'Économie, la Chambre de Commerce a organisé du 24 au 26 mars 2015 un espace commun aux « World Hosting Days » en Allemagne permettant ainsi à une dizaine d'entreprises du secteur de l'hébergement de plateformes, services et contenus Internet à présenter leurs produits et services à une audience de professionnels.
- » Le salon « Expo Real », salon professionnel de l'Immobilier à Munich (D), où la Chambre de Commerce a mis en place un pavillon national pour la 7^e fois consécutive du 5 au 7 octobre 2015 réunissant 12 sociétés exposantes.
- » Organisation des semaines culinaires luxembourgeoises au KaDeWe (Kaufhaus des Westens) avec la participation de 10 producteurs luxembourgeois (« Luxemburger Wochen »), du 4 au 16 mai 2015, en collaboration avec l'AEC Berlin.

Par ailleurs, la Chambre de Commerce participe également au cofinancement d'autres stands collectifs, sans directement être en charge de leur mise en place. Pour certains, elle y assure également une présence (Foire d'Hanovre, Expomar, Transport Logistik, Logitrans,...).

Une centaine d'entreprises luxembourgeoises ont ainsi participé aux différents stands collectifs mis en place par la Chambre de Commerce.

La Chambre de Commerce a en outre mis en place un stand à l'occasion de la Foire de Printemps qui s'est déroulée du 9 au 17 mai 2015 à Luxembourg. Un pavillon et un concept innovant visant à présenter au public les produits et services labélisés « Made in Luxembourg », qui connaissent un franc succès à l'export, a été érigé pour la troisième année consécutive. La présence de la Chambre de Commerce a été marquée par une manifestation phare le 11 mai avec une réception « Made in Luxembourg » et remise de certificats aux nouveaux détenteurs du label qui a rassemblé près de 150 invités.

MIPIM

10-13 MARS 2015

De gauche à droite : Étienne Schneider, ministre de l'Économie, Paul Zilk, CEO de ReedMidem, Lydie Polfer, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, Carlo Thelen, Directeur Général de la Chambre de Commerce et Paul Dühr, Ambassadeur du Luxembourg en France



LES ACTIONS EN MATIÈRE DE CERTIFICATION ET DE LABELLISATION



Dans le contexte des actions de promotion des produits nationaux sur les marchés étrangers, la Chambre de Commerce a accordé 95 labels « Made in Luxembourg » en 2015, soit une progression de 51% par rapport à 2014.

Depuis la mise en place du label « Made in Luxembourg » en 1984, 280 ressortissants de la Chambre de Commerce et 224 ressortissants de la Chambre des Métiers ont demandé à recevoir le label. Dans la majorité des demandes traitées, le label a été octroyé pour des produits

CERTIFICATION ISO 9001

Dans l'objectif d'améliorer en permanence ses services proposés aux entreprises, les Affaires Internationales se sont engagées dans la mise en place d'un système de gestion de la qualité depuis fin 2014.

Cette démarche a donné lieu, en décembre 2015, à la certification ISO 9001:2008 de ses activités de promotion du commerce extérieur et de soutien des entreprises luxembourgeoises dans leurs démarches d'internationalisation, qui se déclinent autour des métiers suivants : les missions économiques, les stands collectifs sur des foires internationales, l'accueil de délégations étrangères, les séminaires pays ou thématiques, les journées d'opportunités d'affaires, l'attribution du label "Made in Luxembourg".

BUREAU PERMANENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE À BERLIN



Depuis 2012, la Chambre de Commerce et le ministère des Affaires étrangères maintiennent un poste d'attachée économique et commerciale (AEC) auprès de l'Ambassade du Luxembourg à Berlin. En 2015, l'AEC Berlin a permis :

- » L'organisation de visites pour 6 délégations économiques (délégation brêmeoise au Luxembourg, Conseil de la « Hochschule Trier » à Luxembourg, foire « Metropolitan Solutions » à Berlin pour entreprises luxembourgeoises, mission économique à Dresde pour les entreprises du secteur des matériaux et de la biotechnologie, partenaire dans l'organisation du IHK/AHK Kollegentag, réunion des directeurs des chambres de commerce allemandes à Luxembourg, centres de recherche de l'Université technique de Rhénanie-Westphalie Aachen dans le domaine des matériaux composites, pour les membres des clusters Automotive et Materials).

DÉLÉGATION BRÉMOISE

24 FÉVRIER 2015

La Chambre de Commerce accueille le maire brémois Jens Böhrnsen et sa délégation économique



- » L'organisation d'événements pour les secteurs touristique (participation à la « Internationale Tourismus Messe » à Berlin, organisation de workshops en collaboration avec l'ONT à l'Ambassade à Berlin, présentation du secteur touristique lors de l'événement « Zu Gast bei Freunden ») et spatial (pavillon national lors du « Space Tech Expo Europe », en coopération avec le cluster Space).

L'AEC à Berlin a en outre réalisé les projets suivants :

- » Organisation des semaines culinaires luxembourgeoises au KaDeWe (« Luxemburger Wochen ») avec 10 producteurs luxembourgeois ;
- » Organisation du « Energieausschuss du Bundesverband für Großhandel und Außenwirtschaft » (BGA) à l'Ambassade ;
- » Organisation de rencontres avec des entreprises fintechs berlinoises ;
- » Organisation d'un workshop dans le cadre de la Présidence européenne pour présenter aux entreprises allemandes le « European Fund for Strategic Investments » (EFSI), en coopération avec la BEI, la représentation de la Commission européenne et le « Bund der Deutschen Industrie » (BDI) ;
- » Participation aux foires « Hannover Messe », AEGPL (Berlin), Transport Logistik (Munich) et assistance à l'organisation du pavillon national à l'« Expo Real ».
- » Événements réalisés dans le cadre du Business Club Luxemburg :
 - Réception business networking dans le cadre des semaines luxembourgeoises.
 - Assemblée générale des membres du BCL à Hambourg et visite du port.
 - Déjeuner Logistique dans le cadre du congrès BVL (Bundesvereinigung Logistik) en collaboration avec Cargolux, Luxair Cargo et Cluster for Logistics.
 - Présentation du BCL lors de la conférence: « Der deutschsprachige Markt in Luxemburg – Nachgefragt » organisée par Deloitte à Luxembourg.
- » Participation à la JOA Allemagne ;
- » Soutien au ministère de l'économie pour le démarchage d'entreprises/sponsors pour un dossier sur l'économie luxembourgeoise dans le quotidien allemand DIE WELT.

L'AEC entretient par ailleurs des liens étroits avec certains décideurs économiques ou politiques dans les différents Länder. Elle accompagne régulièrement l'Ambassadeur lors de ses visites pour promouvoir le volet économique et sonder les opportunités dans les différentes régions de l'Allemagne. Dans ce contexte l'AEC entretient de bonnes relations avec les consuls honoraires et les intègre dans ses activités de promotion économique.

BUREAU PERMANENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE À PARIS



La Chambre de Commerce et le ministère des Affaires étrangères se sont dotés en 2014 d'une représentation permanente en France, créant ainsi un poste d'attachée économique et commerciale (AEC) auprès de l'Ambassade du Luxembourg à Paris.

En 2015, l'AEC France a permis :

- » L'organisation de 17 événements de promotion sous forme de : délégations et visites accompagnées de sociétés et institutionnels luxembourgeois en France (Euromaritime/SITL/Batimat) et réciproquement d'acteurs français (journalistes y inclus) au Luxembourg (Med-E-Tel notamment) ; d'une mission économique sur la Côte d'Azur menée par Mme F. Closener, Secrétaire d'Etat à l'Economie; de stands Luxembourg lors de salons en France ; de tables rondes diverses ainsi que de nombreux déplacements en France ou au Luxembourg, avec organisation de visites de sites et interventions.
- » La participation à 21 foires et salons et 33 conférences, en France ou au Luxembourg, dont 18 événements de promotion et présentation du Luxembourg.
- » Un service d'assistance (recherche de partenaires, mises en relation, aide à l'implantation, informations diverses) à 42 sociétés luxembourgeoises et 56 sociétés françaises.
- » Elle a également contribué à la mise sur pied d'une journée ONT à Paris et a apporté son support à différents acteurs luxembourgeois pour l'organisation d'événements tels que le Marché de Noël de Strasbourg ou encore la COP21. Elle est aussi intervenue lors de la Journée des Consuls Honoraires du Luxembourg en présence du ministre de l'Economie, M. E. Schneider, lors de la JOA France à Luxembourg ou encore pour présenter à Bercy le Grand-Duché, sa politique d'innovation et ses domaines d'excellence et clusters.

Parallèlement, l'AEC France a mené diverses actions de promotion et sensibilisation aux atouts du Grand-Duché (A nouveau, membre de différents jurys en France aux côtés de décideurs, sociétés, journalistes et acteurs institutionnels français; communication fréquente sur les réseaux sociaux; nombreuses interviews auprès de supports de presse luxembourgeois et français; préparation et diffusion de plusieurs newsletters (partie économique de la Newsletter de l'Ambassade du Luxembourg en France ainsi que «La Revue du BCFL» dont le premier numéro a été diffusé en ligne et format papier...).

Enfin, l'AEC France a officiellement lancé en juin 2015 le Business Club France – Luxembourg (BCFL). La cérémonie a eu lieu à Paris en présence du Premier ministre, M. Xavier Bettel et de nombreuses personnalités et convives. La plateforme, qui compte aujourd'hui 220 membres français et luxembourgeois, contribue activement au renforcement des liens et à la facilitation des échanges entre sociétés françaises et luxembourgeoises. Le BCFL assure également la promotion du Grand-Duché via un site web mis à jour en permanence par l'AEC France ainsi qu'au travers de l'organisation d'événements conjoints avec des partenaires français.

BFCL

22 OCTOBRE 2016

Le ministre des Finances, Pierre Gramegna, membre d'honneur, entouré des membres du conseil d'administration



LE RÉSEAU DES CHAMBRES DE COMMERCE **BELGO-LUXEMBOURGEOISES** À L'ÉTRANGER



Avec 32 chambres à travers le monde, le réseau des Chambres de Commerce belges et belgo-luxembourgeoises à l'étranger constitue l'un des principaux réseaux de Chambres de Commerce bilatérales dans le monde.

L'objectif principal des Chambres de Commerce belgo-luxembourgeoises est de défendre les intérêts des entreprises belges et luxembourgeoises opérant à l'étranger afin de soutenir leurs échanges internationaux et leur développement économique. Ces chambres respectent une série de critères de qualité et de gouvernance établis dans un programme d'accréditation ayant comme objectif de favoriser le développement et la consolidation d'un réseau professionnel et homogène de Chambres de Commerce bilatérales.

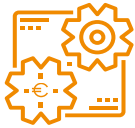
LE RÉSEAU DES **CHAMBRES DE COMMERCE BILATÉRALES** AU LUXEMBOURG



La Chambre de Commerce de Luxembourg travaille également de manière étroite avec 26 chambres ou club d'affaires bilatéraux présents à Luxembourg.

L'objectif de ces Chambres de Commerce est d'informer et soutenir les entreprises luxembourgeoises qui souhaitent s'internationaliser en leur fournissant une palette de services avant même leur départ. Ces Chambres favorisent également un networking ciblé puisque leurs membres sont intéressés par la même destination et peuvent donc s'échanger des conseils pratiques.

LE RÉSEAU DES CHAMBRES DE COMMERCE BELGO-LUXEMBOURGEOISES À L'ÉTRANGER



Avec 33 chambres à travers le monde, le réseau des Chambres de Commerce belges et belgo-luxembourgeoises à l'étranger constitue l'un des principaux réseaux de Chambres de Commerce bilatérales dans le monde.

L'objectif principal des Chambres de Commerce belgo-luxembourgeoises est de défendre les intérêts des entreprises belges et luxembourgeoises opérant à l'étranger afin de soutenir leurs échanges internationaux et leur développement économique. Ces chambres respectent une série de critères de qualité et de gouvernance établis dans un programme d'accréditation ayant comme objectif de favoriser le développement et la consolidation d'un réseau professionnel et homogène de Chambres de Commerce bilatérales.

SERVICES EUROPÉENS & GRANDE RÉGION



L'Union européenne et la Grande Région constituent les marchés les plus importants pour les entreprises luxembourgeoises, en particulier pour les PME et les micro-entreprises.

Ces marchés peuvent également être le tremplin vers la grande exportation dans le sens où, ceux-ci représentent pour les chefs d'entreprise un grand réservoir de partenaires d'affaires potentiels désireux de conquérir ensemble des marchés plus lointains.

Intégrés au sein des Affaires Internationales, les collaborateurs des « Services européens & Grande Région », spécialisés dans le développement de nouveaux services qualitatifs, assistent et accompagnent les chefs d'entreprise dans le développement de leurs relations d'affaires et dans la recherche de partenaires potentiels à l'échelle régionale, européenne et internationale.

Les « Services européens & Grande Région » offrent aux entreprises luxembourgeoises toute une panoplie de services de proximité et à valeur ajoutée. Plateformes de rencontres dynamiques, veilles informatives, salons 3D, bourses d'opportunité d'affaires virtuelles, actions communes transfrontalières, événements de networking etc. constituent ainsi des services innovants permettant surtout aux entreprises de petite et de moyenne taille de faire des affaires autrement.

Afin de pouvoir offrir des activités et manifestations originales et variées, l'équipe des « Services européens & Grande Région » fait partie de nombreux réseaux régionaux et européens de soutien aux entreprises permettant de stimuler des collaborations et d'initier des synergies intelligentes avec des acteurs économiques du terrain, en particulier au sein de la Grande Région et de l'Union européenne. Par ailleurs, l'implication dans des projets européens et transfrontaliers ainsi que la pratique du benchmarking international contribuent au développement de nouvelles mesures de soutien bénéfiques aux entreprises luxembourgeoises.

PRÈS DE 3.000 PARTICIPANTS ET 243 EXPOSANTS POUR LA 4^E ÉDITION DES GREATER REGION BUSINESS DAYS



Après le grand succès en 2014 de la 3^e édition de son salon professionnel « Greater Region Business Days » destiné aux PME et start-ups innovantes, la Chambre de Commerce a lancé la quatrième édition du salon les 17 et 18 juin 2015.

Initialement créé dans le but de stimuler les contacts et partenariats entre les entreprises de la Grande Région, ce salon s'est affirmé comme le rendez-vous annuel destiné à favoriser les rencontres d'affaires au Luxembourg et en Grande Région, permettant de mettre en avant cet espace économique régional propice au développement du secteur tertiaire des exportations, de l'innovation et de la R&D, en lien avec les clusters industriels. Par ailleurs, le salon « GR Business Days », a progressivement acquis une dimension internationale, notamment grâce à la présence de délégations d'hommes d'affaires originaires de 23 pays différents. En effet, l'édition 2015 a été marquée par une plus grande ouverture à l'international. Outre la participation de collectivités étrangères en provenance d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, de France, de Hongrie, d'Italie, des Pays-Bas, de Pologne, de Slovaquie, de Tunisie, d'Inde et du Japon, cette édition s'est distinguée par la participation de la province de Kocaeli en Turquie invitée en tant que « Région d'Honneur », une région qui réunit près de 30 des 100 plus grandes entreprises turques sur son territoire. Cette présence a également permis de réunir des PME industrielles turques de cette région d'excellence.

Totalisant plus de 2.800 participants en 2015, le salon « GR Business Days » a vu la participation de 243 exposants contre 237 en 2014 et a enregistré plus de 3.700 rendez-vous d'affaires individuels entre entreprises d'une vingtaine de pays différents, et qui ont pu être organisés grâce à la plateforme de rencontres internationale « b2fair® - Business to Fairs » de la Chambre de Commerce. Ces rendez-vous individuels arrangés préalablement au salon ont permis aux chefs d'entreprise participants de développer et d'intensifier leurs relations économiques et commerciales ainsi que de nouer des contacts avec des partenaires potentiels.

D'une manière générale, la 4^e édition des « GR Business Days » s'est distinguée par une nette progression de la qualité des activités proposées aux PME et imputable en grande partie à l'évolution des concepts ainsi qu'à une riche panoplie d'activités. Ainsi, le salon a accueilli 85 pitches, un outil de marketing très apprécié et permettant aux exposants encore une plus grande visibilité de leur participation au salon. Plus loin, 10 tables rondes et conférences interactives de haut niveau se sont déroulées sur le plateau TV événementiel et 50 ateliers animés par les exposants et des experts externes ont été offerts au public sur des thèmes relatifs aux dossiers d'actualité européenne, au transfrontalier, aux start-ups innovantes ainsi qu'aux TICs et à la sécurité informatique. Des masterclasses animées par plusieurs exposants ont contribué à enrichir encore davantage le programme offert.

Afin d'optimiser la participation des exposants en amont du salon, les Services européens & Grande Région ont, grâce à la « GR Business Days Academy », offert un véritable programme de formation et de suivi centré sur l'utilisation de l'outil-média dans le but d'encadrer efficacement les sessions de pitching et mieux servir les exposants dans la préparation de leur participation au salon. Le Start-up



GREATER REGION
BUSINESS DAYS

17-18 JUIN 2015

La 3^e édition du salon professionnel « Greater Region Business Days » destiné aux PME et start-ups innovantes, a accueilli près de 3.000 participants et 243 exposants



Village quant à lui s'est imposé comme un des piliers importants du salon et a accueilli plus de 50 entreprises en 2015.

Une des grandes nouveautés de cette 4^e édition a résidé en la présence de pavillons événementiels ou «Villages thématiques», choisis en fonction des thèmes d'actualité destinés à faciliter aux visiteurs la découverte du salon. Ainsi, pour la 2^e fois consécutive, l'«EU Networking Village» et le «Cluster Village» lancés en 2014 se sont vus renforcés par deux nouveaux pavillons : le «Village de la Performance numérique» qui a proposé un parcours «Dark Side of the Bizz» avec différents ateliers animés sur la thématique de la sécurité informatique ainsi que l'«Export Plaza» qui a rassemblé sur une plateforme unique différentes organisations en charge du soutien des PME à l'international. Différentes masterclasses organisées par les exposants de ce village thématique ont porté sur des thèmes aussi divers que l'accompagnement des PME sur les marchés de la Chine et du Sud-Est asiatique, les investissements dans le cadre de l'Union des Etats Africains (UAE), ou encore l'accès au marché indien.

LA PRÉSENCE SUR LES SALONS RÉGIONAUX



La Chambre de Commerce a été représentée avec des stands d'information sur 2 salons régionaux, dans le but d'informer les entreprises régionales sur le marché luxembourgeois, de promouvoir les services proposés par la Chambre de Commerce et d'assurer en même temps la promotion de la prochaine édition du salon évoqué plus haut.

L'équipe des Services européens & Grande Région a activement promu le Salon à l'Envers dont la 20^e édition s'est tenue le 19 novembre 2015 à Thionville. Unique en son genre de part son concept simple et pratique, ce salon constitue pour les entreprises de la Grande Région un lieu de rencontres original entre, d'une part, les donneurs d'ordres qui viennent exprimer leurs besoins en termes d'achats et les fournisseurs qui proposent leurs offres de produits et/ou de services, d'autre part. Le Salon à l'Envers permet de consolider des relations à moyen et long terme, tant pour les organisateurs que pour les chefs d'entreprise et d'entretenir les relations commerciales dans le contexte du réseautage transfrontalier.

Dans le but d'augmenter la visibilité des entreprises luxembourgeoises sur cette journée d'affaires, la présence nationale ne comptait pas moins de 22 exposants regroupés sur une «Allée luxembourgeoise» et qui ont participé à ce salon, tant pour se faire connaître que pour pérenniser la relation avec une clientèle déjà existante. Près d'une centaine de visiteurs luxembourgeois ont également fait le déplacement. Grâce à la simplicité de l'événement, les entreprises ont eu la possibilité de fixer tous leurs rendez-vous sur une seule journée et d'optimiser ainsi leur temps investi sur cette opération.

Aussi, dans le cadre de cette manifestation, l'équipe de la Chambre de Commerce a renseigné de nombreux visiteurs venus s'informer sur le marché luxembourgeois ainsi que sur les services proposés par la Chambre de Commerce.

SALON À L'ENVERS

19 NOVEMBRE 2015

De nombreuses entreprises luxembourgeoises fidèles au traditionnel rendez-vous du Salon à l'Envers à Thionville



LE PORTAIL ÉCONOMIQUE « SAARLORLUX »



Le « Portail Economique SaarLorLux » constitue un site Internet de prédilection destiné aux entreprises en provenance de la Sarre, de la Lorraine, du Luxembourg ainsi que de la Communauté française et allemande de Belgique.

Outre fournir de précieuses informations sur l'actualité économique de la Grande Région, ce site permet aux entreprises intéressées d'être référencées dans l'annuaire des entreprises en ligne et, par ce biais, de se faire connaître dans la Grande Région en présentant leurs produits, services et technologies.

Parmi les services offerts, la « Banque de données des entreprises » a pour but de fournir des informations sur l'ensemble des produits et services des entreprises de la Grande Région. À l'heure actuelle, cette base de données regroupe quelque 13 000 entreprises régionales issues de nombreux secteurs d'activité, tels que le commerce, l'hôtellerie et la restauration, le transport, l'immobilier ou encore les activités financières, dont près de 1 000 entreprises luxembourgeoises.

Au courant de l'année, plusieurs réflexions ont été menées de la part des chambres de commerce et d'industrie de Trèves, de la Sarre et du Grand-Duché de Luxembourg pour étudier comment développer encore davantage cet instrument fort sollicité par les entreprises locales à l'avenir.

LES ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE EUROPE NETWORK-LUXEMBOURG EN FAVEUR DES PME



L'Europe à la portée de votre entreprise.

L'Enterprise Europe Network-Luxembourg (EEN-Luxembourg) de la Chambre de Commerce met à disposition des PME et PMI nationales un éventail de services d'appui européens et une assistance technique dans les affaires européennes d'actualité les plus variées et complexes.

Ses missions visent à aider les chefs d'entreprise à pénétrer les marchés étrangers et à leur permettre ainsi d'intégrer davantage la dimension européenne dans leur stratégie de développement international.

Dans le cadre de ses activités d'EEN-Luxembourg, la Chambre de Commerce a poursuivi tout au long de l'exercice 2015 ses efforts d'accompagnement et d'encadrement des entreprises sur tous les domaines importants de la politique d'entreprise européenne et en particulier, les PME et les TPE, dans leurs démarches d'internationalisation.

En particulier, dans le cadre de la nouvelle programmation européenne des programmes communautaires au service de la Stratégie Europe 2020, la Chambre de Commerce, en tant que coordinateur national du consortium luxembourgeois formé avec la Chambre des Métiers et Luxinnovation, a continué à renforcer le positionnement stratégique qu'entend jouer l'EEN-Luxembourg à l'avenir comme réseau européen d'excellence, basé sur un réseau de compétences et d'expériences acquises sur le terrain et favorisant les synergies fortes et la collaboration.

Au cours de l'année 2015, l'ÉEN-Luxembourg a mis en place 5 manifestations qui ont permis de rassembler au total 703 PME et PMI luxembourgeoises.

Lors de la visite du Vice-Président et Commissaire européen en charge de l'emploi, de la croissance, de l'investissement et de la compétitivité, M. Jyrki Katainen, le 27 avril à Luxembourg, la Chambre de Commerce et son Enterprise Europe Network-Luxembourg, en partenariat avec la Représentation de la Commission européenne à Luxembourg et la Banque européenne d'investissement, ont organisé une table ronde, pour stimuler les investissements en Europe, notamment grâce à l'appui des investisseurs du secteur privé.

BEI - UE

27 AVRIL 2015

Conférence en présence du Vice-Président et Commissaire européen M. Jyrki Katainen et de M. Werner Hoyer, Président de la BEI



La conférence a fait partie de la tournée en Europe du Vice-Président Katainen, destinée à la promotion du plan d'investissement ambitieux de l'UE, dit « Plan Juncker » qui envisage d'injecter 315 milliards d'euros entre 2015 et 2017 dans les secteurs stratégiques pour la croissance européenne. Lors de la table ronde, M. Katainen a insisté sur l'objectif essentiel à la base du Plan Juncker : soutenir les PME qui désirent exporter et dont les projets soutiennent et sont en concordance avec les objectifs européens de croissance, de création d'emplois et de compétitivité. Or, dans le cadre de ce plan de relance de l'investissement et de l'emploi, le facteur risque est inévitable. En proposant la mise en place d'un Fonds européen d'investissements stratégiques (FEIS) prévu de fonctionner comme un fonds de garantie, ce plan permettra ainsi le partage du risque entre les investisseurs, la Commission européenne et la Banque européenne d'investissement (BEI).

Dans ce contexte, M. Katainen a encore souligné l'importance d'harmoniser au préalable le marché intérieur, une nécessité afin de permettre aux PME de se développer et de créer des partenariats. Le Plan Juncker étant axé sur la relance de l'investissement en donnant priorité à des projets privilégiant la recherche et l'innovation, aura donc naturellement vocation à stimuler et à favoriser la mise en place d'une union de l'énergie et du numérique qui devrait permettre ce rapprochement entre les PME.

Pour sa part, M. Werner Hoyer, Président de la BEI, a souligné le fait que les investissements dans la recherche et l'innovation sont en forte chute (depuis 2007, moins 15 à 16%). Afin d'inverser la tendance et de combler le sérieux retard de l'investissement privé depuis la crise, la BEI interviendra via le FEIS, doté de 21 milliards d'euros, afin de garantir des investissements plus risqués de la BEI avec effet de levier et, ainsi catalyser l'investissement privé.

Au total quelque 200 participants venus de secteurs différents ont participé à cette table ronde.

Le 23 septembre 2015, l'EEN-Luxembourg a inauguré la 1ère édition d'un nouveau format événementiel dédié à la cyber sécurité, dont l'objectif a été de sensibiliser les chefs d'entreprise luxembourgeois à la thématique de la sécurité informatique et, dans le contexte d'un essor grandissant de risques et de menaces, de les préparer et les armer contre les « cyber-attaques ». Cet évènement s'est déroulé en 3 temps : une conférence inaugurale qui a donné la parole à des experts dans ce domaine ; une partie dédiée à de courtes présentations illustrées par des chefs d'entreprise sous forme de bonnes pratiques visant à proposer des solutions concrètes et efficaces ; enfin, une session de rencontres b2b entre participants à travers des sessions de speed-dating. Cette première édition a permis de réunir 65 chefs d'entreprise.



FIT4EXCHANGE

23 SEPTEMBRE 2015

Lancement du nouveau format événementiel FIT4Exchange

Le 28 octobre 2015, l'EEN-luxembourg a lancé le 1er volet du nouveau cycle de conférences Fit4Tenders, en collaboration avec le ministère du Développement Durable et des Infrastructures et l'Etude d'Avocats Krieger Associates. Cette manifestation, qui s'est inscrite dans le contexte d'une réforme importante de la législation européenne relative aux marchés publics, a eu pour objectif de rappeler les grands principes qui régissent la passation des marchés publics européens, d'informer les PME sur les incidences pratiques de la réforme, d'améliorer la connaissance du cadre réglementaire luxembourgeois relatif à la commande publique et d'évoquer les questions relatives à l'accès aux avis de marché publiés. Cette première édition a permis de réunir pas moins de 98 participants.



FIT4TENDERS

28 OCTOBRE 2015

Lancement du nouveau cycle de conférences Fit4Tenders sur les marchés publics

En tant que coordinateur national de la « SME Week 2015 », l'EEN-Luxembourg en collaboration avec la Chambre des Métiers et Luxinnovation, a organisé le 12 novembre, dans le cadre de la 7e Semaine européenne des PME et en partenariat avec le ministère de l'Economie et de nombreux autres acteurs économiques nationaux, l'« Entrepreneur's Day », une formule événementielle enrichie, née de la fusion de deux manifestations phares qui se sont tenues dans le passé au Luxembourg, à savoir la « Semaine européenne des PME » et la « Nocturne des Journées Création, Développement et Reprise d'Entreprises ». Le public a trouvé entière satisfaction autour de 6 pôles distincts axés sur les thématiques « financement & assurances, village européen, entrepreneuriat féminin, recherche & innovation, démarches administratives & accompagnement et formation ».

SME WEEK 2015

12 NOVEMBRE 2015

Deux tables rondes sur le thème « Entrepreneurs, en route vers une deuxième chance ! » ont attiré de nombreux participants



Une journée « Portes Ouvertes » a permis aux participants d'échanger avec les acteurs-clés de l'entrepreneuriat au Luxembourg et d'obtenir une assistance-conseil individuelle et gratuite auprès d'experts nationaux. Les 39 exposants présents (banques, ministères, organismes de soutien aux créateurs d'entreprises, experts européens, etc.) ont ainsi assuré près de dix heures d'information et de conseils sur leurs stands, mais également lors de rendez-vous personnalisés organisés en parallèle.

L'après-midi de la journée a été marqué par deux tables rondes sur le thème « Entrepreneurs, en route vers une deuxième chance ! ».

À l'occasion de la 7^e édition de la Semaine européenne des PME qui s'est déroulée du 16 au 22 novembre sur l'ensemble du territoire de l'Union européenne, l'EEN-Luxembourg a organisé et coordonné au Luxembourg, avec la participation active de 39 partenaires, un total de 52 événements, alternant entre ateliers interactifs, conférences, tables rondes, portes ouvertes, matchmaking, concours, formations... et liés aux problématiques intéressant les PME dans leur vie quotidienne : propriété intellectuelle, communication, création et transmission d'entreprise, gestion de projets, normalisation, formes de financement innovantes, aides financières en différentes matières, innovation, etc.

La Semaine européenne des PME a été couronnée par l'organisation de la « *SME Assembly* » à Luxembourg du 18 au 20 novembre, à l'occasion de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne et qui a réuni à Luxembourg les experts et représentants en charge de la politique d'entreprise dans les différents Etats membres.

LANCEMENT DU NOUVEAU CYCLE DE CONFÉRENCES « FIT4CONFORMITY »

SUR LA SÉCURITÉ DES PRODUITS

Le 4 décembre 2015, l'EEN-Luxembourg, en collaboration avec l'ILNAS Luxembourg, a lancé le 1^{er} volet d'un nouveau cycle de conférences « Fit4Conformity » dont l'objectif est de permettre aux entreprises de mieux comprendre les enjeux, les risques et les particularités concernant la conformité des produits, les normes et la normalisation ainsi que la métrologie légale et industrielle.

Le but de cette première manifestation a été de sensibiliser les chefs d'entreprise luxembourgeois à la thématique du marquage « CE », un symbole visuel attestant de la conformité des produits aux règles communautaires, de les informer tant sur le cadre réglementaire général et ses principes de base que sur les obligations qui en découlent pour les différents acteurs économiques impliqués. Cette manifestation a proposé une conférence inaugurale au cours de laquelle se sont succédés des spécialistes et experts nationaux de l'ILNAS qui ont présenté son rôle et ses missions en tant qu'autorité nationale responsable de la coordination de la surveillance du marché au Luxembourg. La matinée s'est conclue par deux ateliers de travail.

Cette première édition a permis de réunir 81 participants.

RÉCAPITULATIF DES CONFÉRENCES ORGANISÉES	DATE	PARTICIPANTS
Conférence du Commissaire J. Kaitainen « Plan Juncker »	27 avril	200
Journée « Fit4Exchange » pour favoriser les bonnes pratiques en matière de « Cyber-sécurité »	23 septembre	65
Fit4 Tenders, Volet N°1 : « La nouvelle réglementation européenne relative aux marchés publics : quelles conséquences pratiques pour votre entreprise ? »	28 octobre	98
« Entrepreneur's Day » - Événement de lancement de la Semaine européenne des PME : « Entrepreneurs, en route vers une deuxième chance ! ».	12 novembre	259
Fit4Conformity, volet N°1 : « Marquage CE, un outil pour la libre circulation des produits et la compétitivité des entreprises ! »	4 décembre	81

EU-NETWORKING MEETING

La Représentation de la Commission européenne à Luxembourg et l'EEN-Luxembourg ont organisé le 13 mai 2015 la 4^e réunion du « Luxembourg EU-Networking Meeting », placée sous les auspices de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne. Outre la volonté de susciter de nouvelles collaborations entre les partenaires européens membres de ce réseau, cette réunion s'est articulée autour de la présentation de la nouvelle Commission Juncker, la présentation des objectifs majeurs de la Présidence luxembourgeoise ainsi que la présentation et la promotion par l'EEN-Luxembourg du programme de la 4^{ième} édition du salon de la Grande Région « GR Business Days », et en particulier la mise en place pratique du « Village européen », appuyée par la participation des partenaires et experts européens.

VISITES ACCOMPAGNÉES

AUX FOIRES INTERNATIONALES

En 2015, l'EEN-Luxembourg de la Chambre de Commerce a proposé 9 visites accompagnées. Au total, 180 entrepreneurs ont participé à ces visites au cours desquelles les entreprises ont eu la possibilité de visiter un salon international et de découvrir ainsi de nouveaux produits, fournisseurs ou clients potentiels.

ACTION	LIEU	DATE
Ecobuild	Londres	4 mars
CeBIT	Hanovre, Allemagne	17 mars
Hannover Messe	Hanovre	14 -16 avril
Synergy Day	Bruxelles (Belgique)	7 mai
ExpoMilano 2015	Milan	18- 19 mai
Forum de l'Industrie	Saarbrück (Allemagne)	1 juillet
Santek Industry and Technology Fair	Koaceli (Turquie)	15 & 16 octobre
Salon de la Micro-Entreprise	Venise (Italie)	16-17 novembre
Midest & Maintenance Expo 2015	Paris, (France)	17-20 novembre

Ces visites accompagnées ont toujours été complétées par un riche programme de rendez-vous d'affaires professionnels offerts aux chefs d'entreprise luxembourgeois (voir plus de détails à la rubrique --> Concept *b2fair*).

ASSISTANCE ET CONSEIL

EN MATIÈRE COMMUNAUTAIRE

Un axe important de l'action menée par l'EEN-Luxembourg est le traitement des demandes des entreprises luxembourgeoises se rapportant aux différents thèmes communautaires tels que, la législation européenne, les marchés publics, la coopération internationale, etc. En 2015, l'EEN a traité 174 demandes et a offert une assistance technique personnalisée ainsi qu'un service d'accompagnement pour l'exécution de formalités et procédures, telles que la création d'entreprise à l'étranger, la libre circulation des marchandises, le détachement de personnel, le marquage CE, etc.

MARCHÉS PUBLICS

EUROPÉENS & RÉGIONAUX

Tout au long de l'exercice 2015, l'EEN-Luxembourg a offert à ses clients un service de veille spécialisé pour les marchés publics européens et régionaux, transmis des informations générales sur les législations communautaires en vigueur et favorisé la mise en contact des entreprises avec les autorités compétentes ou l'organisation de rendez-vous dans le cas de projets précis. En 2015, l'EEN comptait dans le cadre de son service de veille des marchés publics un portefeuille de 26 clients.

CONSULTATIONS PUBLIQUES

L'EEN-Luxembourg a participé en 2015 à 6 consultations publiques permettant aux entreprises luxembourgeoises de s'exprimer sur diverses thématiques européennes. Répondant à l'initiative de la Commission européenne, un appel aux entreprises luxembourgeoises a ainsi été lancé pour les consultations suivantes :

- » l'évaluation et la révision du cadre réglementaire relatif aux réseaux de communications électroniques et aux services ;
- » les besoins, en termes de rapidité et de qualité, de l'internet au-delà de 2020 ;
- » les normes dans le marché unique du numérique ;
- » les obstacles dans les régions frontalières ;
- » le blocage géographique et les autres restrictions géographiques rencontrées à l'occasion de l'achat ou de la vente de produits ou de services à l'intérieur de l'UE ;
- » l'environnement réglementaire concernant les plates-formes online, les données en nuage, la responsabilité des intermédiaires électroniques et l'économie collaborative.

LE CONCEPT **b2fair**[®] ET SES SALONS DE COOPÉRATION INTERNATIONALE



La promotion et la mise en place des plates-formes de rencontres b2fair - Business to Fairs[®] constitue une activité phare des « Services européens & Grande Région » de la Chambre de Commerce.

Celle-ci favorise le rapprochement des PME/PMI à travers l'organisation de rendez-vous d'affaires soigneusement organisés en amont. Le concept b2fair permet de maximiser la participation des PME/PMI aux foires internationales. Il combine les avantages des foires, salons internationaux et ceux des échanges de coopération préparés au préalable, permettant ainsi d'offrir une large gamme de produits/services, un réservoir de contacts potentiels ainsi qu'une sélection sur mesure de partenaires potentiels.

6 événements de « matchmaking » *b2fair* ont été activement promus auprès du tissu entrepreneurial luxembourgeois. Sur ces 6 événements, la Chambre de Commerce a organisé sous sa régie propre 4 événements *b2fair* de grande envergure internationale, les 2 autres ayant été directement organisés par des organismes partenaires locaux en Turquie et en Italie. Les événements organisés en régie propre ont eu lieu lors des salons professionnels Hannover Messe (14-16 avril 2015, Hanovre), GR Business Days (17-18 juin 2015, Luxembourg), l'Eurochambres Economic Forum (15 octobre 2015) et Midest (17-20 novembre 2015, Paris). Au total, 890 entreprises, dont 168 entreprises luxembourgeoises, représentées par plus de 1.000 chefs d'entreprise, ont participé à ces différents événements b2b. Pas moins de 9.200 rendez-vous b2b ont pu y être organisés grâce à l'expertise et l'accompagnement offert par l'équipe de la Chambre de Commerce.

HANNOVER MESSE

14-16 AVRIL 2015

La Hannover Messe compte parmi les événements organisés en régie propre



En 2015, 2 événements de matchmaking ont été organisés par les partenaires *b2fair*, à savoir l'événement *Match4Industry* à Kocaeli-Gebze, dans la plus grande zone industrielle de Turquie (15 & 16 octobre 2015) et l'événement « Microentreprise » à Venise-Mestre en Italie (16 & 17 novembre 2015). Ces événements ont été directement organisés par les partenaires *b2fair* locaux, la Chambre de Commerce ayant pour sa part assuré le coaching de ces partenaires, par l'échange de son know-how, par la mise à disposition des outils nécessaires ainsi que par l'assistance au niveau de la promotion de l'événement. Ceci a permis à ce que ces manifestations puissent respecter au mieux les aspects de qualité de la marque internationale *b2fair* de la Chambre de Commerce à l'international.

MATCH4INDUSTRY

15-16 OCTOBRE 2015

Événement *Match4Industry* à Kocaeli-Gebze, la plus grande zone industrielle de Turquie



ÉVÉNEMENTS B2FAIR	DATE	PARTICIPANTS
Hannover Messe (Hanovre)	14 - 16 avril	158 participants
GR Business Days (Luxembourg)	17 - 18 juin	338 participants
Salon Santek – Industry & Technology Fair (Koaceli, Turquie)	15 - 16 octobre	168 participants
Eurochambres Economic Forum (cdc, Luxembourg)	15 octobre	56 participants
Salon de la « Microentreprise » (Venise)	16 - 17 novembre	61 participants
Midest & Maintenance Expo 2015 (Paris, France)	17 - 20 novembre	109 participants

LES ACTIVITÉS DE L'OFFICE DU DUCROIRE



Créé en 1961, l'Office du Ducroire (ODL), établissement public autonome dont le secrétariat est rattaché à la Chambre de Commerce, a pour mission d'encourager les exportations luxembourgeoises par l'intermédiaire de deux instruments financiers :

- » Assurance-crédit
- » Soutiens financiers à l'exportation

En tant qu'assureur-crédit, l'ODL assure les entreprises contre les risques de non-paiement de leurs clients, que ces risques soient d'origine politique ou liés à l'insolvabilité ou à la carence des clients. En termes d'activités, le chiffre d'affaires est resté stable par rapport à 2014, alors que les indemnités payées en 2015 ont considérablement augmenté en raison de la situation économique dans certains pays.



En 2015, l'ODL a continué à gérer pour le compte de l'Etat la police d'assurance « top up individuelle ». L'assurance « top up individuelle », instaurée en 2009, est une couverture complémentaire supplétive à l'assurance-crédit privée.

Depuis 2002, sur base d'une convention signée avec l'Etat, l'ODL, par l'intermédiaire du «Comité pour la promotion des exportations luxembourgeoises» (COPEL), a pour mission complémentaire de promouvoir les exportations des biens et services luxembourgeois à travers l'octroi de soutiens financiers à l'exportation. Ces soutiens financiers sont octroyés soit sous forme de remboursement partiel des frais liés à la promotion, la formation à l'exportation et à la participation à des foires, soit sous forme d'une avance remboursable. Des informations supplémentaires sur l'ODL et le rapport annuel sont disponibles sur le site www.odl.lu

CLUSTER FOR LOGISTICS



Le Cluster for Logistics Luxembourg A.s.b.l. a été créé en 2009 par sept acteurs institutionnels, dont la Chambre de Commerce.

L'objectif de l'association est de réunir tous les acteurs intéressés, à savoir entreprises, centres de recherche publique, fédérations d'entreprises et acteurs publics, afin de soutenir les efforts du gouvernement visant à promouvoir le Luxembourg comme plateforme intercontinentale dans l'UE en matière de logistique et afin de développer des services à haute valeur ajoutée en logistique. Le cluster support est ouvert à tous les acteurs disposés à partager l'information et les bonnes pratiques.

Début 2015, M. Malik Zeniti a repris le poste de Cluster Manager, tenu par M. Charles Gosselin à titre intérimaire. Au niveau des événements majeurs, le Cluster a décerné pour la première fois les premiers labels écologiques «Lean and Green» à POST, CFL multimodal, Arthur Welter et LuxairCARGO, en collaboration avec le ministère du Transport. Le Cluster a également organisé deux grandes conférences pour rassembler la communauté logistique. La deuxième édition du «Jour de la Logistique» en avril a permis à des entreprises d'ouvrir leurs portes au public intéressé et, en octobre, une centaine d'invités a participé au «Logistics Autumn Evening 2015» dédié à la qualité et la sécurité dans la logistique.

Par ailleurs, le Cluster a participé à plusieurs missions économiques, notamment au Danemark, en Colombie et au Mexique et s'est rendu à des foires spécialisées comme «TransportLogistic» à Munich et le salon «Logitrans» en Turquie. Le Cluster for Logistics est membre de la European Logistics Association (ELA), de la Cool Chain Association (CCA) et du Chapter luxembourgeois de la Bundesvereinigung Logistik (BVL).»



LEAN AND GREEN

18 MAI 2015

Le label LEAN & GREEN a été décerné à POST, CFL multimodal, Arthur Welter et LuxairCARGO





COMMUNICATION

INFORMER ET CONVAINCRE

Informer et convaincre sont les deux objectifs prioritaires de la politique de communication de la Chambre de Commerce. Pour les atteindre, la direction communication et médias développe et entretient toute une gamme de produits et d'outils de communication destinés à expliquer et à faire connaître l'action et les services de la Chambre de Commerce auprès des entreprises, des institutions publiques, des autorités politiques et du grand public.



MERKUR: LE MAGAZINE DES ENTREPRENEURS

Un an après le lancement de sa nouvelle formule fin 2014, le magazine d'information de la Chambre de Commerce s'est imposé comme un incontournable de la presse économique luxembourgeoise.

MERKUR

16 DÉCEMBRE 2015

Depuis son édition 1/2016 paru fin décembre 2015, les pages de couverture du Merkur sont signées par l'illustrateur Brian Miller



La nouvelle ligne éditoriale axée sur les entreprises et les entrepreneurs, le contenu enrichi et le nouveau concept graphique ont été unanimement salués par les lecteurs et annonceurs.

Tiré à plus de 34.000 exemplaires, le Merkur atteint à chaque parution quelque 60.000 lecteurs, ce qui en fait le premier magazine économique du pays.

Tableau comparatif de la presse professionnelle

	VOLUME	TIRAGE	PÉRIODICITÉ
Merkur	134 pages	35.000	Bimestrielle (6 éditions/an)
Paperjam	154 pages	20.000	Mensuelle (10 éditions/an)
Handwerk	48 pages	8.000	Mensuelle (10 éditions/an)
Echo de l'Industrie	64 pages	3.000	Bimestrielle (6 éditions/an)
clc connect	24 pages	2.000	Bimestrielle (6 éditions/an)



I AM AN ENTREPRENEUR

Le Merkur est le seul magazine de presse luxembourgeoise à offrir dans chaque édition un poster infographique



Depuis l'édition 6/2015, le Merkur est également distribué dans le réseau des kiosques Valora (anciennement Messageries Paul Kraus) à un prix de vente de 4 EUR. L'objectif principal de cette démarche est d'augmenter la notoriété du titre auprès du grand public.

En 2015, les archives complètes du Merkur, à partir de la première parution en 1975, ont été digitalisées et sont désormais accessibles en version PDF sur le site Internet de la Chambre de Commerce.

La newsletter hebdomadaire Merkur, le portail d'information sur la vie de sociétés merkur.lu et la chaîne vidéo sur Internet MerkurTV complètent utilement le magazine en offrant au public intéressé des actualités sur la vie économique et entrepreneuriale du Luxembourg et en approfondissant certains sujets développés dans le bimestriel.

SITE INTERNET



Une nouvelle version du site web de la Chambre de Commerce proposant une ergonomie optimisée et un contenu enrichi avait été lancée fin 2014.

En 2015, dans un souci de mettre en avant les succès des entreprises membres, de donner un coup de pouce aux jeunes (ou moins jeunes) qui se lancent dans la création d'entreprises et de permettre aux lecteurs de retrouver en un endroit toutes les infographies réalisées par la Chambre de Commerce, le site a été complété par les nouvelles rubriques «Start-up», «Success Stories» et «Infographies», toutes accessibles à partir de la page d'accueil.

Statistiques du site www.cc.lu

	2015	2014
Visiteurs uniques (moyenne mensuelle)	14.692	14.011
Visites (moyenne mensuelle)	30.075	25.788
Total visiteurs uniques	169.473	168.130
Total visites	346.421	309.455
Pages vues (moyenne mensuelle)	211.085	168.251
Abonnés newsletter CC et LSC	7.018	6.973
Total des actualités publiées sur la page d'accueil	271	124
Total des manifestations annoncées	178	172

CHAMBRE DE COMMERCE LUXEMBOURG

175^e 1841-2016 anniversaire

ESPACE ENTREPRISES
Le guichet unique physique de la Chambre de Commerce

www.cc.lu

MANIFESTATIONS

07.04.2016
The impact of BEPS on small companies
économiques
La branche luxembourgeoise de l'Association
Fiscal International (International Fiscal
Association - IFA), qui rassemble les
PRINCIPAL ACTORS de...

07.04.2016
Unfit-Konferenz: Why do so many
managers seem to lack competence?
Zum Abschluss des Wintersemesters
2015/2016 bei der eurlen University und der
Chambre de Commerce zu über...

Afin d'assurer un accès rapide à ses différents sites Internet, la Chambre de Commerce dispose de son propre serveur web qui offre de larges capacités de stockage et une excellente bande passante. A l'heure actuelle, la Chambre de Commerce est le propriétaire d'une dizaine de sites web dont elle assure la gestion et les mises à jour. Son serveur web héberge 28 sites propres et partenaires. La direction communication et médias centralise aussi la réservation et la gestion des noms de sites détenus par la Chambre de Commerce (+ de 300 noms de domaine).

LANCEMENT DE LA « HOUSE OF TRAINING »



La publication des catalogues House of Training 2016 a été coordonnée une ultime fois par la Chambre de Commerce

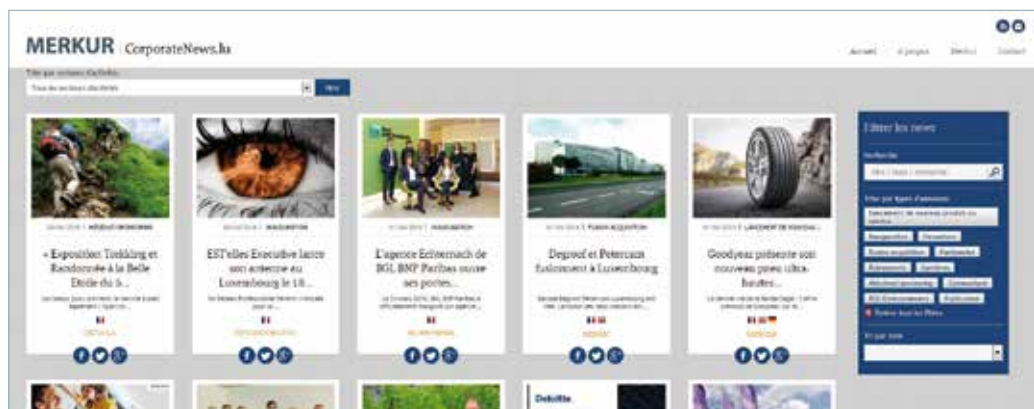
La direction communication et médias qui avait élaboré la stratégie de marque et préparé le lancement de la House of Training en 2014 a pris, en 2015, en charge la coordination de la réalisation des catalogues 2016, présentés le 16 novembre. Depuis début 2016, la politique de communication de la House of Training est gérée en régie propre.

LE PORTAIL D'INFORMATION SUR LA VIE DES SOCIÉTÉS MERKUR.LU



Avec le portail « Merkur Corporate News » (www.merkur.lu), la Chambre de Commerce met à disposition des entreprises luxembourgeoises un site d'information sur la vie des sociétés opérant au Grand-Duché de Luxembourg.

Fonctionnant comme un site d'agrégation des informations diffusées directement par les entreprises, le portail publie ces informations sur la vie des sociétés sous la responsabilité de leurs auteurs, c'est-à-dire des entreprises dont elles émanent. Les nouvelles diffusées sur le portail font l'objet d'un « news stream » repris et actualisé en live sur la page d'accueil du site de la CC et une sélection est également intégrée dans la newsletter hebdomadaire de la Chambre de Commerce.



BLOG DU CHEF ÉCONOMISTE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE



Le blog du chef économiste est un élément clé de la stratégie de la Chambre de Commerce en matière de médias sociaux et a pour objectif de renseigner un public intéressé sur les actualités et tendances économiques du pays.

Il poursuit en outre un objectif didactique dans la mesure où il essaie de sensibiliser un public non averti aux questions économiques en expliquant régulièrement dans un langage vulgarisé certains concepts et fonctionnements de l'économie. Finalement, le blog offre à la Chambre de Commerce la possibilité d'entrer en dialogue avec le public qui peut s'exprimer en commentant les articles publiés.

Au total, 15 (15 en 2014) articles ont été publiés en 2015 sur le blog économique suscitant 28 (19) commentaires. La qualité des commentaires émis en réaction aux articles publiés confirme la stratégie de focaliser l'attention en matière de médias sociaux sur des outils permettant de créer un espace d'échange privilégié axé autour d'un contenu de qualité (blog) plutôt que sur des plate-formes d'échange grand-public (réseaux sociaux de type facebook, linkedin, etc.). Les articles publiés sur le blog du chef économiste sont régulièrement repris par les médias.

Statistiques du site www.carlothelen.lu

	2015	2014
Visiteurs uniques (moyenne mensuelle)	3,480	2,533
Pages vues (moyenne mensuelle)	64,309	43,743
Total pages vues	771,718	524,922
Commentaires publiés	28	19
Articles publiés	15	15

L'ÉCONOMIE LUXEMBOURGEOISE :
ACTUALITES,
TENDANCES
ET ANALYSES
PAR CARLO THELEN,
CHEF ÉCONOMISTE
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Home La Chambre de Commerce Documents de référence Biographie Liens utiles

Réforme fiscale – Social : oui ! Attractivité : non !

2

Posted on **March 3, 2016** by **Carlo**

Le « secret » a finalement été levé plus tôt qu'attendu: le 29 février – journée un peu « fuyante » qui ne revient que tous les quatre ans – a été choisi pour révéler les intentions du Gouvernement en matière de réforme fiscale. Il semble que la simplification fiscale attendra : un large spectre de mesures un peu disparates a été dévoilé concernant la fiscalité des ménages et des entreprises. [Continue reading](#) →

Posted in **Uncategorized** | **2 Replies**

ARCHIVES

- **March 2016** (1)
- **February 2016** (0)
- **January 2016** (1)
- **December 2015** (1)
- **November 2015** (1)
- **October 2015** (1)
- **September 2015** (1)
- **July 2015** (0)
- **May 2015** (0)
- **April 2015** (1)
- **March 2015** (0)
- **February 2015** (0)
- **January 2015** (1)
- **December 2014** (1)

MERKUR TV : L'ACTUALITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE EN VIDÉO



La Chambre de Commerce dispose depuis août 2013 d'un service audio-visuel assurant la production et la postproduction de vidéos, d'animations et de clips en tout genre.

Ces productions alimentent les différents sites web entretenues par la Chambre de Commerce ainsi que sa propre chaîne vidéo sur Internet MerkurTV.

Proposant ses contenus libres d'accès, Merkur TV vise un public large en ne s'adressant pas exclusivement aux entreprises, mais de manière plus générale à toute personne s'intéressant aux questions économiques du pays. La chaîne propose des enregistrements de conférences, des reportages synthétiques, des infographies animées, des clips de promotion et autres reportages sur l'économie luxembourgeoise. En 2015, le service audiovisuel a réalisé 28 (44) vidéos et 758 (386) photos publiées dans les différents supports de la Chambre de Commerce (Merkur, Site web, publications).



PUBLICATIONS :

L'INFORMATION AU SERVICE DES ENTREPRISES ET DE L'ÉCONOMIE



Parmi les principales publications de brochures, annonces et autres supports promotionnels réalisés en 2015 par la Chambre de Commerce, il convient de citer :

- » Catalogue de formation 2016 de la « House of Training » ;
- » Rapport annuel 2014 de la Chambre de Commerce et de la LSC ;
- » Bulletin économique « Actualité & tendances » n°17 ;
- » Calendrier officiel des activités du commerce extérieur 2015 ;
- » Agenda didactique « Luxembourg : petit pays, grand nombres » ;
- » Annonces diverses ;
- » Offres d'emploi ;
- » Invitations, etc.

RELATIONS PRESSE

Au courant de l'année 2015, la Chambre de Commerce a organisé 71 (89 en 2014) contacts presse :

- » 6 (9) conférences de presse,
- » 37 (56) communiqués de presse ;
- » 28 (24) invitations à des manifestations organisées par la Chambre de Commerce ou par la LSC.

En 2015, près de 250 articles ont été publiés dans la presse écrite sur les activités et prises de position de la Chambre de Commerce



COMPTE DE RÉSULTATS 2015

DEVISE : EUR	31/12/2015	31/12/2014
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION		
Salaires et charges sociales	9 908 542,18	9 256 323,21
Achats et services extérieurs	16 583 034,49	14 631 578,02
Dotations aux amortissements	2 339 490,25	2 045 482,20
Total des charges d'exploitation	28 831 066,92	25 933 383,43
Cotisations et autres produits de gestion	40 629 794,15	39 065 502,42
Contributions extérieures et droits d'inscription	2 004 788,89	3 040 276,70
Total des produits d'exploitation	42 634 583,04	42 105 779,12
Résultat d'exploitation	13 803 516,12	16 172 395,69
2. RÉSULTAT FINANCIER		
Charges financières	292 539,22	418 505,15
Produits financiers	250 760,42	308 431,14
Résultat financier	-41 778,80	-110 074,01
3. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-257 883,35	-1 723 754,78
4. SOLDE NET PROVISIONS	752 695,41	1 085 394,10
5. DOTATION AU FONDS DE PÉRÉQUATION CONJONCTURELLE	-9 266 757,10	-10 025 574,65
6. DOTATION AU FONDS DE PROMOTION DE L'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL	-4 276 964,81	-4 627 188,30
7. REPRISE FONDS DE PROMOTION DE L'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL	775 569,27	434 122,01
RESULTAT DE L'EXERCICE :	1 488 396,74	1 205 320,06





SIÈGE

CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

7, rue Alcide de Gasperi
L-1615 Luxembourg-Kirchberg
Tél.: (+352) 42 39 39-1
E-mail: chamcom@cc.lu
www.cc.lu